



ENQUÊTE NATIONAL SUR LA GESTION DOMESTIQUE DES DÉCHETS ORGANIQUES

Rapport d'étude

Septembre 2008

Étude réalisée pour le compte de l'ADEME par INDDIGO et LH2

SOMMAIRE

I - ENQUÊTE NATIONALE.....	1
I.1 Rappel du CADRE DE L'Intervention	1
<i>I.1.1 Contexte et enjeux.....</i>	<i>1</i>
<i>I.1.2 Objectifs de l'étude</i>	<i>1</i>
<i>I.1.3 Méthodologie et note de lecture.....</i>	<i>2</i>
I.2 PROFIL DES INTERVIEWÉS.....	3
<i>I.2.1 Structure de l'échantillon – quotas appliqués.....</i>	<i>3</i>
<i>I.2.2 Structure de l'échantillon</i>	<i>4</i>
I.3 PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS.....	5
I.4 ANALYSE APPROFONDIE.....	11
<i>I.4.1 Pratiques actuelles de gestion</i>	<i>11</i>
<i>I.4.2 Evolutions des comportements de gestion des déchets.....</i>	<i>34</i>
<i>I.4.3 Identification de profils de gestionnaires de déchets.....</i>	<i>46</i>
II - RAPPORT DES OPÉRATIONS EXEMPLAIRES DU PNSCD	60
II.1 Type d'échantillon	60
II.2 Enseignements	62
<i>II.2.1 Synthèse par collectivité.....</i>	<i>62</i>
<i>II.2.2 Synthèse pour l'ensemble des collectivités exemplaires</i>	<i>72</i>
III - INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS.....	74
III.1 Enseignements pour la gestion domestique des déchets, pour la gestion des biodéchets et la gestion des déchets en général	74
<i>III.1.1 Ampleur et évolution de la gestion domestique.....</i>	<i>74</i>
<i>III.1.2 Les liens avec la gestion des biodéchets.....</i>	<i>77</i>
<i>III.1.3 Le compostage et la qualité du compost.....</i>	<i>78</i>
<i>III.1.4 Impact sanitaire du compostage domestique.....</i>	<i>78</i>
<i>III.1.5 Le composteur aide t'il à diffuser la pratique.....</i>	<i>79</i>
<i>III.1.6 Impact de la gestion domestique sur les flux de déchets.....</i>	<i>80</i>
<i>III.1.7 Evaluation du potentiel de réduction des ordures ménagères.....</i>	<i>84</i>
III.2 En conclusion	86

I - ENQUÊTE NATIONALE

I.1 RAPPEL DU CADRE DE L'INTERVENTION

I.1.1 CONTEXTE ET ENJEUX

Après avoir été longtemps considérée comme insignifiante, la filière compostage domestique est enfin reconnue au plus haut niveau à travers le plan national lancé en novembre dernier et piloté par l'ADEME.

Figure emblématique de la prévention des déchets organiques, le compostage domestique s'inscrit dans une réalité plus large et ancienne : la gestion domestique qui est l'ensemble des pratiques des ménages en matière de gestion autonome de leurs biodéchets (compostage domestique, dépôt sauvage / au fond du jardin, brûlage à l'air libre ou en cheminée/poêle, paillage au jardin, en litière, alimentation des animaux domestiques, cession à des voisins).

De récentes études ont permis de mesurer l'ampleur du phénomène :

- Le projet pilote BioLoQual, réalisé en milieu rural, a mis à jour que 80 % des déchets verts et 50 % des déchets de cuisine seraient conservés par les ménages,
- L'étude IFOP menée auprès d'un échantillon représentatif de Français révèle que 50 % des ménages français ne jetteraient pas leurs biodéchets à la poubelle (65 % en milieu rural).

Des études ont également permis d'inventorier la variété des pratiques de gestion domestique et la persistance de formes peu recommandables voire même interdites (brûlage à l'air libre ou en cheminée de cartons ...).

I.1.2 OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Dans le contexte actuel où l'on assigne au compostage domestique de véritables objectifs de réduction des déchets, suivre les évolutions de l'ensemble des pratiques de gestion domestique devient une nécessité.

C'est pourquoi l'ADEME a souhaité, dans le cadre du Plan National de Soutien au Compostage Domestique, évaluer l'ampleur, la nature et l'évolution dans le temps des pratiques de gestion domestique à la fois :

- Sur l'ensemble du territoire français à partir d'un sondage téléphonique auprès d'un échantillon représentatif des ménages (métropole et outre mer),
- Sur 39 collectivités menant une opération jugée exemplaire.

Plus précisément le cadre de cette mesure, qui pourrait à terme devenir barométrique, est le suivant :

- Recenser les pratiques existantes des ménages en matière de gestion de leurs biodéchets :
 - ✓ Quels biodéchets,
 - ✓ A quelle fréquence,
 - ✓ Modalités de compostage.
- Déduire des fréquences de pratiques une estimation du flux total de biodéchets produits par les ménages,
- Apprécier l'évolution passée, actuelle et future de ces pratiques dans le temps,
- Croiser les résultats obtenus avec différents paramètres.

I.1.3 MÉTHODOLOGIE ET NOTE DE LECTURE

Le présent rapport fait état des résultats concernant l'échantillon national :

- Échantillon représentatif des français de 18 ans et plus en termes de sexe, âge, CSP du chef de famille, catégorie d'agglomération et région,
- Nombre d'interviews : 1037 métropolitains + 100 Dom,
- Durée du questionnaire : 15 minutes environ,
- Les interviews ont été réalisées par téléphone (plateforme CATI LH2) du 25 mars au 7 avril 2008.

Un redressement a été effectué afin de s'assurer de la représentativité de l'échantillon sur le type d'habitat (individuel: 56 % vs collectif: 44 %) (Source INSEE). Le redressement a également restitué la proportion initiale des DOM dans la population française.

Les bases indiquées dans le rapport sont des bases brutes.

Les résultats sont triés par les variables de signalétiques. Les différences significatives à 95% sont indiquées en clair dans le rapport.

Pour toute diffusion de résultats issus de cette étude (même partiels), nous vous recommandons de l'accompagner d'éléments techniques tels que :

- Le dispositif méthodologique,
- Les dates de réalisation de l'étude,
- La taille d'échantillon,
- Le nom de l'Institut LH2.

Attention, le présent rapport fait état de fréquences de pratiques déclarées par les Français. Ce ne sont pas des pratiques constatées. En outre, bien qu'elles apportent un éclairage pour évaluer les flux, ces fréquences ne sont pas équivalentes à des flux de déchets.

I.2 PROFIL DES INTERVIEWÉS

I.2.1 STRUCTURE DE L'ÉCHANTILLON – QUOTAS APPLIQUÉS

		Métropole (1037)	DOM (100)
Base : ensemble En %	Sexe de l'interviewé		
	Homme	48	47
	Femme	52	53
	Age de l'interviewé		
	18 à 24 ans	11	15
	25 à 34 ans	16	24
	35 à 49 ans	27	32
	50 à 64 ans	24	18
	65 ans et plus	21	13
	CSP du chef de ménage		
	ST CSP +	19	15
	Agriculteur, exploitant	2	3
	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	5	7
	Cadre, profession intellectuelle supérieure	12	5
	ST CSP MOYENNES	24	28
	Profession intermédiaire, contremaître	14	10
	Employé, personnel de service	10	18
	ST CSP -	20	24
	Ouvrier, ouvrier agricole	20	24
	INACTIFS	37	33
	Catégorie d'agglomération		
	Moins de 2000 habitants	25	4
	De 2000 à moins de 20000 habitants	17	22
	De 20000 à moins de 100000 habitants	13	37
	100000 habitants et plus	28	36
	Agglomération parisienne	16	
	Région		
	Ile de France	18	
	Bassin Parisien Ouest	9	
	Bassin Parisien Est	8	
	Nord	6	
	Est	9	
	Ouest	14	
	Sud Ouest	11	
	Sud Est / Centre Est	12	
	Méditerranée	12	
	Guadeloupe		26
	Martinique		24
	Guyane		9
	Réunion		41

I.2.2 STRUCTURE DE L'ÉCHANTILLON

		Echantillon total brut (1137)	Echantillon total redressé (1137)
Base : ensemble En %	Type d'habitat		
	Maison individuelle	67	57
	Habitat collectif	32	44
	immeuble de 20 logements ou plus	14	18
	immeuble de 10 à 20 logements	9	13
	immeuble de moins de 10 logements	9	13
	Autres	1	1
	Propriété		
	Locataire	33	38
	Propriétaire	64	59
	Habitant à titre gratuit	3	3
	Chauffage au bois		
	Oui	32	29
	Régulièrement	17	16
	De temps en temps	10	9
	Jamais	5	5
	Non	68	71
	Possession jardin potager		
	Oui	29	25
	Jardin potager	26	22
Jardin familial	3	3	
Non	71	75	
Possession jardin d'agrément			
Oui	61	54	
Non	39	46	
Animaux			
A un animal	45	43	
Animaux domestiques	43	41	
Animaux de basse cour	6	5	
Animaux herbivores ou omnivores	3	3	
N'a pas d'animal	55	57	
Nombre de personnes en moyenne			
Au foyer	2,8	2,7	
Par repas le midi en semaine	1,6	1,6	
Par repas le soir en semaine	2,7	2,6	
Par repas à midi le week end	2,9	2,8	
Par repas le soir le week end	2,8	2,7	
Consommation de fruits			
Fréquents	80	80	
Tous les jours ou presque	67	67	
1 jour sur deux	13	13	
Occasionnels	19	19	
1 à deux fois par semaine	12	12	
Moins souvent	5	5	
Jamais	2	2	
NSP	1	1	
Consommation de légumes			
Fréquents	75	75	
Tous les jours ou presque	49	49	
1 jour sur deux	26	26	
Occasionnels	24	24	
1 à deux fois par semaine	17	16	
Moins souvent	6	6	
Jamais	1	1	
NSP	1	1	

I.3 PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

La gestion domestique des déchets organiques est une réalité pour 62 % des français (déchets de cuisine) et 70 % des détenteurs de jardin (déchets verts).

La gestion domestique recouvre des filières aussi diverses que l'alimentation animale, le non ramassage des tontes, l'épandage des cendres de bois ou le compostage. Cette diversité nécessite une approche différente selon les catégories de déchets.

❖ **Pour les déchets de cuisine :**

- Tout type d'habitat confondu :
 - ✓ 25 % des foyers gèrent principalement à domicile les catégories de déchets de cuisine les plus volumineuses (épluchures, fruits ou légumes abîmés, restes de viande).
 - ✓ Le compostage est la filière prioritaire pour les déchets à composante végétale (18 % des foyers le pratique prioritairement) alors que l'alimentation animale domine pour les déchets carnés (19 % des foyers).
- Une forte différenciation selon l'habitat
 - ✓ 35 à 43 % des foyers résidant en maison gèrent principalement à domicile les catégories de déchets de cuisine les plus volumineuses (épluchures, fruits ou légumes abîmés, restes de viande) alors qu'ils ne sont que 9 à 10 % en habitat collectif.
 - ✓ Ce chiffre supérieur à la moyenne tous types d'habitat s'explique essentiellement par un recours plus important au compostage (31 à 32 % des foyers résidant en habitat individuel) et à l'alimentation animale (31 % des foyers en maison donnent les déchets carnés aux animaux).
 - ✓ En habitat individuel, seuls 50 % des foyers jettent à la poubelle leurs épluchures ou fruits (58% les déchets carnés).
- Modifications de comportement :
 - ✓ Les modalités de gestion des déchets de cuisine restent anciennes (84% des foyers procèdent depuis toujours de cette façon) mais des changements apparaissent : 11% de foyers nous disent avoir modifié leur façon de gérer leurs déchets de cuisine dans les 5 dernières années et 8% constatent une baisse des déchets jetés à la poubelle.
 - ✓ Cette baisse se traduit par une poubelle moins remplie (61% des nouveaux « gestionnaires » le constatent) ou par une poubelle sortie moins souvent (41% le constatent).
- **Impact sur les flux de déchets** (base 62 000 000 de français) :
 - ✓ Si l'on considère que les déchets de cuisine gérés à domicile représentent en moyenne 40 kg/hab/an pour 25% des français, le flux annuel géré à domicile s'établit à 0,62 millions de tonnes soit 3% du flux d'ordures ménagères collecté en 2005¹.
 - ✓ Sur ces mêmes bases, le flux de déchets correspondant aux 8% de français qui ont modifié leurs pratiques dans les 5 dernières années (avec une baisse des quantités jetées aux ordures

¹ L'enquête « la collecte des déchets par le service public en France » menée par l'ADEME fait état pour 2005 d'un flux d'ordures ménagères collecté de 20,5 millions de tonnes.

ménagères) est évalué à 0,2 millions de tonnes soit 1% du flux d'ordures ménagères collecté en 2005.

❖ **Pour les déchets de jardin :**

- Sont concernés 54 % des foyers (déchets verts des jardins d'agrément) et 22 % des foyers (potagers).
- Les déchets du potager sont majoritairement gérés à domicile (81% des foyers qui disposent d'un potager) et souvent par compostage (67 %). Seuls 3 % de ces foyers les jettent aux ordures ménagères.
- Concernant les déchets verts (les chiffres ne concernent que les foyers possesseurs de jardin) :
 - ✓ Des pratiques assez différentes apparaissent pour les branches et petites tailles d'une part et les autres déchets de jardin d'autre part.
 - ✓ Pour les tontes, les feuilles, les mauvaises herbes ou les plantes annuelles renouvelées, les pratiques sont assez proches :
 - un recours à la déchèterie pour environ un quart des foyers et une gestion domestique autour de 50 % pour les tontes et 40 % pour les autres déchets.
 - tous ces déchets sont compostés par environ 30 % des foyers.
 - les 10% de gestion domestique supplémentaires pour les tontes sont liés à la pratique du « paillage ou laisser sur place » (18 % des foyers gèrent ainsi leur tontes).
 - le brûlage à l'air libre ou le dépôt en décharge communale concernent encore 5 % des foyers pour les tontes et jusqu'à 10 % pour les autres déchets.
 - ✓ Pour les branches et petites tailles on observe :
 - un recours plus fréquent à la déchèterie (un tiers des foyers).
 - beaucoup plus de brûlage à l'air libre (presque 20 % des foyers).
 - gestion à domicile selon des « bonnes pratiques » pour environ 15% (dont 9 % de compostage pour les petites tailles et 10 % de bois de chauffage pour les branches).
 - ✓ Enfin, environ 12 % des possesseurs de jardin valorisent toutes ces catégories de déchets de jardin à travers les collectes sélectives de déchets verts (10% en province et 28% en Ile de France où ces collectes sont plus répandues)
- Modifications de comportement :
 - ✓ Comme pour les déchets de cuisine, les modalités de gestion des déchets de jardin restent anciennes (86% des possesseurs de jardin procèdent depuis toujours de cette façon) mais des changements commencent à se produire : 9% de foyers ont modifié dans les 5 dernières années leur façon de gérer leurs déchets de cuisine et plus des 2/3 en faveur d'une gestion à domicile plus importante en volume.
- Impact de la gestion domestique des déchets verts sur les flux de déchets :
 - ✓ Les extrapolations sont très délicates car les ratios de productions de déchets de jardin sont très variables d'un cas à l'autre.

- ✓ En considérant que seuls 35 à 44% des producteurs de déchets verts recourent aux déchèteries ou aux collectes sélectives de déchets verts, que les ratios observés¹ en 2005 sont de l'ordre de 56 kg/hab/an (déchèterie plus collectes sélectives), on peut penser que la gestion domestique des déchets verts représente un flux au moins équivalent à ce qui est aujourd'hui collecté et traité sur des unités collectives c'est-à-dire 3,5 millions de tonnes.

❖ **Organisation et qualité du compostage**

- L'importance du compostage :
 - ✓ 34% de foyers, soit près de 9 millions, déclarent pratiquer le compostage d'au moins un type de déchets parmi les déchets de cuisine, de maison ou de jardin
 - ✓ Cependant, cette pratique n'est commune à tous les types de déchets que pour la moitié d'entre eux. Soit environ 15% de la population.
- Le type de compostage (% exprimés par rapport aux foyers qui compostent) :
 - ✓ Le compostage en tas prédomine (64 %) et le compostage en composteur ne représente que 36 % des foyers qui compostent,
 - ✓ Le composteur est souvent acquis par de nouveaux « adeptes » puisque seuls 35 % des foyers qui ont acquis un composteur compostaient avant
 - ✓ Parmi ces personnes, la plupart (74 %) ont abandonné leur ancien dispositif de compostage lorsqu'ils ont acquis un bac, la satisfaction de leur nouvel outil semble en être la raison puisque 58 % des nouveaux utilisateurs de composteur y trouvent des aspects positifs et seuls 2 % des aspects négatifs.
- Les déchets compostés (% exprimés par rapport aux foyers qui compostent) :
 - ✓ Les déchets carnés ou de poisson sont rarement compostés (8% des foyers),
 - ✓ Les déchets les plus compostés sont les déchets du potager, du jardin ou de cuisine. Pour ces déchets, on observe des différences selon le matériel utilisé :
 - Le compostage en tas concerne moins les déchets de cuisine (42 à 46% des utilisateurs du tas) que le compostage en bac (57 à 70% des utilisateurs du bac)
 - Inversement, le compostage des tontes est plus fréquent chez les utilisateurs du tas (56%) que chez les adeptes du bac (44%). On observe à peu près les mêmes chiffres (60% vs 40%) pour les mauvaises herbes et les feuilles qui, contrairement aux déchets de cuisine, sont des déchets volumineux mais pas « inconvenants » dans le paysage du jardin.
 - Dans le même ordre d'idée, on observe plus de compostage de mouchoirs usagés chez les adeptes du bac (8%) que chez les utilisateurs du tas (1%)

¹ Source : enquête ADEME « la collecte des déchets par le service public en France » pour l'année 2005 : 0,99 millions de tonnes collectées par collectes sélectives et 2,55 millions de tonnes de déchets verts collectés en déchèterie

- Le suivi du compostage :
 - ✓ 72 % des foyers compostent sans suivi particulier, ce qui est à mettre en parallèle avec le pourcentage élevé de compostage en tas, moins exigeant en suivi : seuls 22% des utilisateurs du tas effectuent un suivi contre 39% des utilisateurs de composteurs.
 - ✓ On observe autant de foyers qui effectuent un suivi de leur compostage parmi les utilisateurs du tas (14%) que parmi ceux qui utilisent un composteur (14%)
- L'hygiène dans la pré-collecte :

Plusieurs questions visaient à cerner les pratiques de gestion des déchets de cuisine avant le compostage. D'après les déclarations des utilisateurs celles-ci se révèlent plutôt satisfaisantes :

 - ✓ Les déchets de cuisine destinés au compostage sont conservés le plus souvent dans un seau ouvert ou fermé et vidés dans les 3 jours pour les ¾ des utilisateurs.
 - ✓ Un gros tiers des utilisateurs conserve ces seaux en cuisine et 63% le lavent à chaque vidage
- Utilisation du compost :
 - ✓ Le compost est utilisé par 8 foyers sur 10 et parmi les raisons citées pour la non utilisation du compost, la mauvaise qualité ne représente que 7 % des non utilisateurs,
 - ✓ En considérant que la plupart des utilisateurs le sont depuis longtemps, on peut penser que la qualité du compost les satisfait réellement,
 - ✓ La destination est pour près des deux tiers le potager

❖ **Intentions de modifications de comportement**

Elles vont globalement vers de meilleures pratiques mais pas forcément vers plus de gestion domestique :

- ✓ Si 13 % des foyers se déclarent prêts à composter plus souvent leurs déchets de cuisine...
- ✓ ... et 13 % des foyers se déclarent prêts à brûler moins souvent leurs déchets verts...
- ✓ ... presque autant de foyers se déclarent prêts à apporter plus souvent leurs déchets verts en déchèteries qu'à moins souvent les brûler : tout se passe comme si la destination déchèterie venait remplacer le brûlage !
- ✓ Enfin, une minorité de foyers envisage de prendre un animal pour entretenir le jardin (4 % de l'ensemble des foyers et 6 % en milieu rural) !

❖ **Typologie**

Une typologie est proposée pour les personnes ayant des comportements similaires ; elle met en évidence des points clef qui peuvent faire l'objet d'actions d'amélioration :

- ✓ 11 % des français sont qualifiés de véritables « nature et animaux » :
 - Leur comportement tient davantage d'un certain mode de vie, proche de la nature
 - Plutôt à la campagne et en maison individuelle, ils ne jettent pratiquement pas de déchets de cuisine avec les ordures ménagères car ils nourrissent des animaux domestiques avec (animaux de basse-cour, herbivores)
 - Ils pratiquent le compostage des déchets verts en tas mais les brûlent aussi beaucoup (40 %) et n'envisagent pas tellement de changer cette habitude
 - Cette population n'est pas plus âgée que la moyenne des français
- ✓ 17 % des français sont qualifiés de « jardiniers » :
 - leur gestion domestique se place dans la logique de l'entretien du jardin
 - Egalement à la campagne et en maison individuelle, ils sont plus cultivateurs dans leur « potager » et pratiquent beaucoup le compostage mais depuis peu de temps pour 1/3 d'entre eux entre eux
 - Beaucoup envisagent de composter plus de déchets de cuisine
 - Population légèrement plus âgée que la moyenne des français
- ✓ 17 % des français sont qualifiés d'éco-rétifs :
 - Plutôt âgés, inactifs et souvent seuls, ils ne pratiquent ni le tri sélectif des emballages ni celui des déchets de cuisine
 - Ces personnes n'envisagent pas du tout de composter leurs déchets de cuisine
 - Ce sont des personnes qui n'ont pas beaucoup de déchets et qui vraisemblablement ne « prennent pas la peine de trier »
- ✓ Enfin 47 % sont ce que l'on pourrait appeler des « services publics » :
 - Une typologie en majorité constituée d'individus qui suivent les politiques locales de collecte des déchets et profitent des mesures mises en place par la collectivité
 - Ce premier pas vers la gestion des déchets (puisque'elle implique un tri et non plus le rejet systématique vers la poubelle OMR) n'est cependant pas accompagné de gestion domestique
 - Résidant plutôt en habitat collectif et sans jardin, ils pratiquent plus la collecte sélective des emballages et journaux mais jettent à 80 % leurs déchets de cuisine aux ordures ménagères
 - Beaucoup n'envisagent pas du tout de composter leurs déchets de cuisine
 - Au sein de ceux ayant un jardin, on y trouve également plus de personnes utilisant les services de la déchèterie que la moyenne nationale

❖ **En conclusion**

Cette enquête montre que la gestion domestique est une véritable filière de gestion des déchets organiques des ménages.

Si elle correspond essentiellement à des habitudes anciennes, il faut souligner que celles-ci ne se perdent pas et qu'elles font de nouveaux adeptes.

Le niveau actuel de gestion domestique comme voie principale de gestion des les catégories les plus volumineuses de déchets de cuisine se situe autour de 25 % des foyers en moyenne nationale et près de 40 % des foyers pour l'habitat individuel.

Ce niveau est à comparer avec l'objectif de faire composter de l'ordre de 50 % des foyers de l'habitat individuel que se donnent souvent les dernières générations de Plan Départementaux d'Élimination des Déchets ménagers : il faudra être plus ambitieux pour développer encore plus la gestion domestique !

Concernant les déchets verts, l'enquête montre que plus de la moitié des foyers qui les produit recourt à de la gestion domestique (compostage des déchets de potager, des feuilles et tontes, ou paillage).

Les déchèteries restent une filière prioritaire pour les ligneux mais seuls 1/3 des foyers disposant d'un jardin les utilisent pour ça (20 à 25% des foyers pour les autres déchets de jardin).

Brûlage et décharges communales (quelques pourcentages) sont encore utilisés par 20 % des foyers producteurs de branchages ou tailles.

Les tonnages en déchèterie peuvent donc encore augmenter, notamment compte tenu de la volonté affirmée (par 13% des foyers avec jardin) de moins brûler les branchages et de la difficulté de les gérer à domicile sans broyeur (ou sans appareil de chauffage au bois : 20 % des foyers équipés utilisent des branchages en bois de chauffage).

I.4 ANALYSE APPROFONDIE

Avertissement :

Dans les pages suivantes, nous décrivons des fréquences de pratique de gestion telles que déclarées par les français et non pas des flux de déchets.

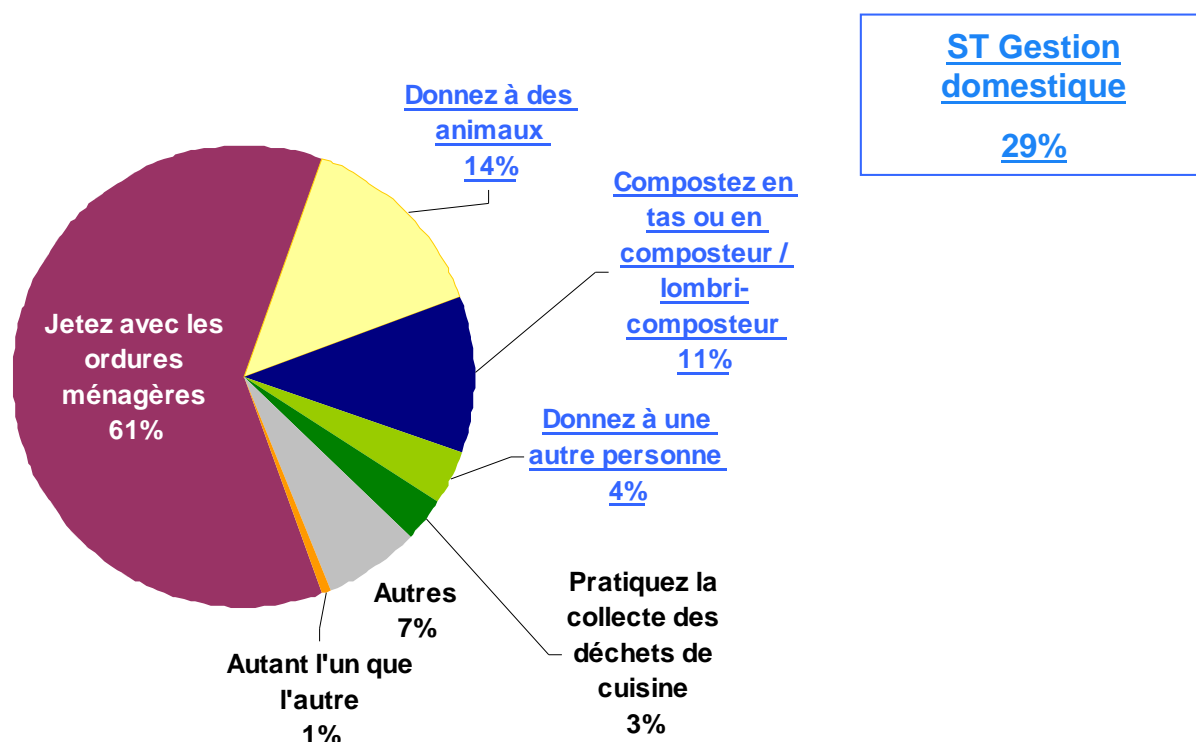
I.4.1 PRATIQUES ACTUELLES DE GESTION

I.4.1.1 Pratiques actuelles de gestion : les déchets de cuisine

« Q1 : Nous allons tout d'abord parler des déchets de cuisine comme les épluchures, les restes de repas, le marc de café... »

I.4.1.1.1 Importance des destinations dans les pratiques des Français – moyenne des pratiques*

(*) Ce graphique est une moyenne des pratiques sur tous les types de déchets de cuisine identifiés sans application de pondération.



Pour l'ensemble des déchets de cuisine (épluchures, fruits ou légumes pourris ou abimés, restes de repas, marc de café...) la mise à la poubelle représente la pratique la plus courante (61 %).

L'alimentation animale est la deuxième pratique.

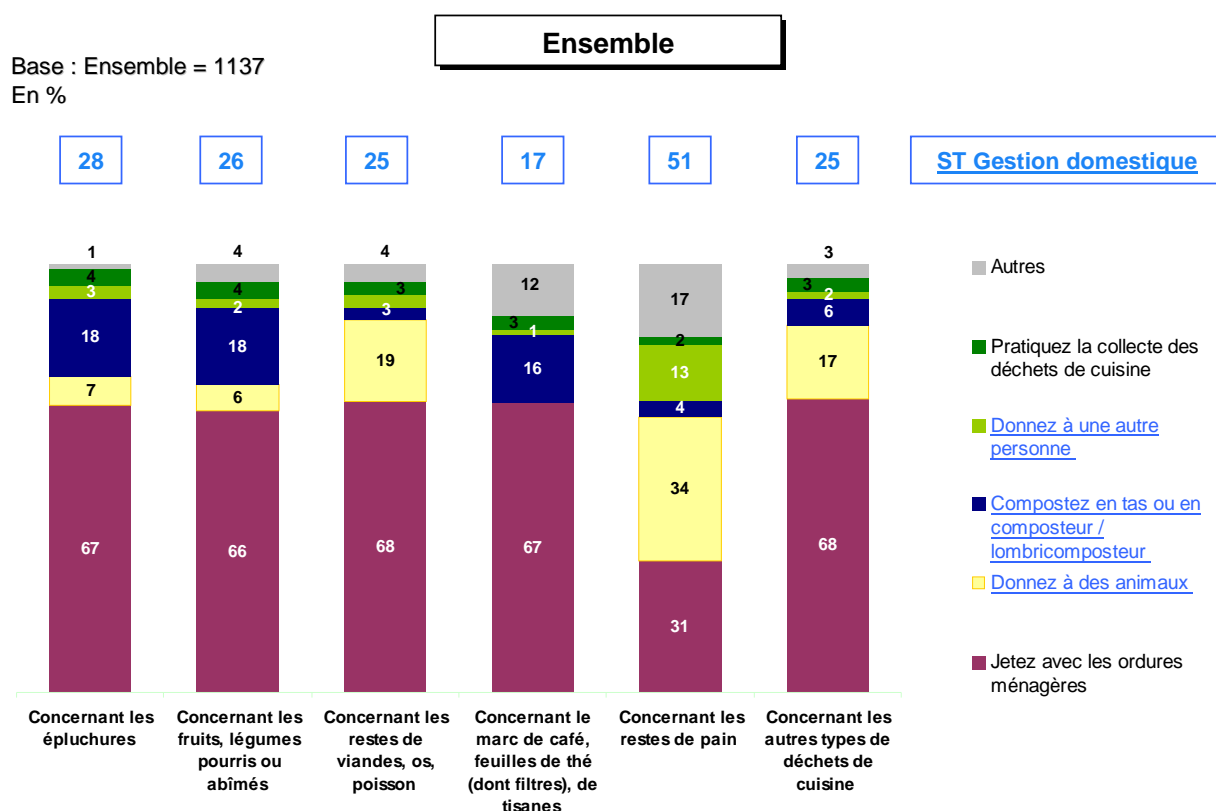
Le compostage se place tout de même en troisième position (à hauteur de 11 %).

La mise à la poubelle représente la première pratique des français pour les déchets de cuisine. La gestion domestique représente 29% des pratiques.

I.4.1.1.2 Répartition des destinations par type de déchets sur l'ensemble de l'échantillon

Q1. Concernant... Diriez-vous que vous les ... ?

Q2. Vous m'avez dit que pour... (Déchet), vous les (destination). Parmi ces destinations, laquelle est la principale



Nota : le graphique ci-dessus est construit à partir des destinations principales (cf. questions ci-dessus) ; un graphique similaire mais établi à partir de toutes les destinations citées fournirait des chiffres supérieurs pour la gestion domestique. Pour éviter des surestimations, il nous a semblé préférable de présenter uniquement le bilan des destinations principales.

Mis à part les restes de pain, on n'observe pas de grandes différences de traitement selon les types de déchets : les ordures ménagères restent la destination principale pour la plupart des types de déchets de cuisine.

La gestion domestique est surtout répandue pour les restes de pain, mais assez peu pour le marc de café.

La gestion domestique concerne environ un quart des foyers pour les catégories de déchets de cuisine les plus importantes en volume (épluchures, fruits et légumes, restes de viandes et poisson).

Parmi les filières de gestion domestique, le compostage domine pour les « fruits et légumes, épluchures ... » alors que l'alimentation animale est prépondérante pour les déchets carnés « viandes, os... », et les restes de pain.

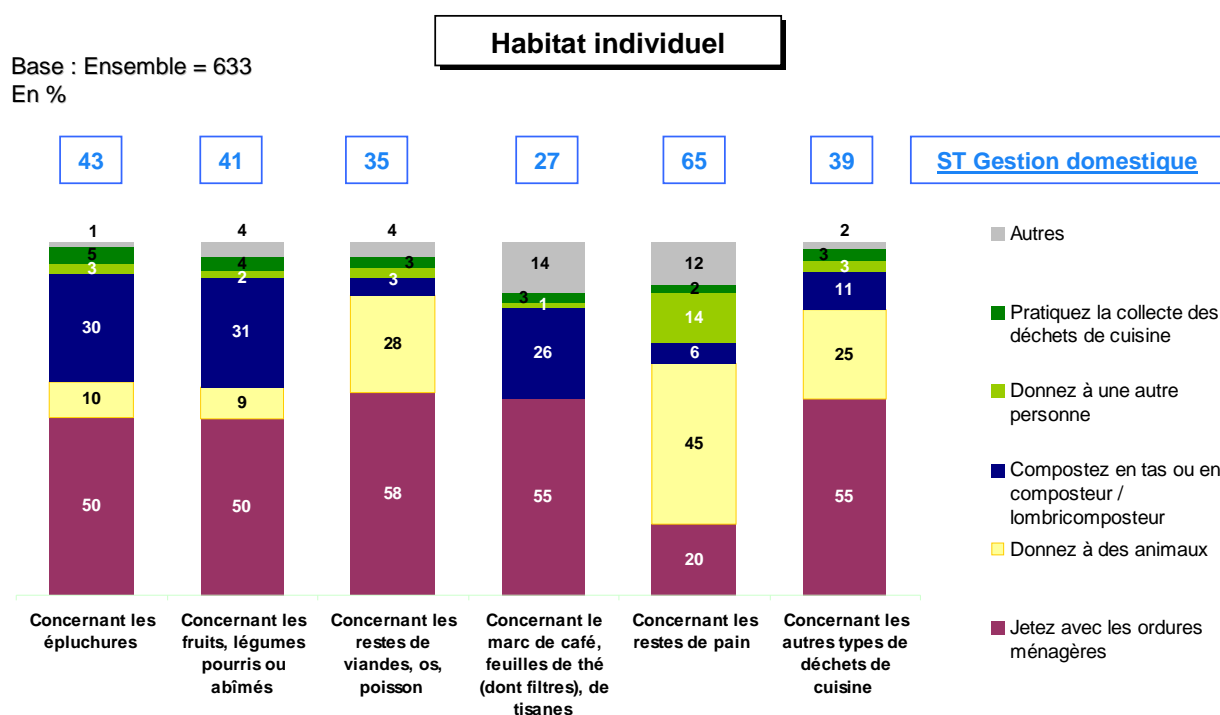
On observe un taux de « autres » assez élevé pour les restes de pain, qui correspond probablement aux miettes jetées à l'extérieur et pour le marc de café qui peut être étalé au pied des plantes.

I.4.1.1.3 Répartition des destinations par type de déchets sur l'habitat individuel

Le type d'habitat étant un critère déterminant des pratiques de gestion domestique, le même graphique est présenté pour l'habitat individuel.

Q1. Concernant... Diriez-vous que vous les ...?

Q2. Vous m'avez dit que pour... (Déchet), vous les (destination). Parmi ces destinations, laquelle est la principale



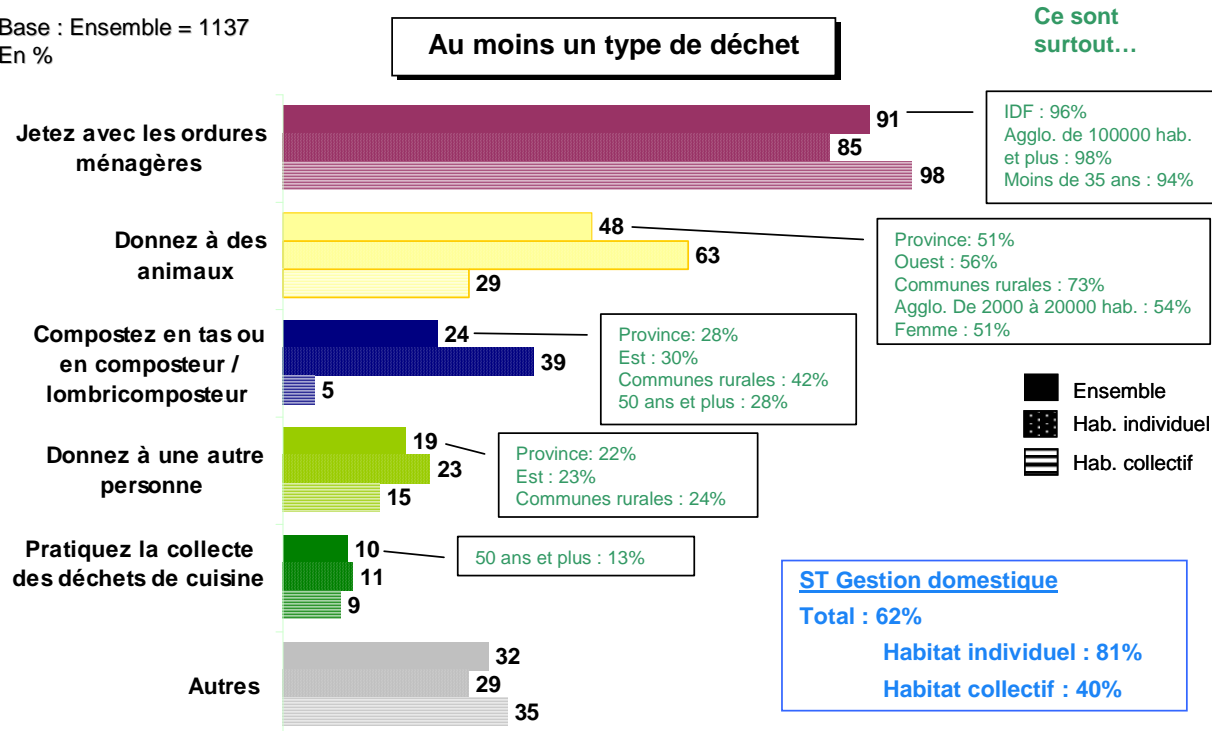
On observe que sur l'habitat individuel :

- La mise en poubelle est moins pratiquée pour les déchets de cuisine : à peine plus de la moitié des français déclarent jeter principalement leurs déchets de cuisine à la poubelle.
- Le compostage prend également une place bien plus importante : aux alentours de 30 % de foyers concernés pour les fruits et légumes pourris ou abimés et les épluchures (contre 2 à 3 % auprès des français résidant en habitat collectif).

I.4.1.1.4 Étendue des pratiques

Q1. Concernant... Diriez-vous que vous les ...?

Base : Ensemble = 1137
En %



Si l'on observe l'étendue des pratiques de gestion de déchets de cuisine, 24 % des Français disent composter au moins un déchet de cuisine et 62% gèrent une partie au moins de leur déchets de cuisine à domicile.

38 % des français ne pratiquent donc aucun type de gestion domestique et 9 % ne jettent rien aux ordures ménagères.

On retiendra que les Français « les plus gestionnaires » sont significativement plus nombreux à résider en Province, dans les communes rurales, et en habitat individuel (39 % compostent au moins un type de déchet vs 24%).

En habitat collectif, 60% de la population ne gère absolument aucun déchet de cuisine à domicile.

Suivant cette même logique, la fréquence de la gestion domestique décroît lorsque la taille de l'agglomération augmente.

	Communes rurales	De 2 000 à 20 000 habitants	De 20 000 à 100 000 habitants	100 000 habitants et plus	Agglomération parisienne
Jetez avec les ordures ménagères	81%	88%	92%	98%	96%
ST Gestion domestique	89%	72%	70%	46%	34%
Donnez à des animaux	73%	54%	51%	32%	27%
Compostez en tas ou en composteur / lombricomposteur	42%	30%	26%	14%	7%
Donnez à une autre personne	24%	25%	20%	18%	6%
Pratiquez la collecte des déchets de cuisine	11%	11%	7%	8%	13%
Autres	26%	33%	28%	37%	31%

I.4.1.2 Pratiques actuelles de gestion : les déchets de maison

« Q12. Nous allons maintenant parler des déchets de maison comme, par exemple, les mouchoirs en papiers, les essuie-tout, les journaux ou papiers ou encore les sciures, copeaux... ».

I.4.1.2.1 Importance des destinations dans les pratiques des français – moyenne des pratiques*

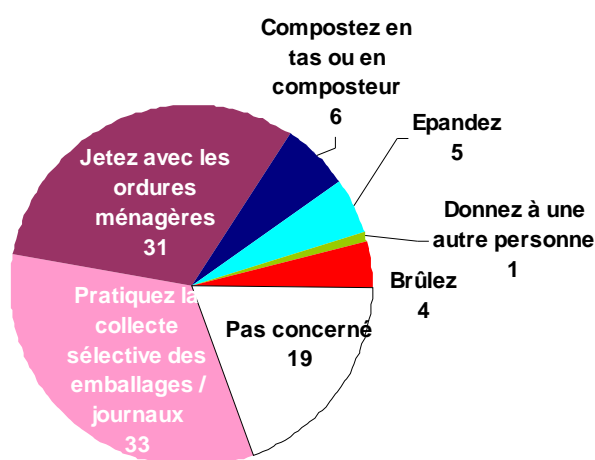
(*) Ce tableau est une moyenne des pratiques sur tous les types de déchets de maison identifiés sans application de pondération.

Q12. Concernant... Diriez-vous que vous les ... ?

Q13. Vous m'avez dit que pour... (Déchet), vous les (destinations). Parmi ces destinations, laquelle est la principale

Base : Ensemble = 1137

En %



ST Gestion domestique

16%

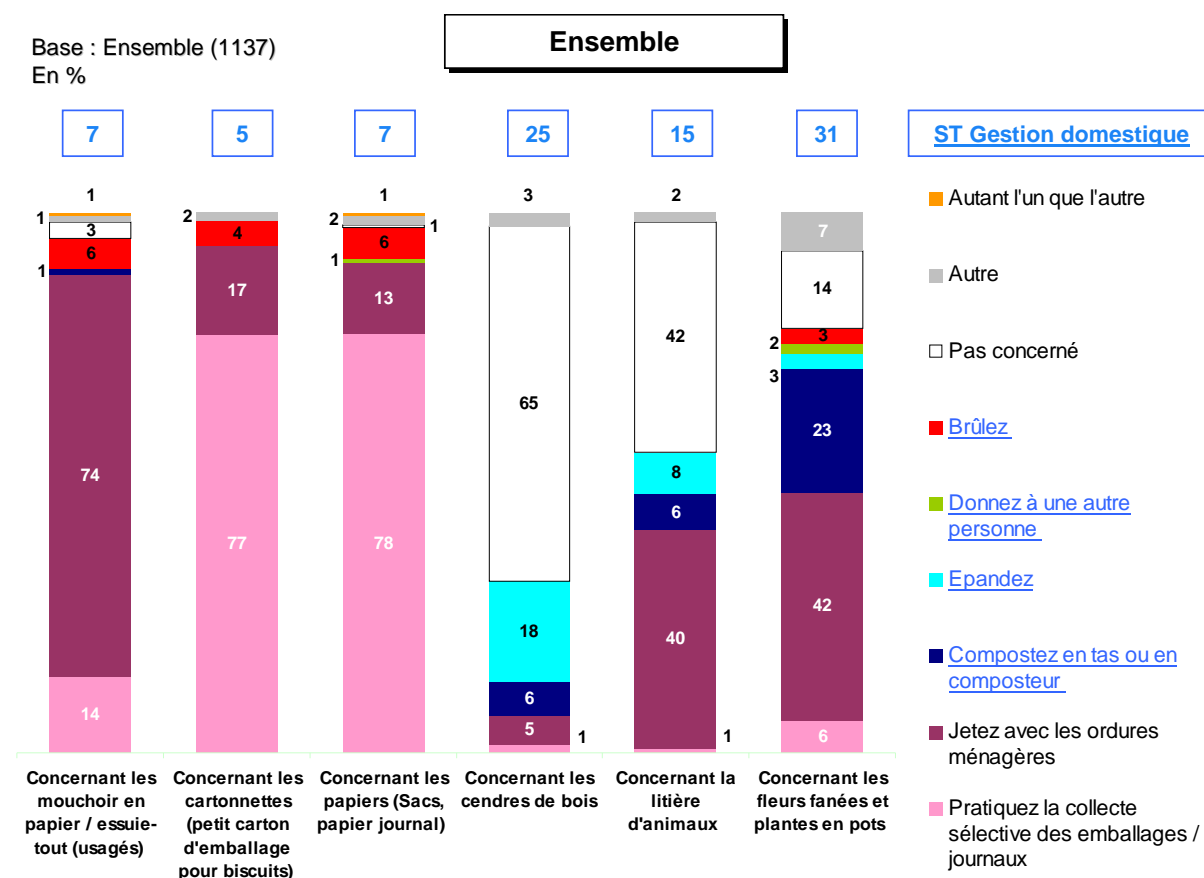
Tous types de déchets de maison confondus, la mise à la poubelle et la collecte sélective des emballages apparaissent comme les pratiques principales à la même hauteur.

Le compostage est tout de même la troisième pratique privilégiée par les français pour leurs déchets de maison (à hauteur de 6 %).

Nota : Le brûlage (en l'occurrence des cartons ou papiers) est considéré comme de la gestion domestique car il n'est pas traité par la collectivité. Par conséquent, le chiffre concernant la gestion domestique ne représente donc pas uniquement des bonnes pratiques.

Au-delà du bout de papier qui allume le feu, le brûlage des papiers et cartons en foyer domestique est une mauvaise pratique. En effet les papiers et cartons étant réglementairement assimilés aux ordures ménagères (il s'agit de fraction des ordures ménagères), leur brûlage est interdit. La raison est que le brûlage des papiers et cartons, même dans un appareil de chauffage individuel, est une source de pollution. Le brûlage des papiers et cartons y compris dans des chaudières industrielles est d'ailleurs soumis aux mêmes exigences d'épuration que l'incinération d'ordures ménagères ou de déchets dangereux.

I.4.1.2.2 Répartition des destinations par type de déchets sur l'ensemble de l'échantillon



Cette catégorie recouvrant des déchets de nature très variée, on constate une grande différence de destinations :

- Les cartonnets et papiers sont majoritairement placés (77 %) à la collecte sélective des journaux et emballages,
- Les mouchoirs et la litière des animaux aux ordures ménagères,
- Les fleurs fanées aux ordures ménagères et également en compostage,
- Les cendres de bois vont majoritairement en épandage.

Ceux qui incluent le brûlage dans leur pratique (15 %) brûlent les cartons, les papiers mais aussi les mouchoirs (4 à 6 % de citations). Rapporté aux seuls foyers qui disposent d'un appareil de chauffage au bois, le brûlage concerne 19% des foyers pour les cartonnets, et 26% pour les papiers.

La gestion domestique concerne surtout les cendres de bois (25% de l'ensemble des foyers mais 81 % des foyers qui les produisent) et les fleurs fanées.

Ces questions mettent aussi en évidence les efforts qui restent à faire en communication sur la collecte sélective des recyclables puisque contrairement aux consignes de tri généralement diffusées :

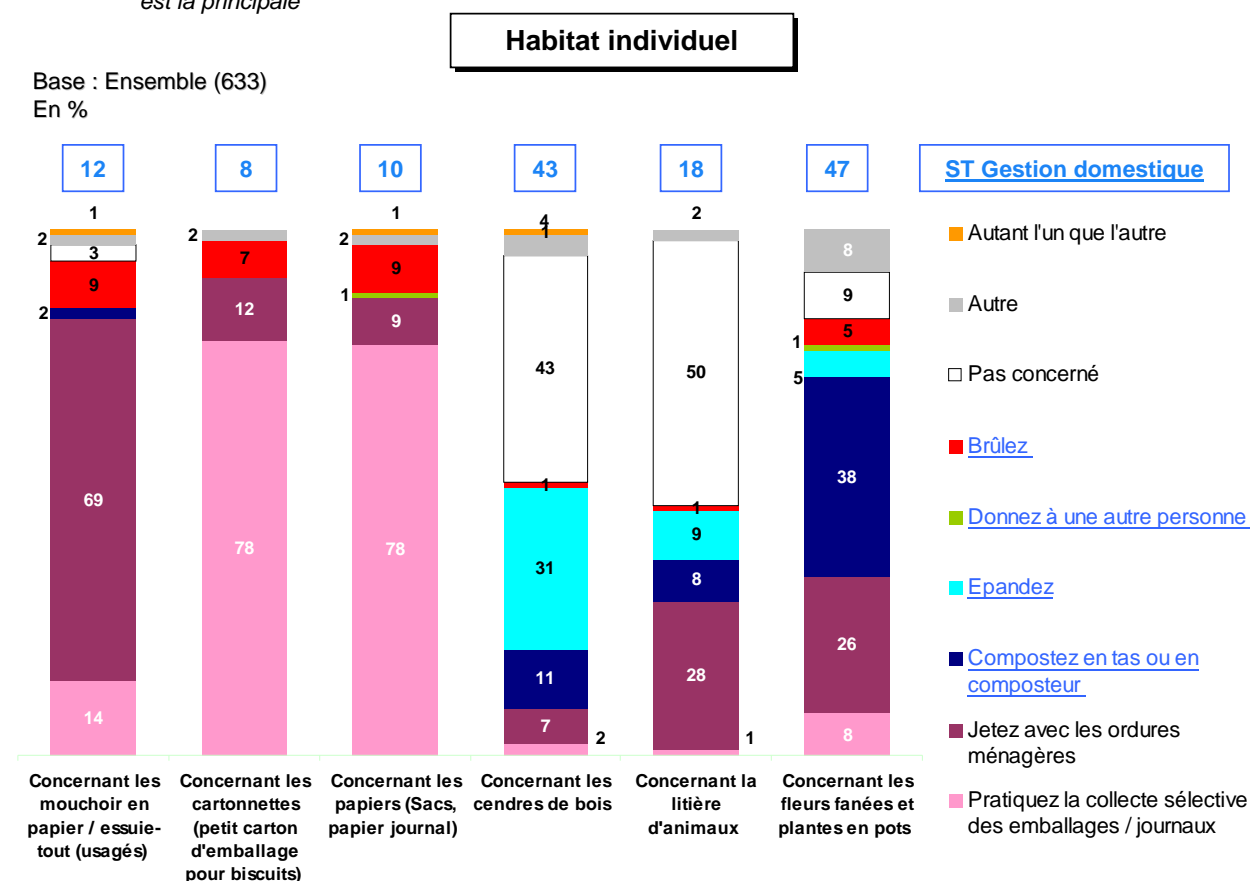
- 14 % des Français jettent les mouchoirs en papier et essuie-tout usagés à la collecte sélective des journaux et emballages,
- et 6 % les fleurs fanées et les plantes en pots.

Ces chiffres reflètent vraisemblablement des erreurs inconscientes des usagers liées à la nature de ces déchets : papier et plastiques des plantes en pots. On pourrait aussi penser qu'il s'agit de confusion avec les collectes de biodéchets (déchets de cuisine et de jardin) qui acceptent souvent les mouchoirs mais la rareté de celles-ci sur le territoire, et donc statistiquement dans l'échantillon, rend cette hypothèse peu probable.

I.4.1.2.3 Répartition des destinations par type de déchets sur l'habitat individuel

Q12. Concernant... Diriez-vous que vous les ...?

Q13. Vous m'avez dit que pour... (Déchet), vous les (destinations). Parmi ces destinations, laquelle est la principale

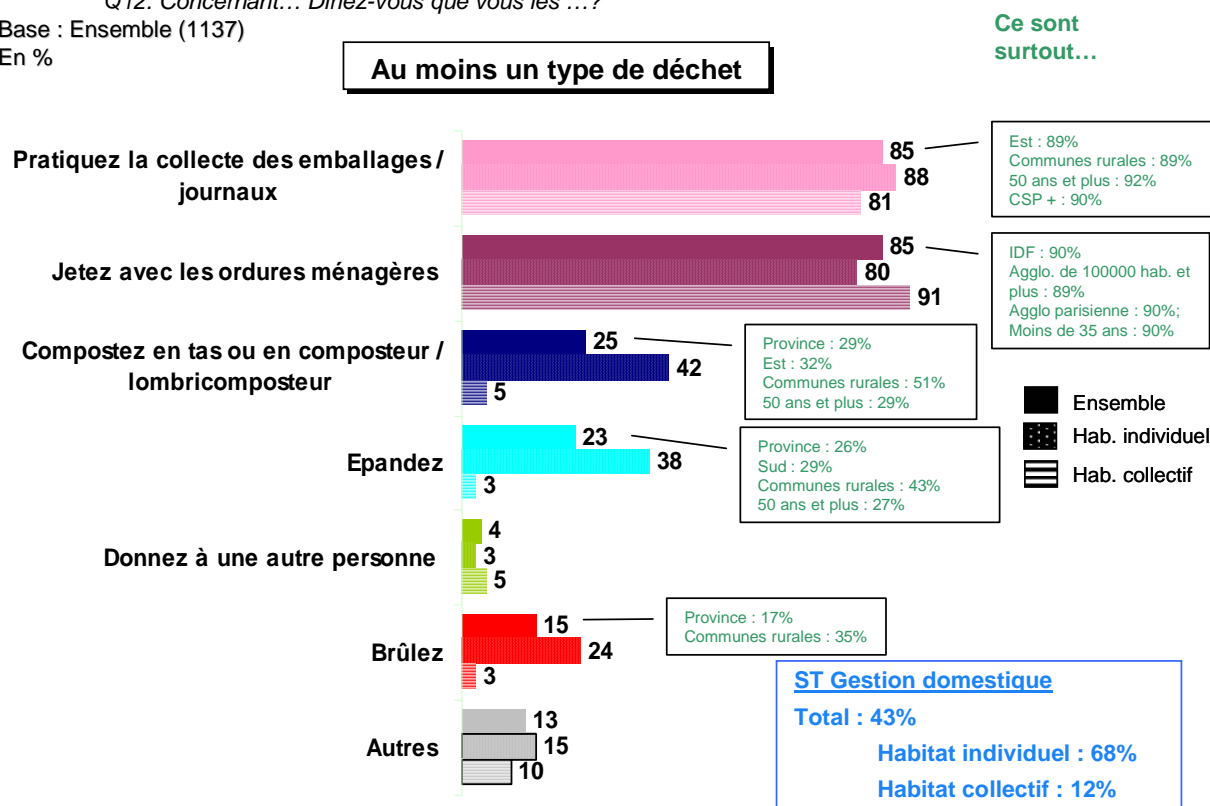


On observe une incidence plus forte du compostage en habitat individuel (38 % pour les fleurs fanées), entraînant par la même occasion, une baisse du nombre de personnes déclarant jeter principalement leurs déchets de maison aux ordures ménagères.

Par ailleurs, la part de gestion domestique des cendres est naturellement plus forte puisque les utilisateurs de chauffage individuel au bois résident essentiellement en habitat individuel.

I.4.1.2.4 Etendue des pratiques de gestion des déchets de maison

Q12. Concernant... Diriez-vous que vous les ...?
 Base : Ensemble (1137)
 En %



Comme pour les déchets de cuisine, on observe une différence importante entre l'habitat individuel et collectif sur l'étendue des pratiques de gestion domestique des déchets de maison comme le brûlage, l'épandage et le compostage.

Près de 9 personnes sur 10 résidant en habitat collectif ne gèrent aucun déchet de maison à domicile.

Le chiffre de 15% de brûlage peut être rapproché des 16% de foyers qui déclarent utiliser régulièrement un appareil de chauffage au bois (cf. structure de l'échantillon). Toutefois, cet important recours au brûlage est à moduler puisque, compte tenu de la question, une personne qui utilise du papier pour allumer son feu est comptabilisée dans ce calcul.

	TOTAL	Communes rurales	De 2 000 à 20 000 habitants	De 20 000 à 100 000 habitants	100 000 habitants et plus	Agglomération parisienne
Pratiquent la collecte sélective des emballages / journaux	85	89	86	81	81	88
Jetez avec les ordures ménagères	85	78	81	88	89	90
ST Gestion domestique	43	78	50	40	27	15
Compostez en tas ou en composteur	25	51	30	23	12	8
Epandez en paillage	23	43	28	19	14	6
Brûlez	15	35	13	11	7	2
Donnez à une autre personne	4	4	3	4	4	4
Autre	13	14	15	13	12	11

I.4.1.3 Pratiques actuelles de gestion : les déchets verts

« Q19. Nous allons enfin parler des déchets verts, c'est-à-dire, par exemple, les tontes de gazon, les tailles de haies, les feuilles...».

I.4.1.3.1 Importance des destinations dans les pratiques des français – moyenne des pratiques*

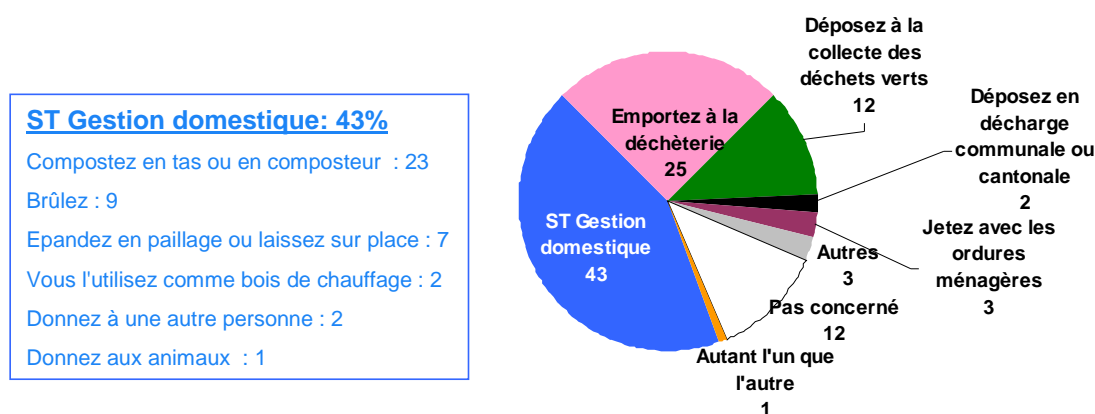
(*) Ce tableau est une moyenne des pratiques sur tous les types de déchets verts identifiés sans application de pondération.

Q19. Concernant... Diriez-vous que vous les ...?

Q20. Vous m'avez dit que pour... (Déchet), vous les (destinations). Parmi ces destinations, laquelle est la principale

Base : Détenteurs d'un jardin = 734

En %



Sur la base des 57% de français ayant un jardin (familial ou d'agrément) et/ou potager :

- La gestion domestique est le mode de gestion des déchets verts le plus répandu. En effet, 43% des foyers disent gérer principalement leurs déchets verts (tous types confondus) de cette façon là. Au sein de la gestion domestique, c'est le compostage qui est le plus utilisé par les français pour gérer leurs déchets verts,
- La déchèterie est utilisée en moyenne à hauteur de 25 % dans la gestion des déchets verts.

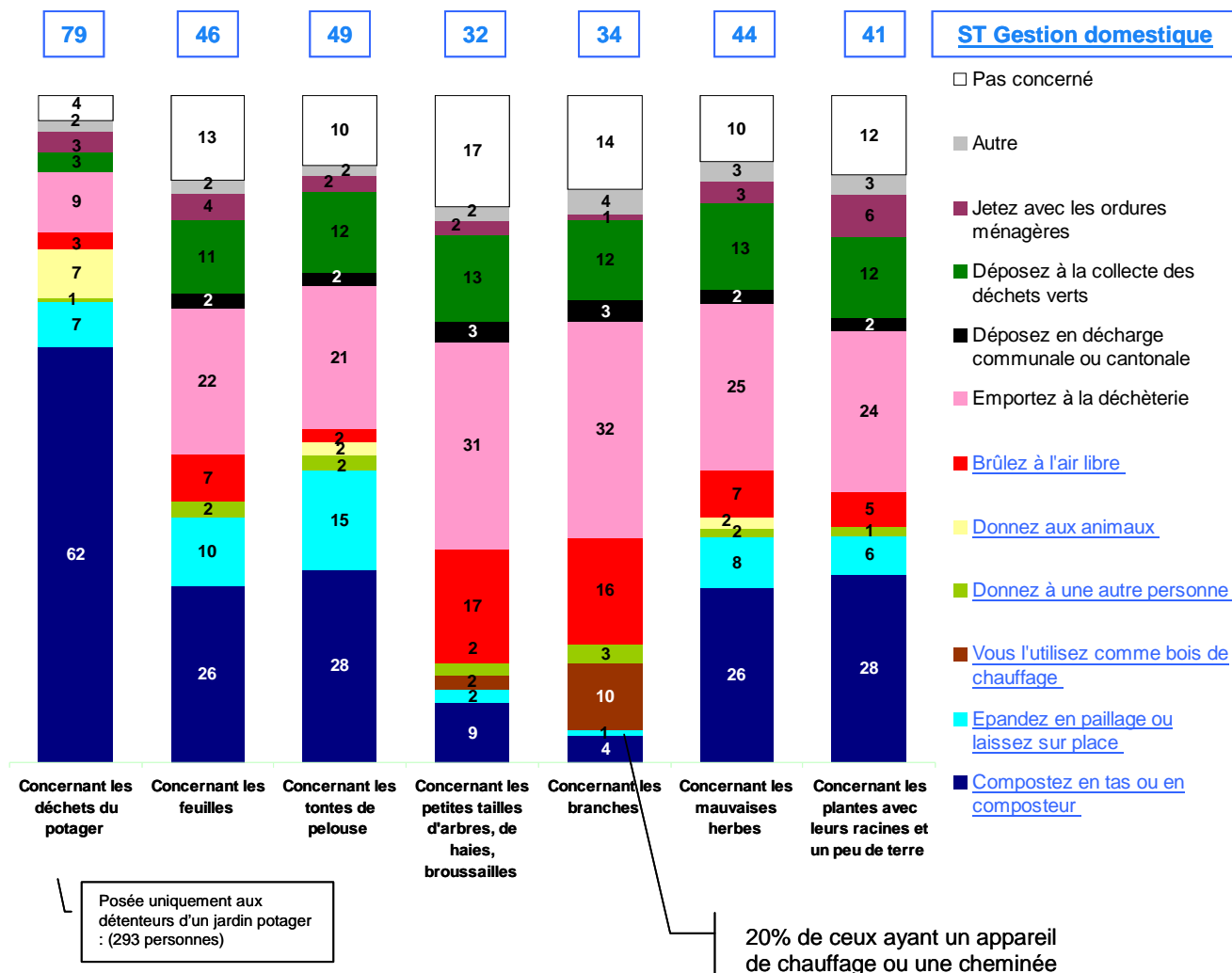
Les mauvaises pratiques (brûlage à l'air libre + décharge) représentent, en moyenne à elles deux, 11 % des habitudes de gestion tous types de déchets verts confondus.

L'enquête a aussi mis en évidence que 87 % des Français résidant en habitat individuel ont un jardin d'agrément et 41% ont un jardin potager ou familial.

I.4.1.3.2 Répartition des destinations par type de déchets

Base : Détenteurs d'un jardin = 734
En %

Ensemble



Les nombreuses variétés de déchets que recouvre l'appellation « déchet de jardin » peuvent être regroupées en trois groupes à la lumière des pratiques de gestion :

- $\frac{3}{4}$ des détenteurs de potagers gèrent eux mêmes les déchets du potager, ceci essentiellement par compostage.
- Un peu moins de la moitié des foyers gère à domicile des feuilles, tontes ou mauvaises herbes et plantes avec leur racines (plantes annuelles par ex.) et moins de la moitié les destine aux filières collectives (déchèteries ou collectes de déchets verts).
- Les petites tailles et branchages ne sont gérés à domicile que par $\frac{1}{3}$ des foyers, avec un recours significatif au brûlage ou au bois de chauffage pour les branches

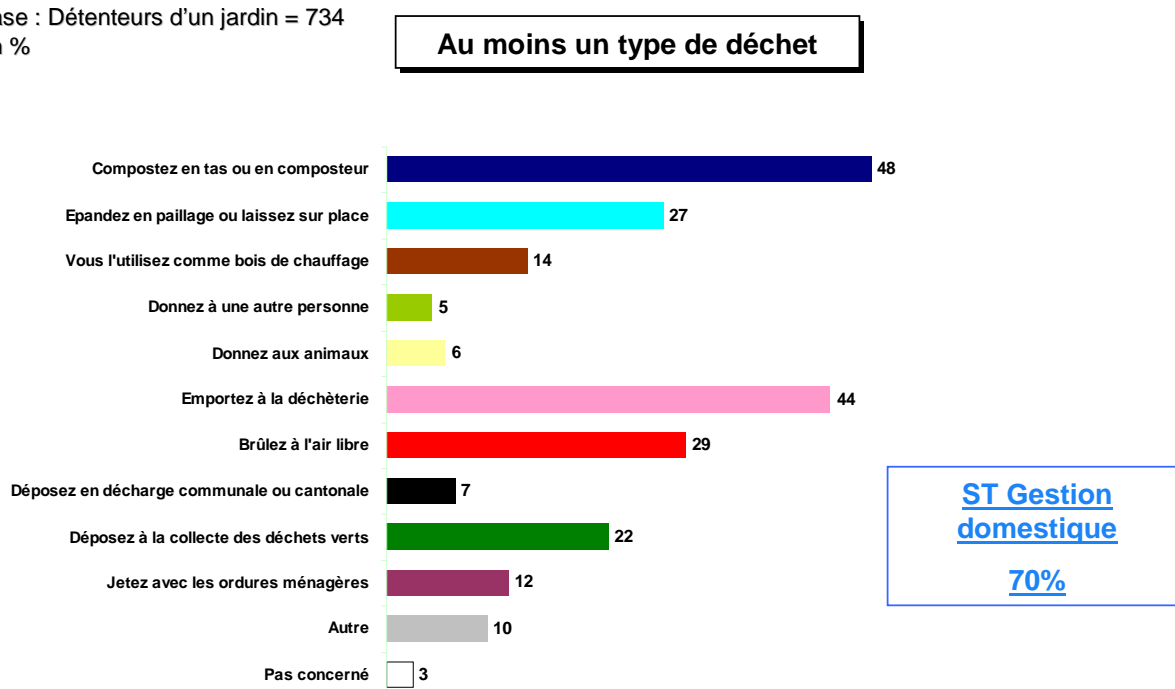
Du côté des filières, on observe que :

- La fréquence d'utilisation des collectes sélectives de déchets verts est quasiment identique pour tous les déchets verts du jardin (potager exclu) ce qui correspond bien à la finalité de ces collectes souvent destinées à tous les déchets de jardin.
- la déchèterie est largement utilisée pour les tailles et branchages (1/3 des détenteurs de jardin) mais moins pour les autres catégories de déchets de jardin. Ainsi seul 1/5 des foyers apporteraient les tontes en déchèteries (on rappelle que ces déchets sont problématiques en déchèterie voire en plate forme de compostage du fait de leur forte putrescibilité qui peut engendrer des nuisances olfactives).

1.4.1.3.3 Etendue des pratiques de gestion des déchets verts

Q19. Concernant... Diriez-vous que vous les ...?

Base : Détenteurs d'un jardin = 734
En %



70 % des français détenteurs d'un jardin gèrent chez eux au moins un type de déchet vert.

Moins de 5 % jettent tous les déchets verts avec les ordures ménagères.

Les mauvaises pratiques (recours au brûlage à l'air libre ou à la décharge pour un type de déchet) concernent 35% des Français avec jardin, essentiellement pour les tailles de branches et les broussailles (cf. la répartition des destinations par type de déchets).

Environ un quart des ménages sont des pratiquants du brûlage, essentiellement parce qu'il s'agit pour eux d'un système moins contraignant que les autres.

I.4.1.3.4 Pratiques actuelles de gestion des déchets verts – le broyage

Q21. Utilisez-vous un broyeur pour vos branches ?

Base : Personnes interrogées compostant, épandant en paillage ou laissant sur place leurs branches = 50
En %

Base faible!

Utilisation d'un broyeur



ST Oui

24

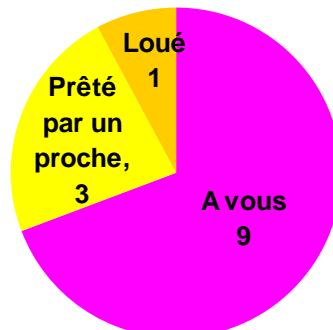
■ Jamais ■ Rarement ■ Oui, de temps en temps ■ Systématiquement

Propriété du broyeur

Q21bis. Et ce broyeur est-il généralement...

Base très faible!

Base : = 13
En effectif



L'utilisation du broyeur reste très marginale pour le broyage des branches mais la question n'a été posée qu'aux personnes déclarant épandre en paillage ou composter les branches.

Posée à l'ensemble des personnes pratiquant le compostage ou paillage, le résultat aurait pu être supérieur, les broyeurs domestiques étant aussi utilisés pour la catégorie « petites tailles de haie ».

I.4.1.3.5 Pratiques actuelles de gestion des déchets verts – le brûlage

Plus de 6 personnes sur 10 possédant un jardin ne brûlent pas leurs déchets verts à l'air libre. Essentiellement car ils trouvent que c'est désagréable, ou parce qu'ils savent que c'est interdit.

Q24bis. Avez-vous l'habitude de brûler à l'air libre vos déchets verts ?

Base : Détenteurs d'un jardin = 734
En %

Brûlage des déchets Verts

■ Non, pas du tout ■ Non, pas tellement ■ Oui, un peu ■ Oui, tout à fait



Ce sont surtout :
IDF : 85%
Terrain de moins de 500m²: 86%

Ce sont surtout :
Communes rurales : 35%
Terrain de 1000m² et plus : 39%

Raisons

Base = 549
En %

Q26Bis. Quelles sont toutes les raisons qui vous incitent à ne pas brûler à l'air libre vos déchets verts ?

Les odeurs / les fumées sont désagréables	48
Le brûlage à l'air libre est interdit	28
J'ai peur du feu / le feu est dangereux	13
Pour lutter contre la pollution/danger pour l'environnement	10
Je ne produis pas assez de déchets verts pour faire du feu	10
Je manque de place	9
C'est compliqué / Je n'ai pas le matériel nécessaire	9
Gestion domestique	4
Déchetterie /Collecte collective	3
Je n'y pense pas / n'a pas le réflexe, l'habitude	2
C'est pratique	1
Autre	1
NSP	2

Base = 185
En %

Q25Bis. Quelles sont toutes les raisons qui vous incitent à brûler à l'air libre vos déchets verts ?

C'est pratique -simple	63
C'est un gain de temps	23
Les difficultés d'accès à la déchèterie	17
C'est propre	12
Le plaisir de faire du feu	5
N'a pas le choix, pas d'autres moyens	5
Récupérer les cendres	4
A de la place / Possède le matériel adéquate	4
Je n'ai pas le droit de mettre mes déchets verts avec les ordures ménagères	3
Par habitude / tradition familiale	2
Eliminer les plantes malades	2
Plus écologique / Plus naturel	1
C'est la meilleure solution	1
Aucune	2
Autre	4
NSP	1

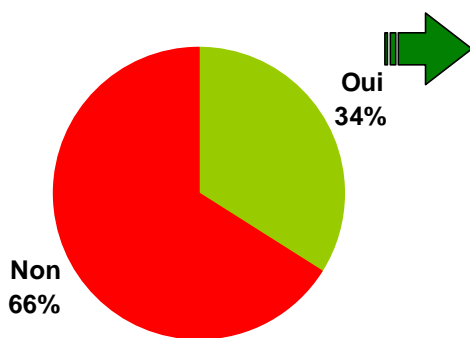
I.4.1.4 Pratiques actuelles de gestion : la pratique du compostage domestique

I.4.1.4.1 Etendue de la pratique

Q1- Q12 - Q19. ... Pour chacune des catégories de déchets que je vais vous citer, vous allez me dire ce que vous en faites.
Concernant... Diriez-vous que vous les ...?

Base : Ensemble = 1137
En %

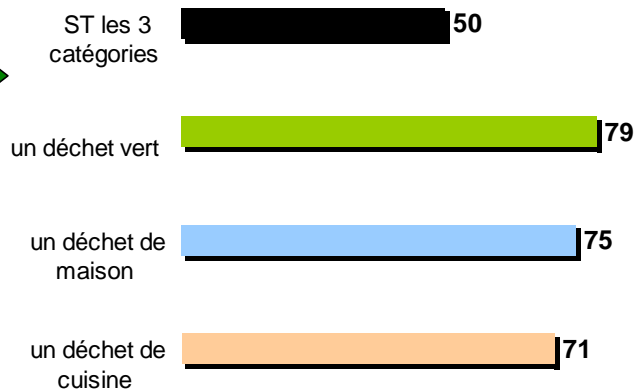
Pratiquent le compostage



Base : Personnes pratiquant le compostage = 387
En %

Quelles attitudes?

Parmi ces 34 % , ... % compostent au moins:



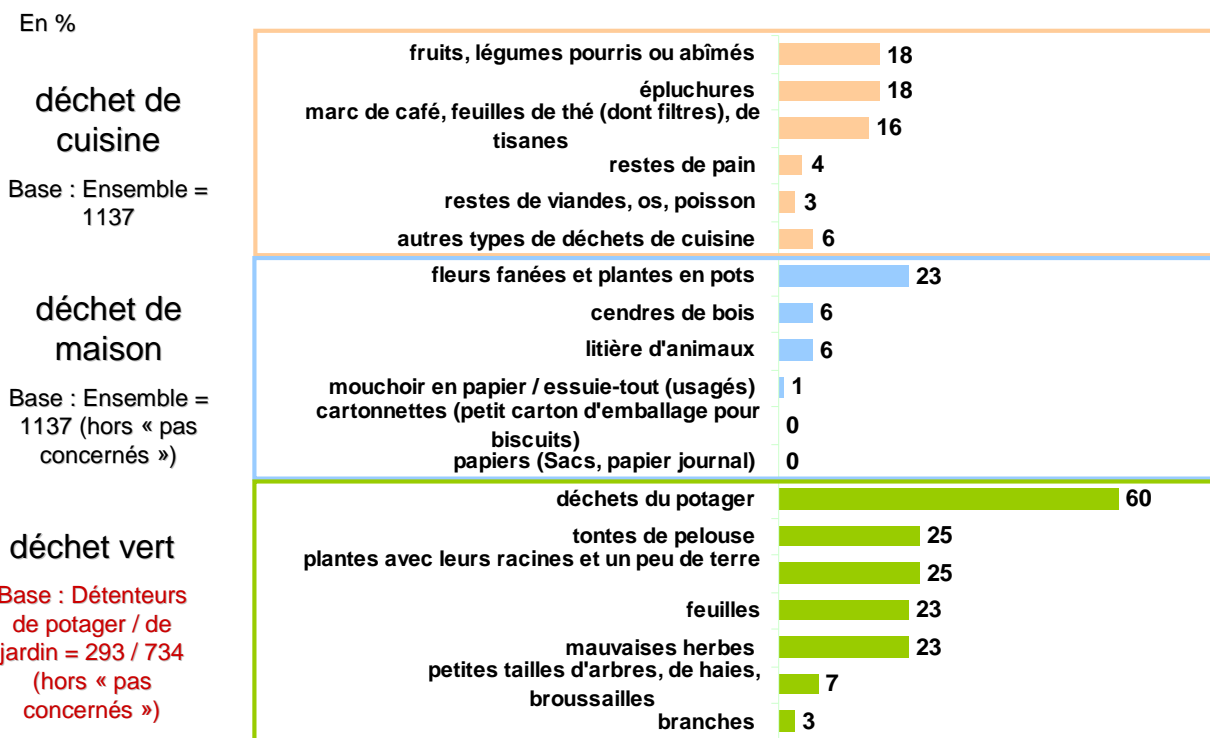
Le tiers de la population française pratique le compostage, cela équivaut à près de 9 millions de foyers (à raison de 2.3 personnes par foyer en moyenne).

Cependant, cette pratique n'est commune à tous les types de déchets que pour la moitié d'entre eux. Soit environ 15 % de la population.

Les trois catégories de déchets organiques sont compostées pratiquement à même hauteur (pour au moins un type de déchet dans chaque catégorie).

I.4.1.4.2 Fréquence de la destination compostage pour les déchets produits

Q1- Q12 - Q19. ... Pour chacune des catégories de déchets que je vais vous citer, vous allez me dire ce que vous en faites.
Concernant... Diriez-vous que vous les ... ?



Pour les déchets du potager, l'incidence de la pratique du compostage est de 60 %.

Le type de déchet le plus composté est « les déchets du potager », en effet, parmi les personnes ayant ce type de déchets, 72 % disent le composter.

Viennent ensuite une bonne partie des déchets verts : les tontes de pelouse, les plantes avec leurs racines et un peu de terre, les feuilles, les mauvaises herbes, puis, les fleurs fanées et plantes en pots.

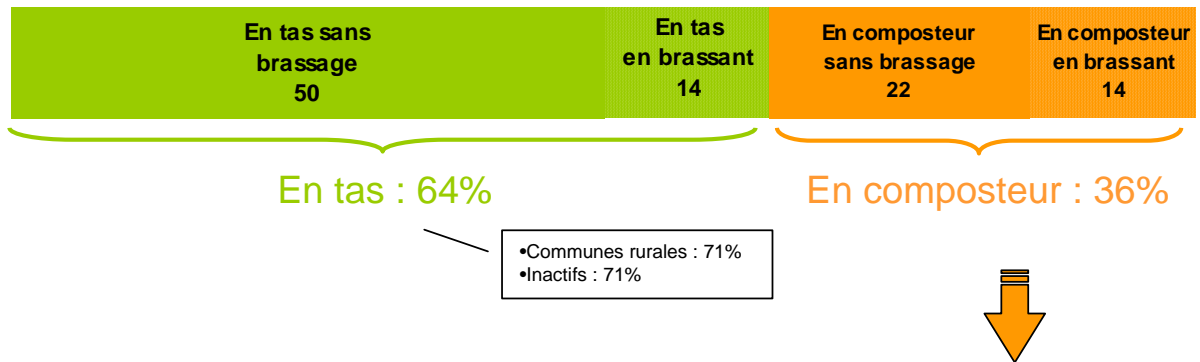
Les déchets de cuisine les plus compostés sont les fruits et légumes pourris ou abîmés et leurs épluchures, ainsi que le marc de café.

I.4.1.4.3 Le mode de compostage

Q30. Comment compostez-vous aujourd'hui ?

Base : Personnes pratiquant le compostage domestique = 442

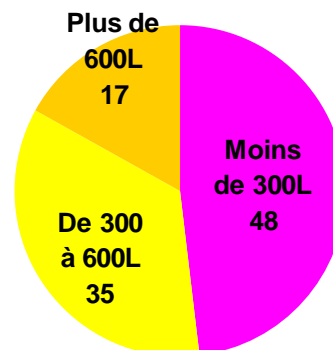
En %



Q31ter. Quel est en litre le volume de ce composteur ?

Base : Personnes compostant en composteur = 154

En %



Le compostage en tas prédomine et concerne 64% des foyers qui compostent.

On observe autant de personnes qui brassent des tas que le contenu du composteur (14 %).

Par contre, la proportion de personnes qui brassent parmi les personnes faisant du compostage en tas est moins importante que parmi ceux qui font du compostage en composteur.

Les composteurs les plus répandus sont ceux de moins de 300 L.

I.4.1.4.4 Le suivi du compostage

Base : Personnes pratiquant le compostage domestique = 442

En % Q35. Vous m'avez dit que vous faisiez du compostage. Quel est le procédé le plus proche de votre pratique ?

Sans brassage en tas	Sans brassage en composteur	Brassages en composteur	Brassages en tas
50	22	14	14

Sans brassages : 72% Brassage : 28%

•Communes rurales : 80%

50 ans et plus : 36%

72% des foyers compostent sans suivi particulier, notamment ceux qui compostent en tas.

Les foyers qui compostent en composteur interviennent plus souvent sur leur équipement (ce qui correspond bien aux préconisations d'utilisation d'un composteur fermé).

I.4.1.4.5 Déchets compostés selon le mode de compostage

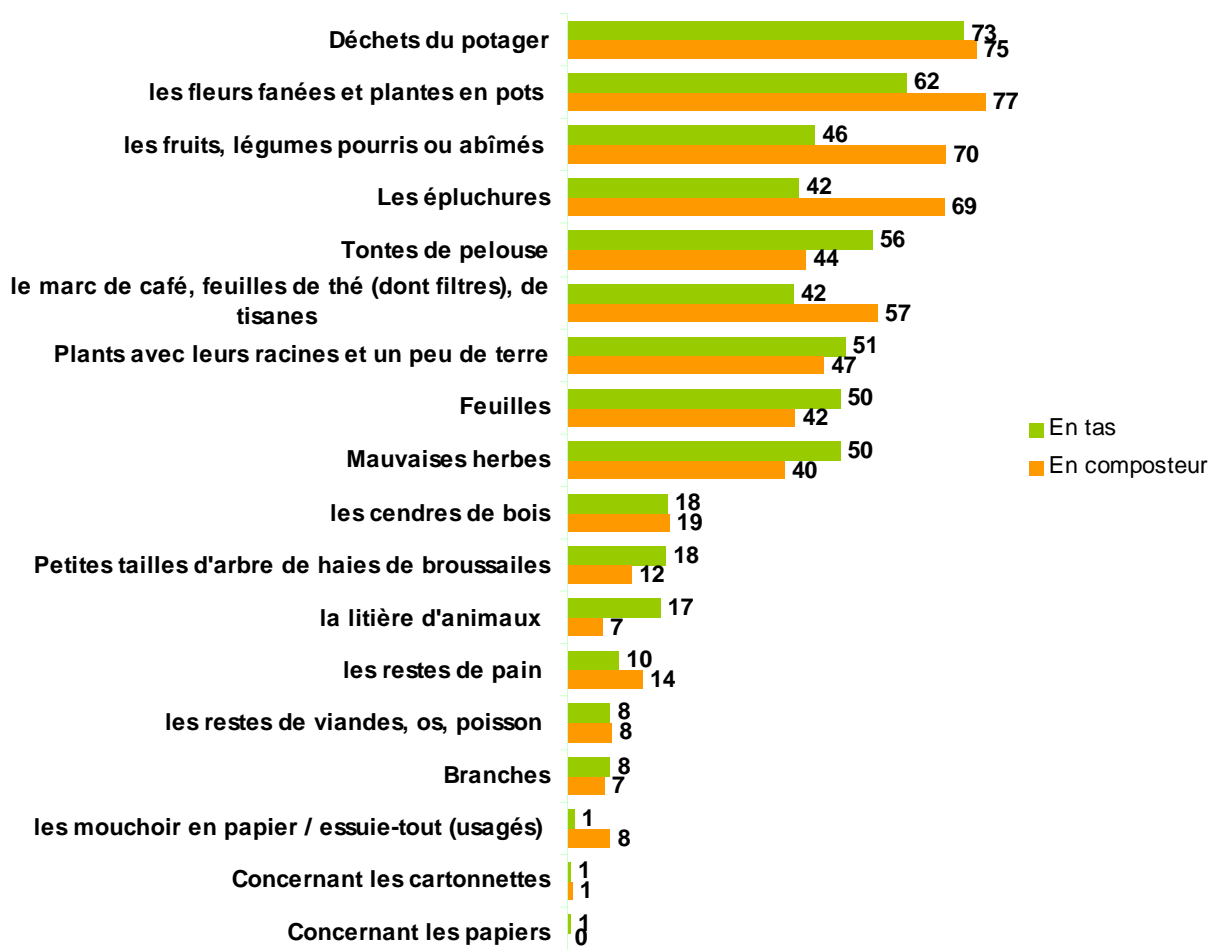
Q1- Q12 - Q19. ... Pour chacune des catégories de déchets que je vais vous citer, vous allez me dire ce que vous en faites.

Concernant... Diriez-vous que vous les ... ?

Q30. Comment compostez-vous aujourd'hui ?

Base : Personnes pratiquant le compostage domestique = 442

En %



Les déchets carnés ou de poisson sont rarement compostés (8% des foyers),

Les déchets les plus compostés sont les déchets du potager, du jardin et les déchets de cuisine d'origine végétale. Pour ces déchets, on observe des différences selon le matériel utilisé :

- Le compostage en tas concerne moins les déchets de cuisine (42 à 46% des utilisateurs du tas) que le compostage en composteur (57 à 70% des utilisateurs du bac)
- Inversement, le compostage des tontes est un peu plus fréquent chez les utilisateurs du tas (56%) que chez les adeptes du composteur (44%). On observe à peu près les mêmes chiffres (60% vs 40%) pour les mauvaises herbes et les feuilles qui, contrairement aux déchets de cuisine, sont des déchets volumineux mais pas « inconvenants » dans le paysage du jardin.

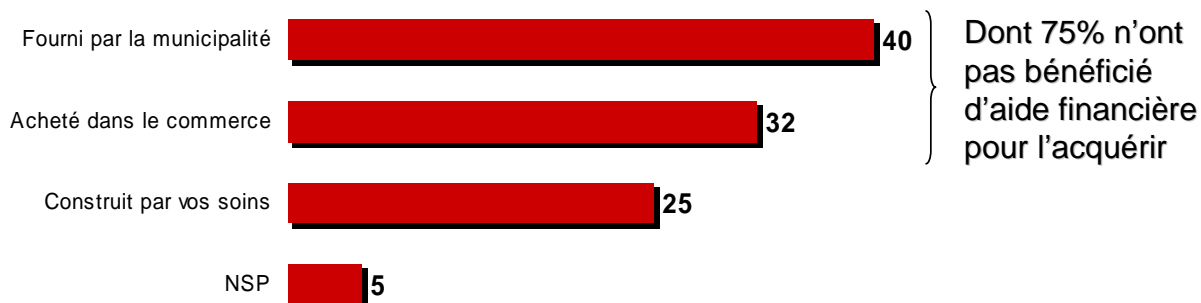
Dans le même ordre d'idée, on observe plus de compostage de mouchoirs usagés chez les adeptes du composteur (8%) que chez les utilisateurs du tas (1%).

I.4.1.4.6 Achat et entretien du composteur

Base : Personnes compostant en composteur = 154

En %

Q31. Ce composteur a-t-il été?



Les composteurs sont, dans la majorité des cas, fournis par les municipalités, puis achetés dans le commerce.

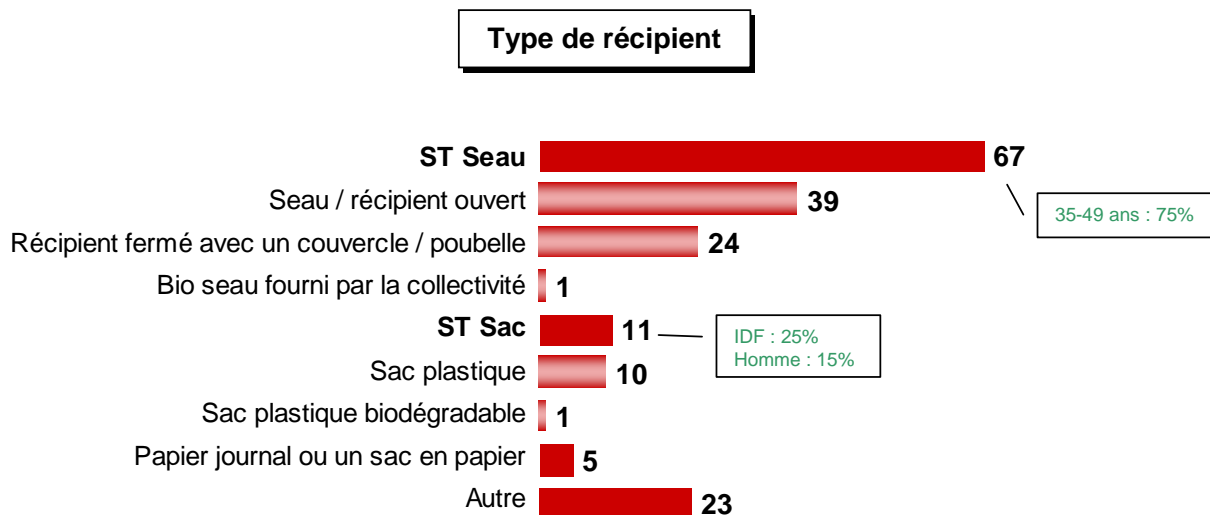
75% des personnes ayant eu leur composteur fourni par la municipalité ou acheté dans le commerce n'auraient pas bénéficié d'une aide financière : soit parce qu'ils ont effectivement acheté leur composteur en dehors de toute opération incitative menée par leur collectivité ou parce qu'ils n'ont pas conscience des aides.

En effet, le composteur est le plus souvent mis à disposition contre une modique somme mais une somme tout de même surtout pour quelqu'un qui ne se serait pas au courant des prix publics en magasins de détail.

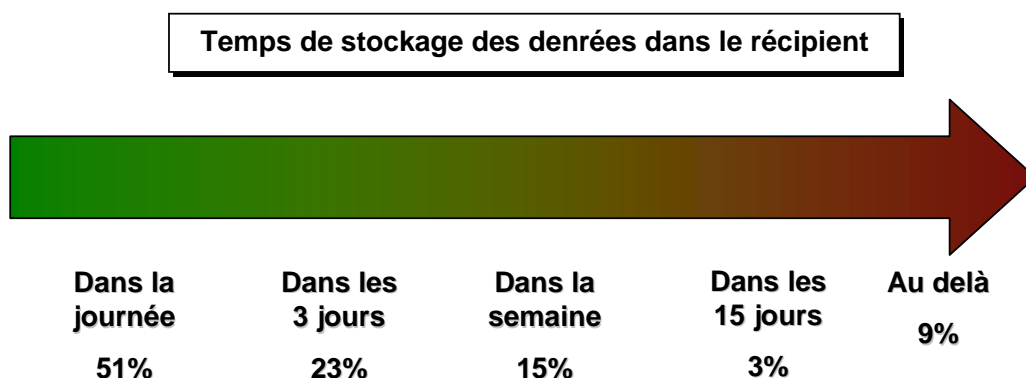
I.4.1.4.7 Le récipient intermédiaire et l'hygiène de la pré-collecte

Base : Personnes pratiquant le compostage domestique de déchets de cuisine = 315
En %

Q8. Vous m'avez dit que vous pratiquez le compostage. Généralement dans quel récipient intermédiaire stockez-vous vos déchets avant de les placer en composteur ?



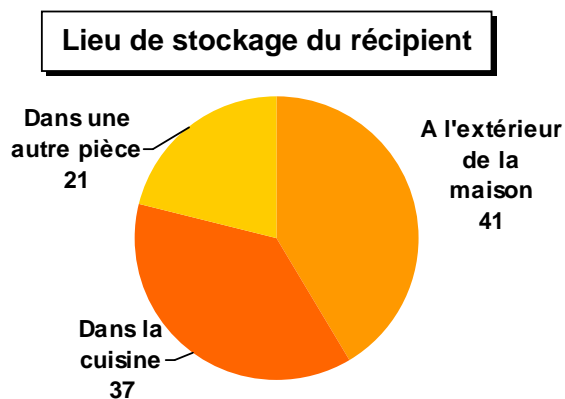
Q9. Au bout de combien de temps les déchets ainsi stockés sont ils généralement emportés ? Diriez-vous



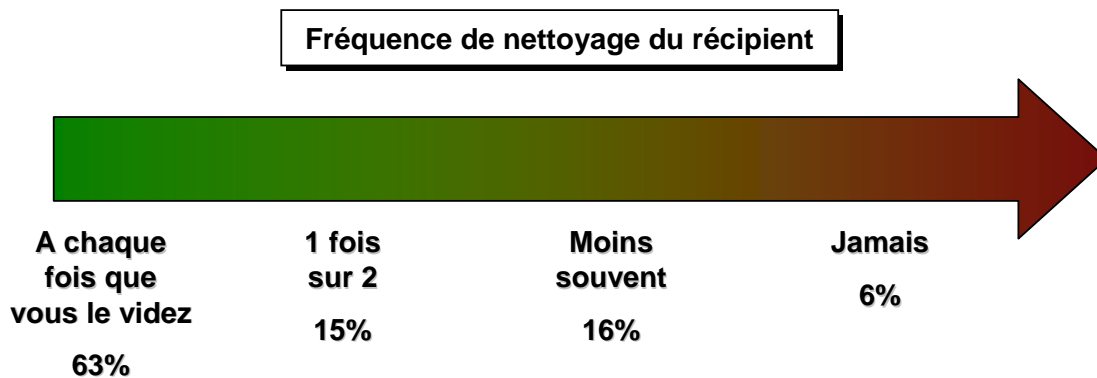
Le récipient le plus utilisé pour transporter des déchets est le seau (qu'il soit ouvert ou fermé). Les ¾ des déchets sont emportés dans les 3 jours.

Base : Personnes stockant leurs déchets de cuisine dans un récipient ouvert, un sac ou un Bio seau avant le compostage = 202
En %

Q10. Où ce récipient est il généralement installé ?



Q11. A à quelle fréquence nettoyez-vous ce récipient que vous utilisez ?



Si la moitié des récipients est gardée à l'intérieur, ils sont la plupart du temps lavés à chaque vidage.

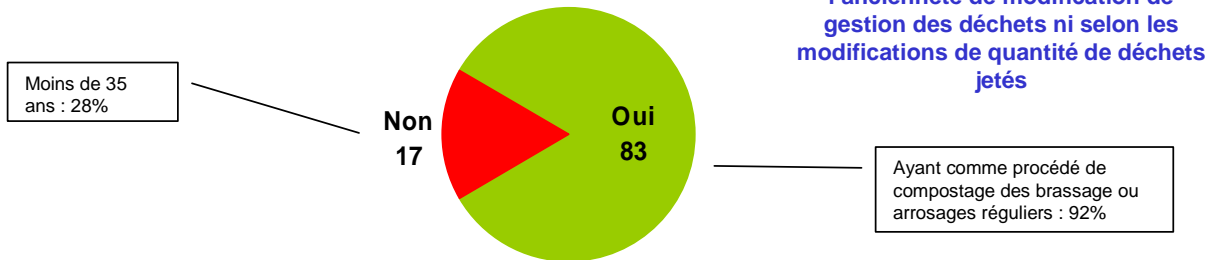
I.4.1.4.8 Utilisation du compost

Le compost produit est utilisé par plus de 8 personnes sur 10, ces derniers l'utilisent avant tout dans le potager et pour les plantes ou haies. La non utilisation du compost est essentiellement due à un manque de besoin, ou au fait que le compost soit trop jeune. Ce constat s'applique aussi bien aux « anciens pratiquants du compost » qu'aux « nouveaux » et indépendamment de la méthode (en tas ou en composteur).

Q36. Utilisez-vous le compost ainsi produit ?

Base : Personnes pratiquant le compostage domestique = 442
En %

Utilisation du compost



Raisons de non utilisation du compost

Q37. Quelles sont toutes les raisons pour lesquelles vous ne l'utilisez pas ?

Pas besoin / Manque d'utilité	14
Composteur trop jeune, trop récent	14
Ne possède pas de jardin	12
Ne jardine pas	5
Par habitude	4
Laisse la nature agir / Évite les pesticides	4
Compost de mauvaise qualité, mal fait	4
D'autres personnes viennent le chercher (voisins, jardinier)	4
N'aime pas le compostage	4
Ne connais pas	3
Manque de temps	3
Difficulté de gestion	3
Aucune	7
Autres	5
NSP	18

Lieux d'utilisation du compost

Q37bis. Où utilisez-vous le compost ?

Potager	61
Rempotages de plantes ou nouvelles plantations	47
Pieds de haie ou arbres	42
Epandage sur pelouse	11
Dans le jardin	2
Parterre de fleurs	1
Autres	4
NSP	1

Le soin apporté au compostage semble se traduire par une plus forte utilisation du compost, ce qui est logique car le compost ainsi produit est sans doute de meilleure qualité.

I.4.1.5 Les installations mises à disposition par la collectivité

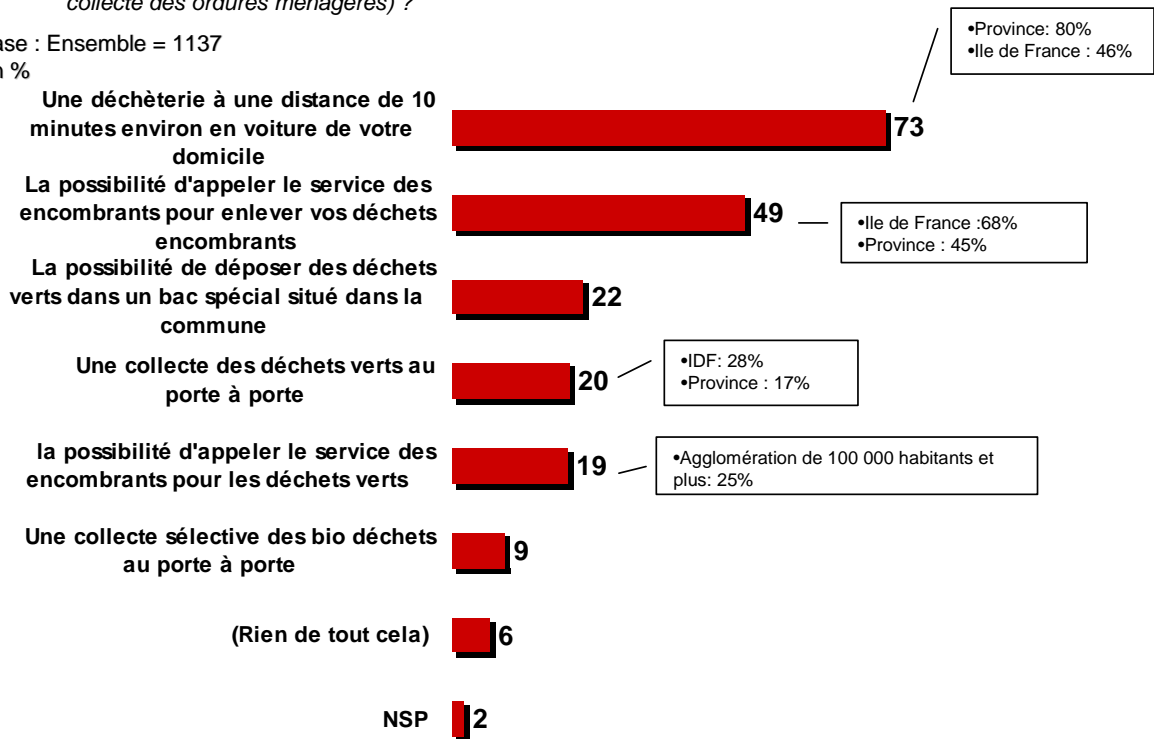
Les ¾ des français déclarent avoir une déchèterie à moins de 10 minutes de voiture de leur domicile.

Les services spécifiques mis à disposition pour les déchets verts sont moins nombreux.

Seulement 6 % des français déclarent n'avoir aucun de ces services mis à leur disposition.

Q40bis. Parmi les services que je vais vous citer, quels sont ceux que la collectivité met à votre disposition pour vos déchets ménagers, déchets de maison et déchets verts (en dehors de la collecte des ordures ménagères) ?

Base : Ensemble = 1137
En %



Croisement de la question par elle-même (réponses rapportées à la base ensemble interrogée) :

15% des Français déclarent avoir à la fois une collecte des déchets verts au porte à porte et une déchèterie à moins de 10 minutes en voiture de leur domicile.

	Déchèterie	Collecte des déchets verts en PAP	Dépose déchets verts dans bac dans commune	Service des encombrants pour déchets verts	Collecte sélective des biodéchets en PAP	Service des encombrants pour déchets encombrants
Déchèterie	73%	15%	17%	14%	7%	35%
Collecte des déchets verts en PAP	15%	20%	5%	7%	4%	12%
Dépose déchets verts dans bac dans commune	17%	5%	22%	6%	3%	10%
Service des encombrants pour déchets verts	14%	7%	6%	19%	3%	18%
Collecte sélective des biodéchets en PAP	7%	4%	3%	3%	9%	6%
Service des encombrants pour déchets encombrants	35%	12%	10%	18%	6%	49%

I.4.2 ÉVOLUTIONS DES COMPORTEMENTS DE GESTION DES DÉCHETS

I.4.2.1 Evolution des comportements ces dernières années

I.4.2.1.1 Evolution des comportements vis-à-vis des déchets de cuisine

Les comportements en matière de gestion des déchets de cuisine évoluent peu.

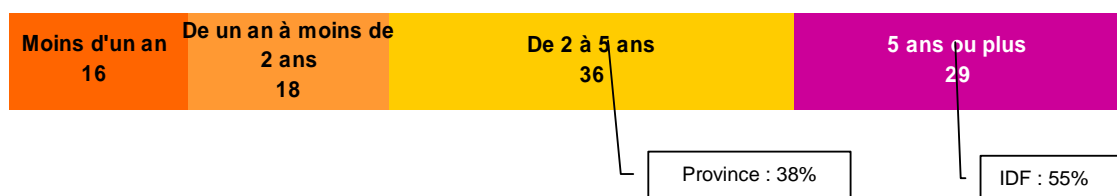
Cependant, un point encourageant est que les personnes ayant changé de comportement l'ont fait récemment (moins de 5 ans pour plus de 70 % d'entre d'eux).

Q3. Avez-vous toujours procédé de cette manière pour gérer vos déchets de cuisine ?



Q4. Depuis quand avez-vous changé vos habitudes ?

Base : N'a pas toujours procédé de cette manière pour gérer ses déchets = 183
En %

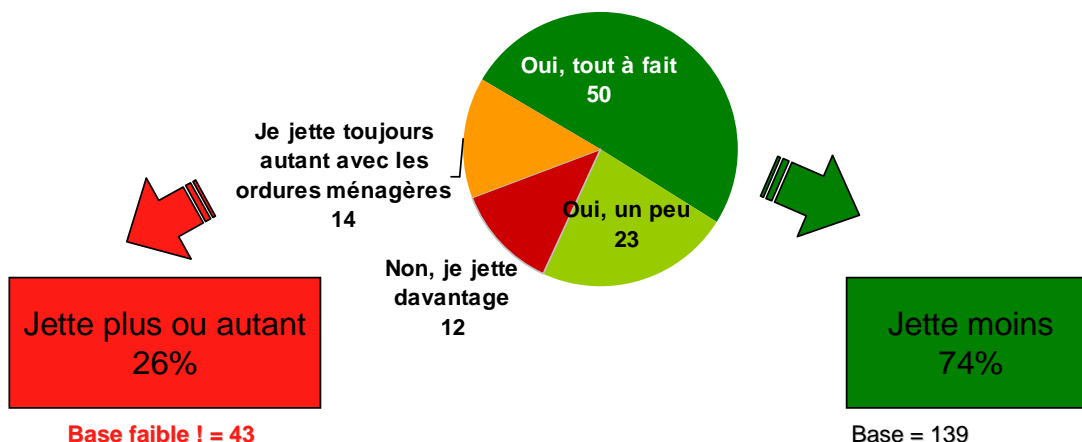


Parmi les personnes qui ont modifié leur comportement, les $\frac{3}{4}$ jettent moins, ils le font essentiellement pour des raisons de prise de conscience environnementale. Les personnes jetant plus ou autant le font par manque de place ou de matériel.

Q5. Avez-vous le sentiment maintenant de moins jeter vos déchets de cuisine avec les ordures ménagères?

Base : Personnes ayant modifié leur gestion des déchets de cuisine = 183

En %



Q7. Quelles sont toutes les raisons qui vous incitent à jeter davantage ou autant vos déchets de cuisine avec les ordures ménagères aujourd'hui ?

Je manque de place pour stocker les déchets dans mon logement	26
Je n'ai pas le matériel nécessaire	20
Je n'ai plus d'animaux	19
Pas le choix / Obligé de jeter	18
Je manque de place pour faire du compostage	17
C'est une contrainte au quotidien	12
Manque d'infrastructures / pas de collecte en ville / ma mairie ne le permet pas	12
La composition du foyer a changé	11
Par habitude / ça n'existait pas avant	6
Je ne sais pas quoi faire du compost	6
Je manque de savoir faire / d'informations	5
Changé de mode de vie / Déménagement	3
Protection de l'environnement / la nature	2
Les odeurs du compostage sont désagréables	2
A cause du suremballage	1
Autres	4

Q6. Quelles sont toutes les raisons pour lesquelles vous jetez moins vos déchets de cuisine avec les ordures ménagères aujourd'hui ?

Une prise de conscience écologique et environnementale	45
Les bienfaits que le compost peut apporter à mon jardin	31
Une action de ma collectivité locale	14
Je pratique davantage la collecte sélective de biodéchets	14
Donne aux animaux	9
La composition du foyer a changé	8
La réalisation d'une économie financière	7
Une campagne publicitaire sur la gestion des déchets	6
Pour gagner de la place / Moins de sacs poubelles	3
Pratique le compostage	3
La composition du foyer a changé (moins de monde)	3
Par habitude / L'a toujours fait	2
A déménagé	2
Autres	3
NSP	1

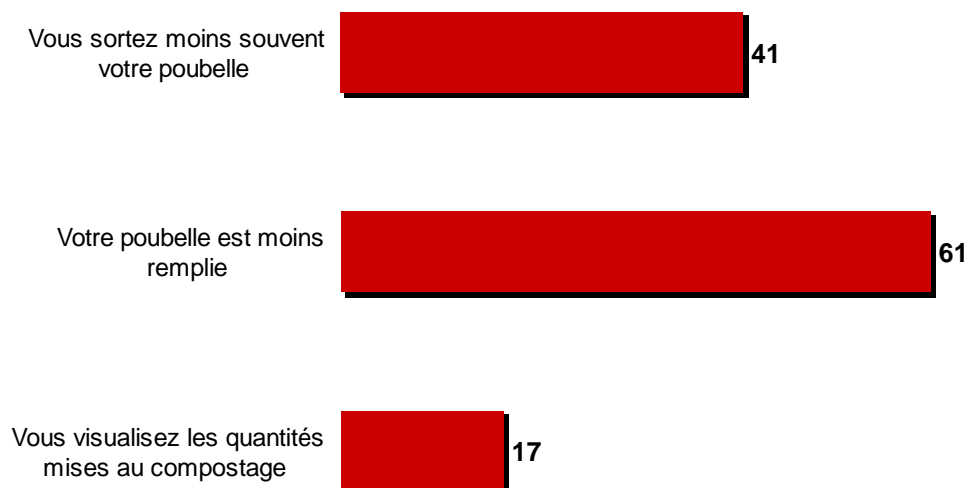
Les personnes qui ont récemment modifié leur gestion des déchets de cuisine l'ont fait dans le bon sens : moins aux ordures ménagères et plus vers une valorisation. Ainsi 74% d'entre elles déclarent constater une baisse des ordures ménagères.

C'est la prise de conscience environnementale qui constitue de loin le principal moteur de ce changement. Elle se traduit soit globalement « prise de conscience écologique et environnementale » soit à l'échelon local « bienfaits que le compost peut apporter à mon jardin ». L'importance de cette dernière réponse (31% des personnes) et la rareté des collectes sélectives de déchets de cuisine en France laisse penser que le changement de pratique s'est opéré surtout vers le compostage domestique.

La baisse observée des ordures ménagères se traduit par une poubelle moins remplie (61% des nouveaux « gestionnaires » le constatent) ou par une poubelle sortie moins souvent (41% le constatent).

Q6bis. Comment vous êtes-vous rendu compte que votre volume d'ordures ménagères diminuait ? (citer)

Base : Personnes ayant constaté une baisse de leur volume d'ordures ménagères = 139
En %



I.4.2.1.2 Evolution des comportements vis-à-vis des déchets de maison

Comme pour les déchets de cuisine, le nombre de personnes ayant modifié son comportement dans la gestion des déchets de maison est limité (à peine 20% des personnes).

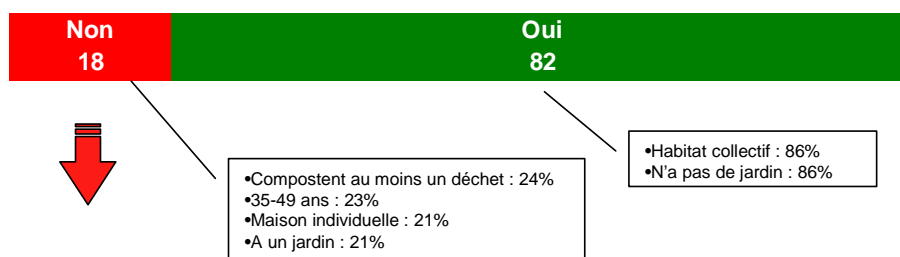
Les raisons d'évolution sont sensiblement les mêmes que pour les déchets de cuisine. Cependant, on note que l'action de la collectivité locale a motivé près de 30% des personnes qui jettent moins aujourd'hui.

Or, les déchets de maison comportant aussi des déchets appelés aux collectes sélectives (journaux et cartonnettes) il est difficile de dire vers quelle filière s'est opéré le changement : plus de compostage domestique ou plus de collectes sélectives de recyclables

Q14. Avez-vous toujours procédé de cette manière pour gérer vos déchets de maison ?

Base : Ensemble = 1137

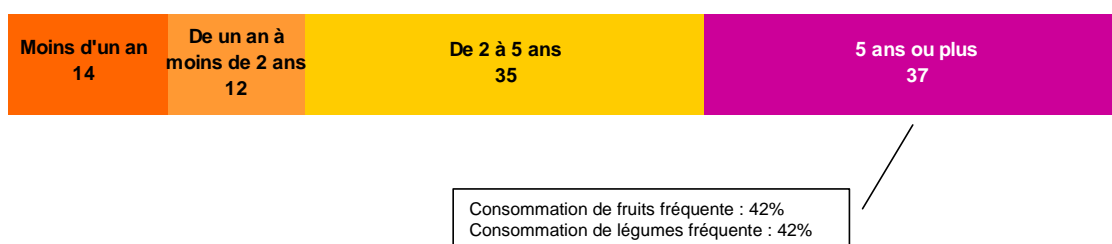
En %



Q15. Depuis quand avez-vous changé vos habitudes ?

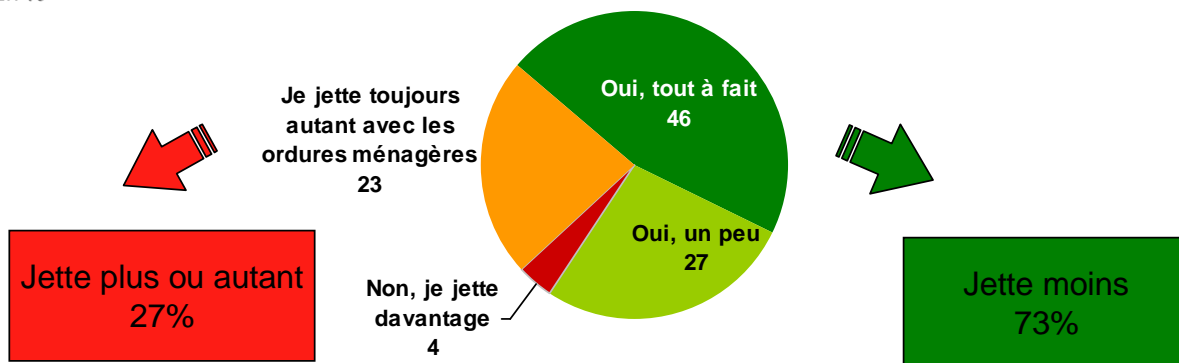
Base : N'a pas toujours procédé de cette manière pour gérer ses déchets = 211

En %



Q16. Avez-vous le sentiment maintenant de moins jeter vos déchets de maison avec les ordures ménagères?

Base : Personnes ayant modifié leur gestion des déchets de maison = 211
En %



Base faible ! = 54

Base = 157

Q18. Quelles sont toutes les raisons qui vous incitent à jeter autant ou davantage vos déchets de maison avec les ordures ménagères aujourd'hui ?

Q17. Quelles sont toutes les raisons qui vous incitent à moins jeter vos déchets de maison avec les ordures ménagères aujourd'hui ?

Je n'ai pas le matériel nécessaire	32
Je manque de place pour faire du compostage	27
C'est une contrainte au quotidien	16
Pas le choix / Obliger de jeter / pas d'autres solutions	12
Je manque de savoir faire / d'informations	7
Changer de mode de vie / Déménagement	7
Je ne sais pas quoi faire du compost	6
Je ne produis pas assez de déchets de ce type	5
Par habitude / ça n'existait pas avant	5
Je n'ai plus d'animaux	4
Protection de l'environnement / la nature	2
Manque d'infrastructures / pas de collecte en ville / ma mairie ne le permet pas	2
Depuis le tri	2
Les odeurs du compostage sont désagréables	1
La composition du foyer a changé (plus de monde)	1
Aucune	5
Autres	2
NSP	1

Une prise de conscience écologique et environnementale	56
Une action de ma collectivité locale (mise à disposition d'un composteur...	28
Les bienfaits que le compost peut apporter à mon jardin	15
Une réduction des fréquences de collecte des ordures ménagères	13
Je pratique davantage la collecte sélective	13
Une campagne publicitaire sur la gestion des déchets	9
La réalisation d'une économie financière	7
La composition du foyer a changé (moins de monde)	6
Donne aux animaux	3
Aider les employés qui s'occupent des déchets / Créer des emplois	2
Pour gagner de la place / Moins de sacs poubelles	2
Brûle les déchets	2
Les conseils d'un ami ou d'un voisin	1
A déménagé	1
Par habitude / L'a toujours fait	1
Autres	2

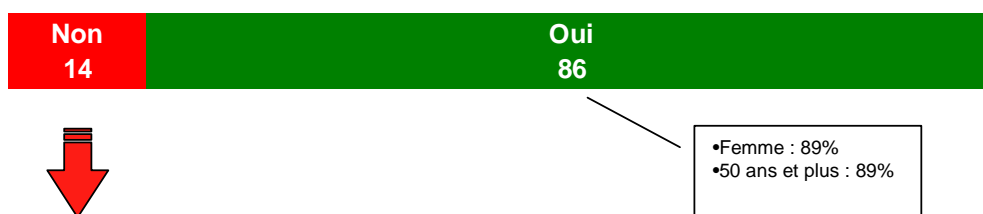
I.4.2.1.3 Evolution des comportements vis-à-vis des déchets verts

Les détenteurs de jardin ne sont pas nombreux à avoir évolué dans leur pratique de gestion des déchets. Seulement 14% ont modifié leurs habitudes, la plupart depuis moins de 5 ans.

Q22 . Avez-vous toujours procédé de cette manière pour gérer vos déchets verts?

Base : Détenteurs d'un jardin = 734

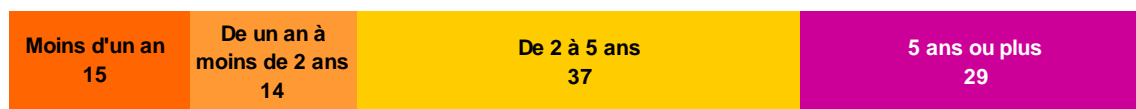
En %



Q23. Depuis quand avez-vous changé vos habitudes ?

Base : N'a pas toujours procédé de cette manière pour gérer ses déchets = 96

En %

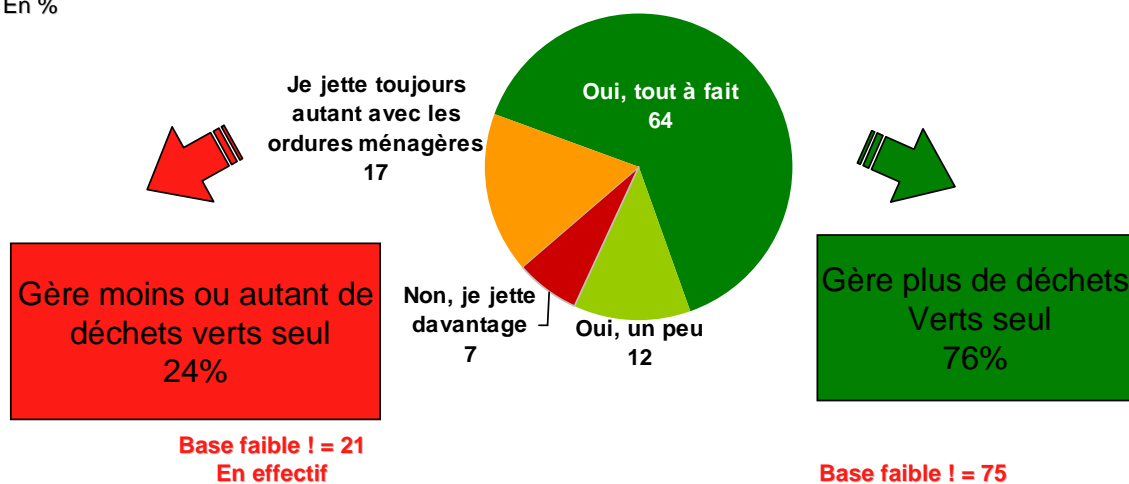


Plus de 6 personnes sur 10 qui ont modifié leurs habitudes en matière de gestion des déchets verts ont tout à fait le sentiment de les gérer davantage seuls. Les raisons principales à ce changement étant la prise de conscience environnementale et les bienfaits du compost.

Q24. Avez-vous le sentiment de gérer vos déchets verts par vous-même plus fréquemment que par le passé?

Base : Personnes ayant modifié leur gestion des déchets verts = 96

En %



Q26. Quelles sont toutes les raisons qui vont ont poussé à gérer vous-même moins fréquemment (ou autant) vos déchets verts ?

Ma collectivité a développé un nouveau service	8
A déménagé	7
Je n'ai pas le matériel nécessaire	2
Trop âgé	2
Je ne produis pas assez de déchets de ce type	2
Je manque de place pour faire du compostage	2
C'est une contrainte au quotidien	1
Je ne sais pas quoi faire du compost	1
Je n'ai pas d'intérêt dans cette démarche	1
Autre	4

Q25. Quelles sont toutes les raisons qui vont ont incité à gérer vous-même plus fréquemment vos déchets verts ?

Une prise de conscience écologique et environnementale	51
Les bienfaits que le compost ou le paillage peuvent apporter à votre jardin	22
Une action de ma collectivité locale	14
La réalisation d'une économie financière	9
Les difficultés d'accès à la déchèterie	8
J'ai de la place	5
Une campagne publicitaire sur la gestion des déchets	5
Déménagement	5
Ma collectivité a arrêté un service de collecte de déchets verts ou de déchèterie	4
Les conseils d'un ami ou d'un voisin	4
Le brûlage à l'air libre est interdit	4
Utilise la déchèterie / La collecte	4
Je n'ai plus le droit de les jeter avec les ordures ménagères.	3
La décharge communale / cantonale a fermé	1
Autre	6

I.4.2.1.4 Evolution des comportements vis-à-vis du compostage

Même si un tiers des détenteurs de composteur compostaient déjà avant, les détenteurs de composteurs sont en majorité des nouveaux adeptes du compostage : les actions de sensibilisation qui mettent en avant le composteur touchent donc avant tout des nouveaux pratiquants (et moins des personnes ayant acheté un composteur pour remplacer leur tas). Les observations des personnes qui étaient déjà initiées au compostage sont presque unanimement positives face au compostage en composteur plutôt qu'en tas.

Q32. Est-ce que vous compostiez avant d'avoir ce composteur ?

Base : Personnes détenant un composteur = 154

En %

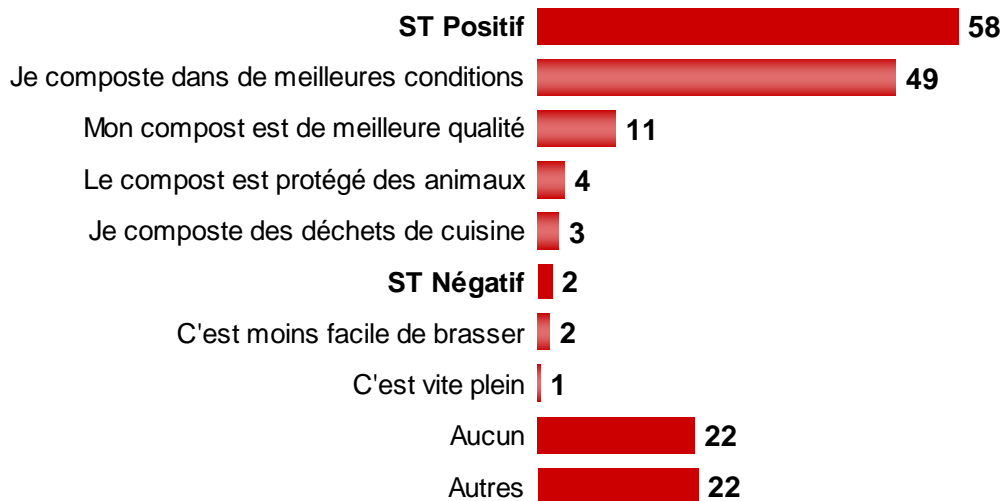


Q33. Avez-vous remarqué des changements depuis que vous avez un composteur ?

Base : Personnes détenant un composteur et qui compostaient avant de l'avoir

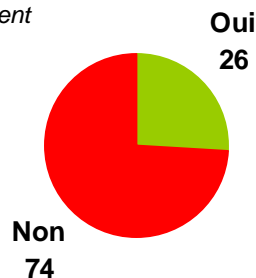
En %

Base faible ! = 57



Q34. Avez-vous conservé votre précédent système de compostage (en tas ou composteur artisanal) ?

Base faible ! = 57



I.4.2.1.5 Bilan de l'évolution des comportements ces dernières années

Les habitudes de gestion de déchets de cuisine, de maison ou de jardin sont anciennes et perdurent (selon les déchets : pas de changement d'habitude pour 70 à 86 % des foyers).

Seuls 14 à 20 % des foyers (selon les déchets) ont changé leurs habitudes. Les changements sont récents puisqu'ils sont intervenus dans les 5 dernières années. Les raisons évoquées sont essentiellement la prise de conscience environnementale. Très peu de foyers on abandonné des pratiques de gestion domestique.

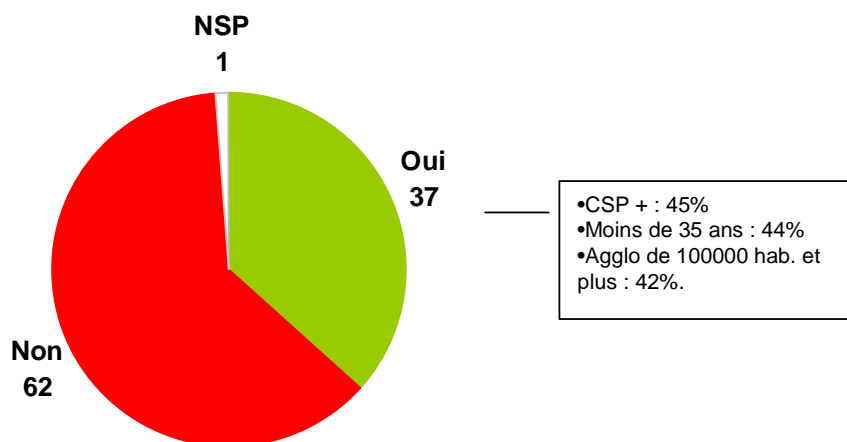
I.4.2.2 La sensibilité aux actions de communciation

I.4.2.2.1 Connaissance de la campagne ADEME

Plus du tiers de la population française a entendu parler de la campagne de l'ADEME, les plus sensibles sont les CSP + et les moins de 35 ans.

Q38. Avez-vous entendu parler de la campagne ADEME « Réduisons vite nos déchets, ça déborde » ?

Base : Ensemble = 1137
En %



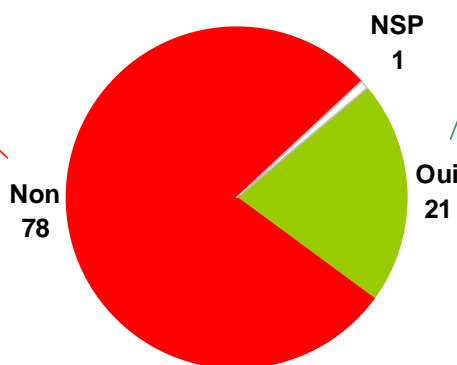
I.4.2.2.2 Connaissance d'une campagne locale de promotion du compostage domestique

Une personne sur cinq dit avoir entendu parler d'une campagne de sa communauté de communes. D'après ce qu'ont en retenu ces personnes, ces campagnes étaient essentiellement centrées sur le compostage et sur la proposition ou la vente d'un composteur.

Q39. Avez-vous entendu parler d'une campagne de promotion du compostage domestique ou individuel menée par votre mairie ou votre communauté de communes ?

Base : Ensemble = 1137
En %

•IDF : 88%
•Agglo. Parisienne : 90%
•Moins de 35 ans : 84%
•Habitat collectif : 85%
•N'a pas de jardin : 85%
•Consommation de fruits occasionnelle ou nulle :84%
•Consommation de légumes occasionnelle ou nulle : 83%



•Province : 24%
•Est : 25%
•Communes rurales : 26%
•50 ans et plus : 27%
•Inactifs : 25%
•Maison individuelle : 27%
•A un jardin : 26%
•Consommation de fruits fréquente :23%
•Consommation de légumes fréquente : 23%

Q40. Qu'en avez-vous retenu ?

Base : Ayant répondu oui en Q39 = 232
En %

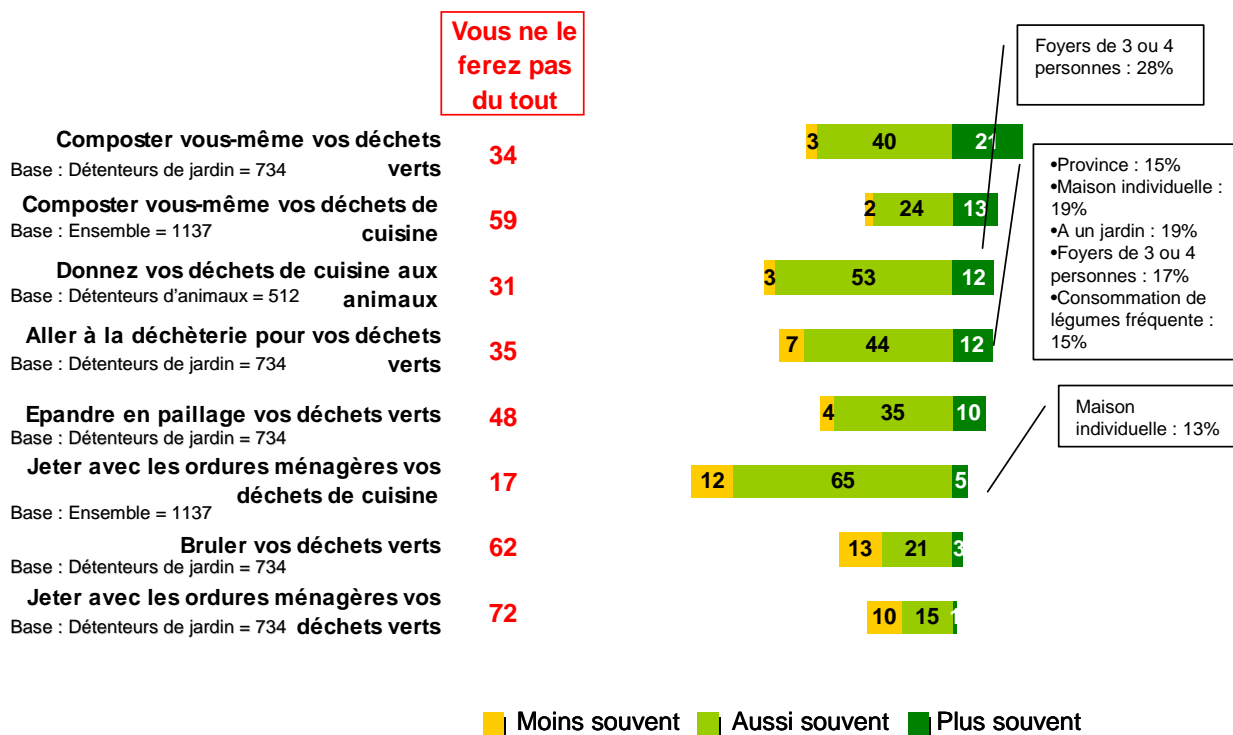
ST COMPOSTEUR / COMPOSTAGE	37
Proposition / Vente d'un composteur	24
SST UTILISATION	12
Devoir avoir une surface de terrain importante	4
Concerne les personnes ayant une maison	4
Explication du fonctionnement	3
Faire du terreau pour les fleurs	2
J'ai toujours pratiqué le compostage	3
ST AVANTAGES DU COMPOSTAGE	20
Bon pour l'environnement	16
Pratique / Utile	2
Permet de faire des économies	2
La propreté	2
ST GENERALITE	20
Bonne idée / Bonne initiative	17
Ne se sent pas concerné	3
Ce genre d'initiative devrait être généralisée	1
Le sur emballage des produits	1
ST MESSAGE DE PREVENTION	18
Inciter à faire le tri	9
Limiter les déchets	6
Sensibiliser la population	5
ST STRUCTURE ENVIRONNEMENTALE	3
Mise à disposition de structure de tri	3
Aucun	6
Autres	8
NSP	13

I.4.2.3 Evolutions envisagées

I.4.2.3.1 Evolutions envisagées pour l'année prochaine

Q29. Concernant vos déchets, que pensez-vous faire au cours de l'année qui vient ? Pour chacun des gestes que je vais vous citer, vous me direz si vous pensez y avoir recours plus souvent, aussi souvent, moins souvent ou pas du tout

En %



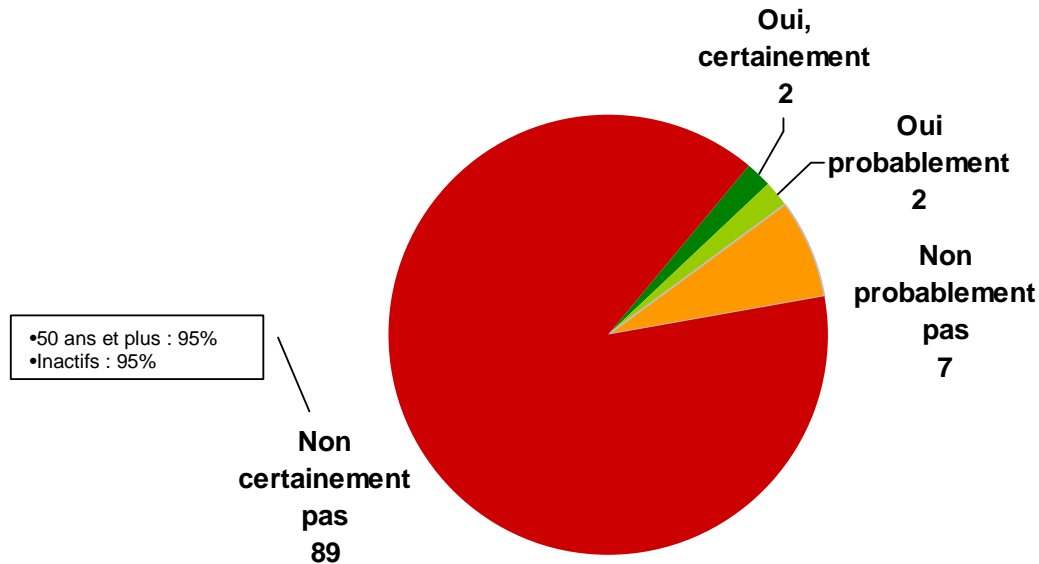
Le compostage est le domaine autour duquel les personnes sont les plus à même de changer de comportement. 21 % disent penser composter plus souvent leurs déchets verts, et 13 % leurs déchets de cuisine.

13 % disent envisager de brûler moins souvent leurs déchets verts à l'avenir et 12% disent envisager de recourir plus souvent à la déchèterie. Dans la mesure où le brûlage concerne surtout les branches et tailles (cf. I.4.1.3.3 page 21) et que les personnes recourent plus souvent aux déchèteries pour ce type de déchet, on peut penser qu'un transfert se fera du brûlage vers les déchèteries.

I.4.2.3.2 Evolutions envisagées envers les animaux

Q29bis. Envisagez-vous de prendre un animal (âne, mouton, chèvre...) pour entretenir votre jardin?

Base : Détenteurs de jardin (hors jardin familial) = 696
En %



Les personnes qui envisagent de prendre un animal pour entretenir leur jardin sont très peu nombreuses : seulement 2 % de la population.

Les motivations qui poussent à acquérir un animal herbivore se situent vraisemblablement ailleurs que dans la gestion des déchets...

I.4.3 IDENTIFICATION DE PROFILS DE GESTIONNAIRES DE DÉCHETS

I.4.3.1 *Les non pratiquants de gestion domestique*

I.4.3.1.1 Qui sont-ils ?

Base : Non pratiquants de la gestion domestique des déchets = 158
En %

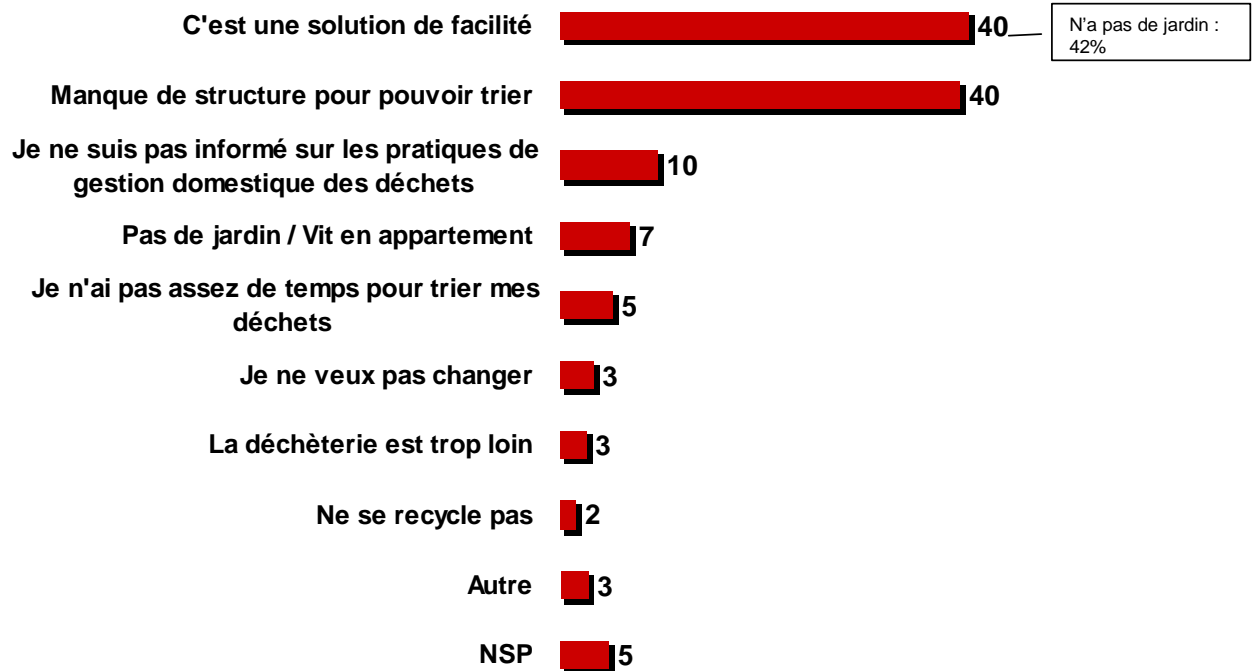
Au sein des personnes qui confient tous leurs déchets à la collecte on trouve significativement plus de français qui:

	Non pratiquants de la gestion domestique des déchets	Population totale de l'échantillon
N'ont pas de jardin d'agrément	90	46
Résident en habitat collectif	86	44
N'ont pas d'animaux	86	57
Ne se chauffent jamais au bois	99	71
N'ont pas de jardin potager ou familial	100	75
Sont locataires	57	38
Résident en agglomération parisienne	32	16
Sont 1 personnes au foyer	36	21
N'ont aucune personne au foyer le midi en semaine	36	22
Sont 1 personne au foyer le soir en semaine	35	21
Sont 1 personne au foyer le midi le week-end	27	15
Sont 1 personne au foyer le soir le week-end	28	16
Résident en agglomération de 100 000 habitants et plus	41	29
Ont moins de 40 ans	49	38
Consommateurs occasionnel (ou jamais) de légumes	35	24
Sont des hommes	59	48
Sont consommateurs occasionnel (ou jamais) de fruits	25	19
Résident en méditerranée	18	12
Sont CSP intermédiaire	30	24
Sont CSP +	24	18

I.4.3.1.2 Pourquoi ne trient-ils pas ?

Q27. Vous m'avez dit que vous jetez tous vos déchets de cuisine, de maison ou déchets verts avec les ordures ménagères. Pour quelles raisons ?

Base : Non pratiquants de la gestion domestique des déchets = 158
En %



La question n'était posée qu'aux « non pratiquants de la gestion domestique ». Pour ces personnes, ne pas jeter les déchets organiques aux ordures ménagères implique nécessairement l'existence d'autres services.

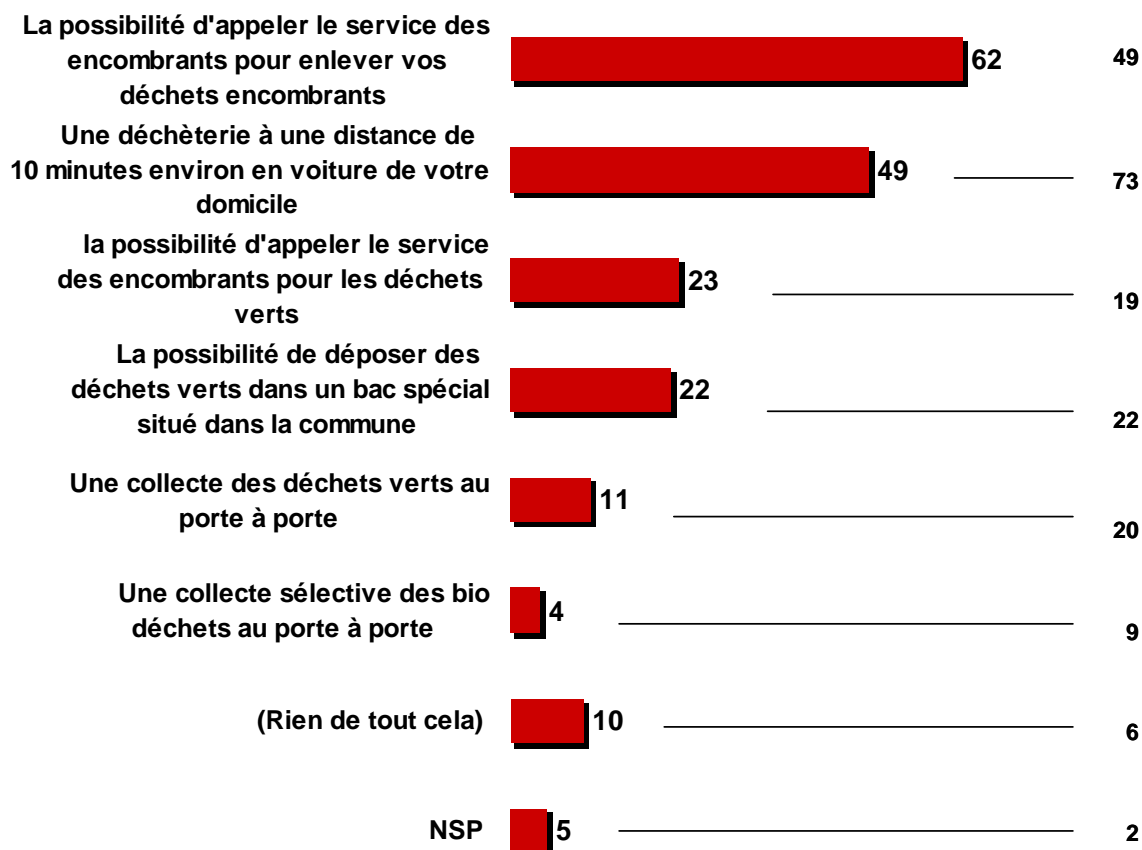
Une part importante des non pratiquants de gestion domestique évoque donc logiquement le manque de structure (4 personnes sur 10). Mais la même proportion admet avoir choisit la solution de facilité.

I.4.3.1.3 Installations matérielles des collectivités

Q40bis. Parmi les services que je vais vous citer, quels sont ceux que la collectivité met à votre disposition pour vos déchets ménagers, déchets de maison et déchets verts (en dehors de la collecte des ordures ménagères) ?

Base : Non pratiquants de la gestion domestique des déchets = 158
En %

**Rappel
national**



Le manque de structure se reflète en partie :

- dans le nombre de personnes ayant une déchèterie à moins de 10 minutes de chez eux : seulement 1 personne sur 2 en possède une (contre 73 % pour l'ensemble de la population).
- dans le nombre de personnes ayant une collecte des déchets verts à porte à porte : seulement 11% en disposeraient (contre 20 % pour l'ensemble de la population).

I.4.3.2 Les pratiquants de gestion domestique

I.4.3.2.1 Qui sont-ils ?

Base : Pratiquants de la gestion domestique des déchets pour au moins un type de déchet (979)
En %

Au sein pratiquants de la gestion domestique on trouve significativement plus de français qui :

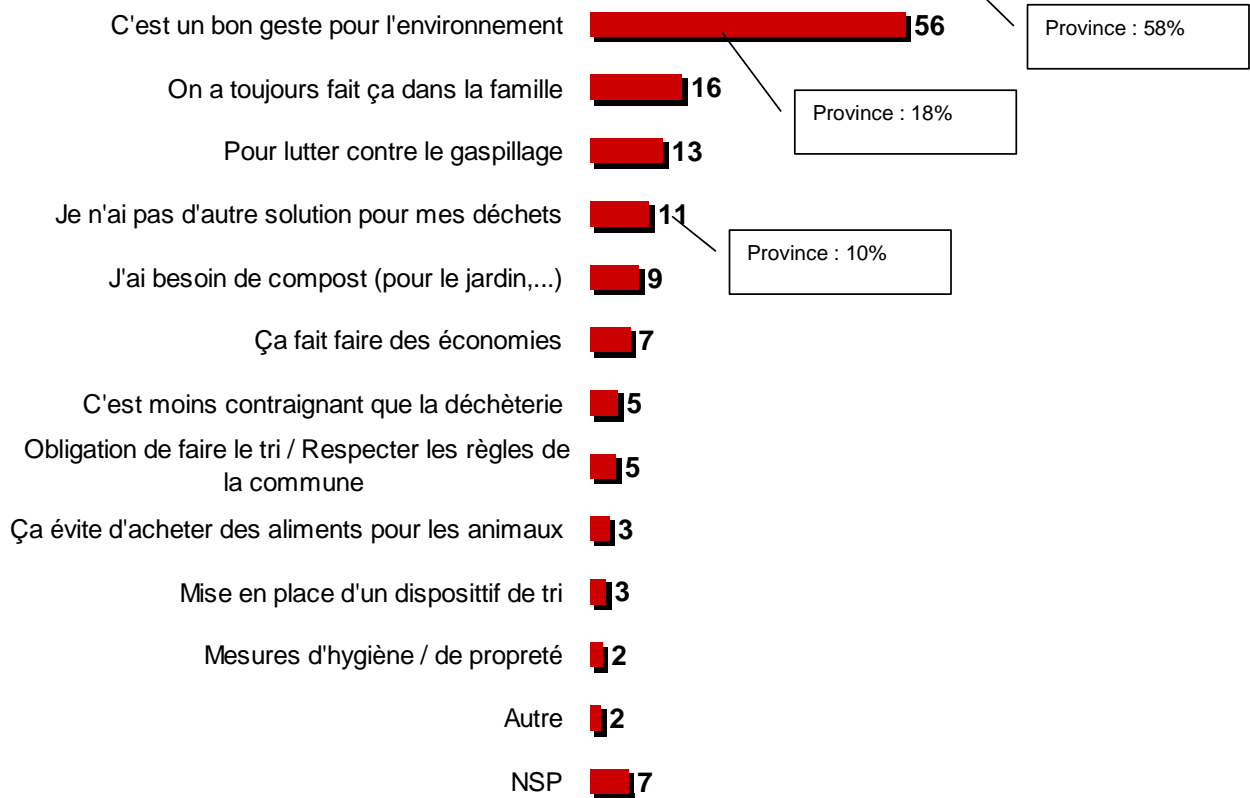
	Pratiquants de la gestion domestique des déchets	Population totale de l'échantillon
Possèdent un jardin d'agrément	63	54
Résident en maison individuelle	65	56
Ont un animal	49	43
Se chauffent au bois	35	29
Possèdent un jardin potager ou familial	30	25
Résident en communes rurales	29	25
Sont Propriétaire	63	59
Sont "Au moins une personne" à manger au foyer le midi en semaine	81	78
Résident en Province	82	79
Sont âgés de 50 ans et plus	48	45
Sont retraités	34	31
Sont des femmes	54	52
Consomment fréquemment des légumes	77	75
Résident en région Ouest	30	28
Sont Inactifs	39	37
Résident en agglomérations de 2 000 à 20 000 habitants	19	17
Sont 5 personnes et plus au foyer	13	11
Sont 5 personnes et plus à manger au foyer le soir en semaine	11	10
Sont 5 personnes et plus à manger au foyer le midi le week-end	15	14
Sont 5 personnes et plus à manger au foyer le soir le week-end	13	11
Consomment fréquemment des fruits	82	80

I.4.3.2.2 Pourquoi trient-ils ?

Le bon geste pour l'environnement est la principale raison évoquée lorsque l'on demande aux français pourquoi ils pratiquent la gestion domestique des déchets : plus de la moitié d'entre eux y sont spontanément sensible. C'est donc avant tout un engagement et non pas quelque chose de subi.

Q28. Vous gérez vous-même une partie de vos déchets de cuisine, de maison ou déchets verts.
Quelles sont toutes les raisons pour lesquelles vous le faites ?

Base : Praticants de la gestion domestique des déchets pour au moins un type de déchet (979)
En %



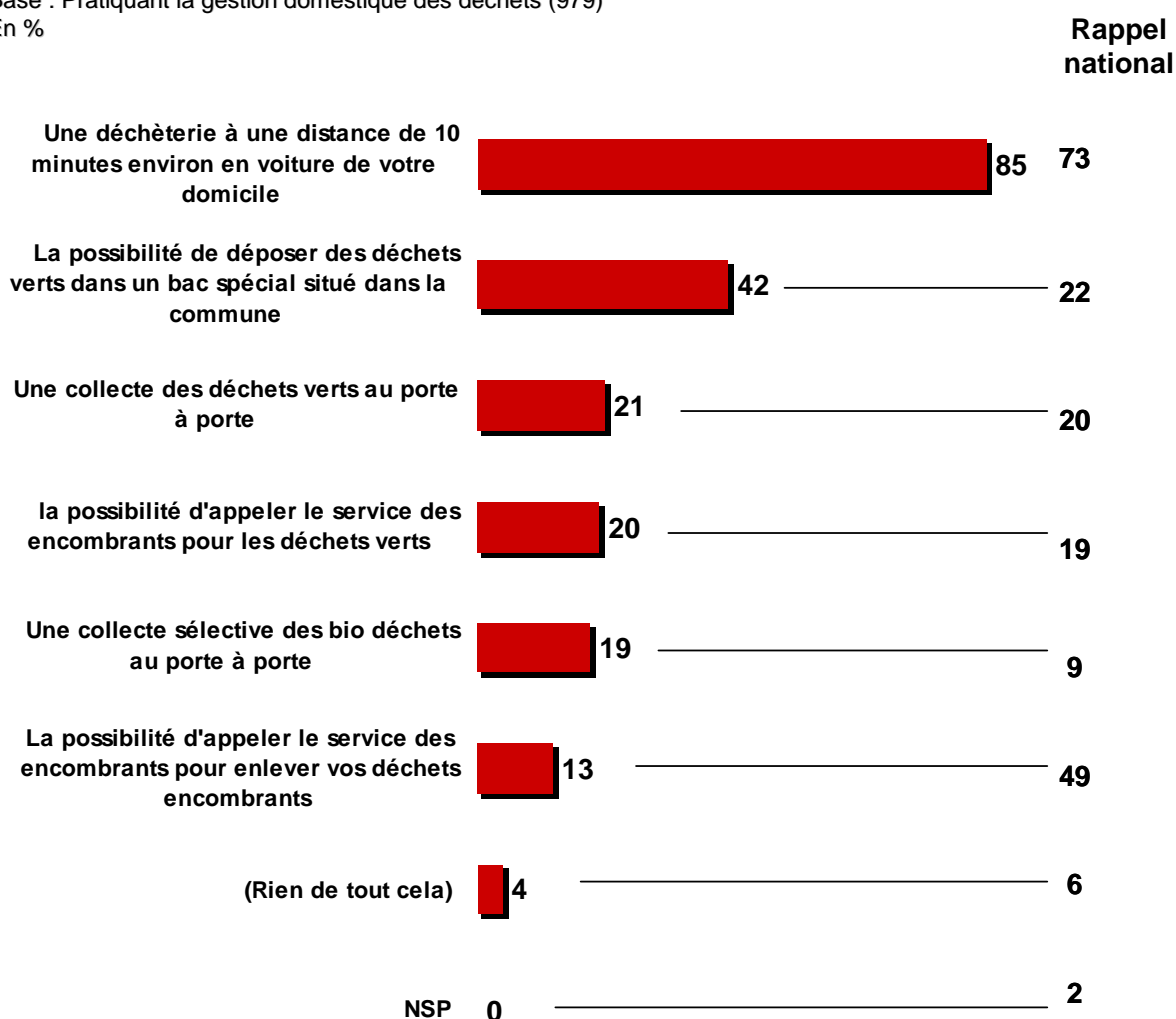
1.4.3.2.3 Installations matérielles des collectivités

Les pratiquants de la gestion domestique des déchets sont plus nombreux à déclarer disposer de déchèteries que le reste des Français. Ceci ne signifie pas qu'il y a un lien de cause à effet : les pratiquants de la gestion domestique sont aussi plus nombreux en Province qu'en Ile de France où on trouve beaucoup moins de déchèteries.

Par ailleurs, il n'y a pas de différence dans le reste des structures mise à dispositions qui justifieraient une plus grande sensibilité au tri.

Q40bis. Parmi les services que je vais vous citer, quels sont ceux que la collectivité met à votre disposition pour vos déchets ménagers, déchets de maison et déchets verts (en dehors de la collecte des ordures ménagères) ?

Base : Pratiquant la gestion domestique des déchets (979)
En %



I.4.3.3 **Les composteurs pratiquants**

I.4.3.3.1 Qui sont-ils ?

	Compostant au moins un type de déchet	Population totale de l'échantillon
Habitent en maison individuelle	90%	56%
Possèdent un jardin d'agrément	87%	54%
Possèdent un jardin potager	55%	22%
Se chauffent au bois	56%	29%
Habitent en communes rurales	46%	25%
Sont propriétaires	80%	59%
Ont un animal	59%	43%
Ont un terrain de 1 000m ² et plus	56%	45%
Habitent en Province	89%	79%
Sont des consommateurs fréquents de légumes	81%	75%
Sont âgés de 40 ans et plus	68%	62%
Habitent en région Est	34%	28%
Sont des consommateurs fréquents de fruits	85%	80%
Habitent en région ouest	18%	13%
Habitent en région sud ouest	15%	11%
Qui ont au moins une personne au foyer le soir le week end	99%	95%
Qui ont au moins une personne au foyer le midi en semaine	82%	78%

Parmi les composteurs pratiquants on trouve :

- plus d'habitations individuelles et ce qui va souvent avec : jardin, chauffage au bois
- plus de communes rurales
- plus de propriétaires

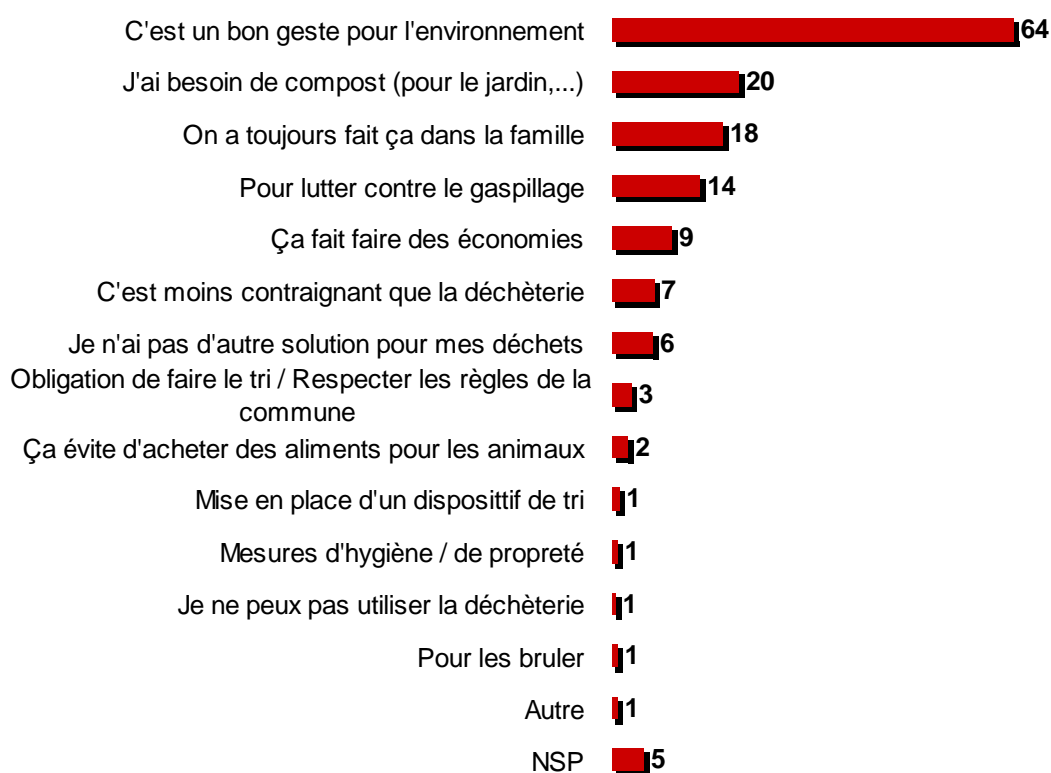
On remarque tout de même que 10% de composteurs pratiquants habitent en logement collectif.

I.4.3.3.2 Pourquoi compostent-ils ?

Les composteurs pratiquants sont extrêmement sensibles à l'environnement, près des deux tiers pratiquent le compostage parce que c'est un bon geste pour l'environnement.

Q28. Vous gérez vous-même une partie de vos déchets de cuisine, de maison ou déchets verts.
Quelles sont toutes les raisons pour lesquelles vous le faites ?

Base : Compostant au moins un type de déchet (442)
En %

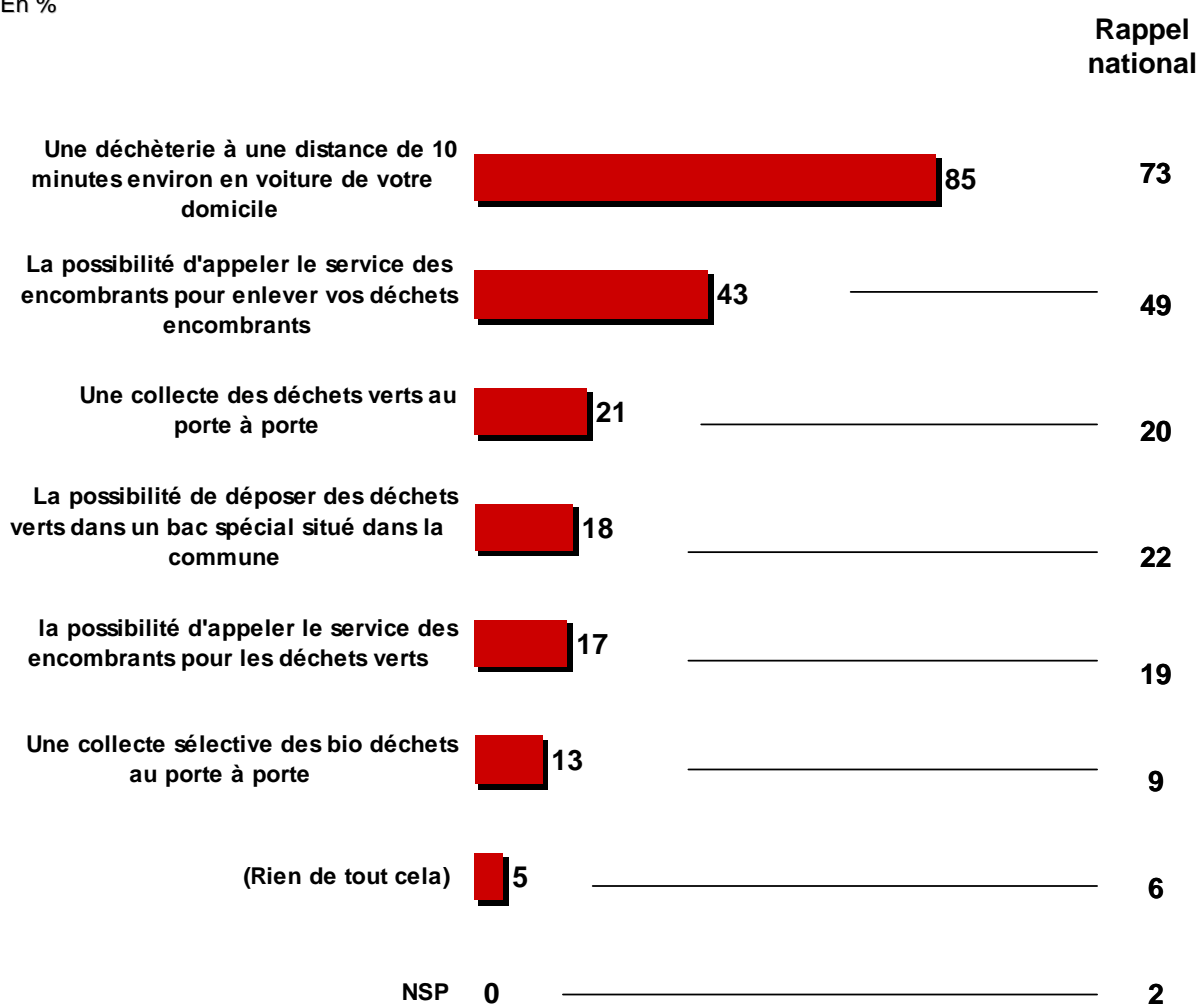


1.4.3.3 Installations matérielles des collectivités

Tout comme les pratiquants de la gestion domestique, les composteurs pratiquants, se disent plus équipés en termes de déchèteries alors qu'il n'y a pas de différence significative dans le reste des structures mise à dispositions. On retrouve probablement là encore l'effet province/région parisienne.

Q40bis. Parmi les services que je vais vous citer, quels sont ceux que la collectivité met à votre disposition pour vos déchets ménagers, déchets de maison et déchets verts (en dehors de la collecte des ordures ménagères) ?

Base : Compostant au moins un type de déchet (442)
En %

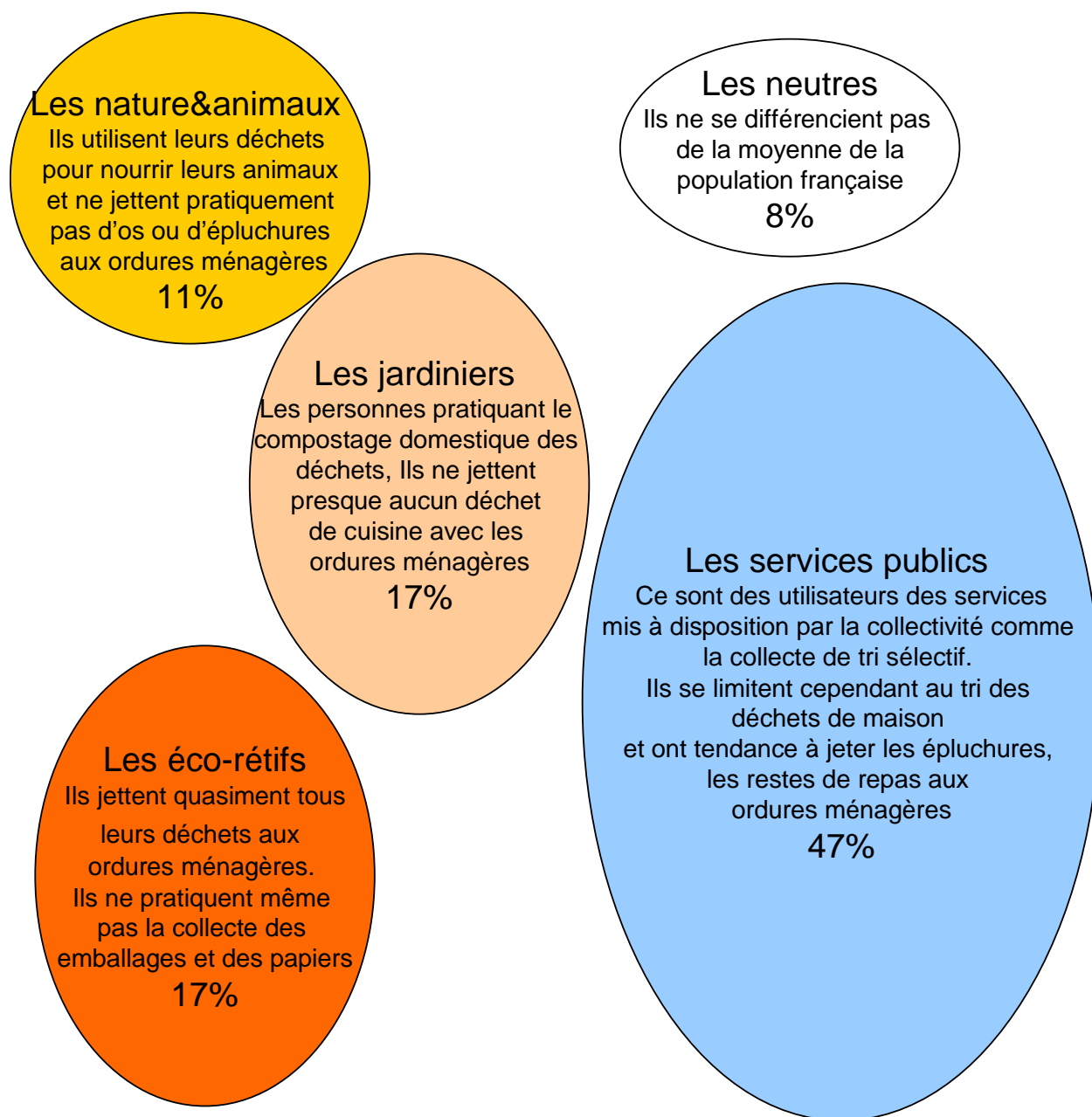


I.4.3.4 Typologie

I.4.3.4.1 Répartition de la population selon leurs pratiques en terme de gestion des déchets

Une typologie a été construite à partir des questions relatives aux pratiques en termes de gestion des déchets de cuisine et des déchets de maison qui concernent l'ensemble des personnes enquêtées¹ (Q1 et Q12).

Cette typologie nous a permis de déterminer 5 groupes de personnes ayant des comportements similaires dans la gestion de leurs déchets, essentiellement à travers un mode de gestion principal.



¹ Les questions relatives aux déchets verts n'étaient posées qu'aux détenteurs de jardin et portent sur une base plus faible

Les nature&animaux

Ils utilisent tous leurs déchets pour nourrir leurs animaux et ne jettent pratiquement pas d'os ou d'épluchures aux ordures ménagères

11%



ANIMAUX

A un animal	85% vs 43%
D'animaux domestiques	76% vs 41%
D'animaux de basse cour	36% vs 5%
D'animaux herbivores ou omnivores	17% vs 3%

HABITAT

Se chauffant au bois	58% vs 29%
Une maison individuelle	84% vs 56%
Possesseurs de jardin d'agrément	78% vs 54%
Possesseurs de jardin potager	46% vs 22%
Terrain de 1 000m ² et plus	61% vs 45%
Propriétaire	70% vs 59%

LOCALISATION

Communes rurales	59% vs 25%
Province	93% vs 79%
Ouest	39% vs 28%
sud ouest	18% vs 11%

CSP

Ouvrier	31% vs 20%
Agriculteur, exploitant	6% vs 2%

FOYER

5 et plus à midi le week end	24% vs 14%
Fréquent consommateurs de Légumes	85% vs 75%
5 personnes au foyer et plus	20% vs 11%
5 et plus le soir en semaine	17% vs 10%
5 et plus le soir le week end	18% vs 11%
5 et plus à midi en semaine	9% vs 3%

Tous type de déchets de cuisine

ST Gestion domestique	69% vs 29%
Donnez à des animaux	51% vs 14%
Donnez à une autre personne	12% vs 4%

Tous type de déchets de maison

ST Gestion domestique	22% vs 11%
Compostez en tas ou en composteur	9% vs 6%
Epandez en paillage	12% vs 5%
Brûlez	12% vs 4%

Tous type de déchets de verts

ST Gestion domestique	44% vs 34%
Epandez en paillage ou laissez sur place	13% vs 7%
Vous l'utilisez comme bois de chauffage	5% vs 2%
Donnez aux animaux	5% vs 1%
ST Mauvaises pratiques	17% vs 11%
Brûlez à l'air libre	15% vs 9%

Brulage des déchets verts à l'air libre - Oui 40% vs 26%

Raisons au triage	
C'est moins contraignant que la déchèterie	10% vs 5%
Ça évite d'acheter des aliments pour les animaux	9% vs 3%

Evolutions envisagées

Jeter vos déchets de cuisine avec les ordures ménagères –	
Vous ne le ferez pas du tout	37% vs 17%
Composter vous-même vos déchets de cuisine –	
Plus souvent	21% vs 13%
Donner vos déchets de cuisine aux animaux –	
Plus souvent	20% vs 12%
Donner vos déchets de cuisine aux animaux –	
Aussi souvent	75% vs 53%
Bruler vos déchets verts –	
Plus souvent	7% vs 3%
Bruler vos déchets verts –	
Aussi souvent	32% vs 21%
Bruler vos déchets verts –	
Moins souvent	19% vs 13%
Epandre en paillage vos déchets verts –	
Aussi souvent	47% vs 35%
Epandre en paillage vos déchets verts –	
Moins souvent	8% vs 4%
Envisage de prendre un animal	9% vs 4%
Compostage en tas (à l'air libre)	79% vs 64%
le compostage de différents déchets sans intervention particulière	83% vs 72%
Utilisation du compost dans le Potager	77% vs 61%
Une déchèterie à une distance de 10 minutes en voiture	85% vs 73%

Les jardiniers

Les personnes pratiquant le compostage domestique des déchets, Ils ne jettent presque aucun déchet de cuisine avec les ordures ménagères

17%



HABITAT

Une maison individuelle	95% vs 56%
Possesseurs de jardin potager	60% vs 22%
Possesseurs de jardin d'agrément	90% vs 54%
Se chauffant au bois	61% vs 29%
Propriétaire	80% vs 59%

LOCALISATION

Communes rurales	42% vs 25%
Province	92% vs 79%
Terrain de 1 000m ² et plus	56% vs 45%
Est	36% vs 28%
De 2 000 à 20 000 habitants	24% vs 17%
Ouest	18% vs 13%
Sud ouest	15% vs 11%

ANIMAUX

Possesseurs d'animaux domestiques	57% vs 41%
-----------------------------------	------------

SOCIO DEMO

40 ans et plus	72% vs 62%
Agriculteur, exploitant	4% vs 2%

FOYER

Au moins une personne le soir le week end	98% vs 95%
Au moins une personne à midi le week end	98% vs 95%
Consommateurs fréquents de légumes	84% vs 75%
Consomment des fruits tous les jours ou presque	75% vs 67%

Déchets de cuisine

ST Gestion domestique	73 % vs 29%
Compostez en tas ou en composteur / lombricomposteur	54 % vs 11%
A modifié sa gestion des déchets de cuisine	35 % vs 16%
A vu son volume de déchets de cuisine dans les ordures ménagères diminuer	98 % vs 74%
Raisons à la baisse de volume de déchets de cuisine – Les bienfaits que le compost peut apporter à mon jardin	55 % vs 31 %
Comment a réalisé la baisse du volume de déchets – Votre poubelle est moins remplie	58 % vs 45%
Comment a réalisé la baisse du volume de déchets – Vous visualisez les quantités mises au compostage	24 % vs 12%
Récipient intermédiaire de compostage – Récipient fermé avec un couvercle / poubelle	28 % vs 24%
Déchets de maison	
ST Gestion domestique	30 % vs 11%
Compostez en tas ou en composteur	23 % vs 6%
Epandez en paillage	7 % vs 5%
Brûlez	6 % vs 4%
A modifié sa gestion des déchets de maison	25 % vs 18%
A vu son volume de déchets de maisons dans les ordures ménagères diminuer	93 % vs 73%
Déchets Verts	
ST Gestion domestique	53 % vs 34%
Compostez en tas ou en composteur	45 % vs 23%
Brulent leurs déchets verts à l'air libre	34 % vs 26%
Raison au tri - J'ai besoin de compost (pour le jardin,...)	26 % vs 9%
Raison au tri - Ça fait faire des économies	12 % vs 7%
Evolutions envisagées	
Jeter avec les ordures ménagères vos déchets de cuisine - Vous ne le ferez pas du tout	37 % vs 17%
Composter vous-même vos déchets de cuisine - Plus souvent	23 % vs 13%
Brûler vos déchets Verts - Moins souvent	19 % vs 13%
Connaissance de la campagne ADEME	43 % vs 37%
Connaissance de la campagne de sa collectivité	38 % vs 21%

Les services publics

Ce sont des utilisateurs des services mis à disposition par la collectivité comme la collecte de tri sélectif. Ils se limitent cependant au tri des déchets de maison et ont tendance à jeter les épiluchures, les restes de repas aux ordures ménagères

47%



HABITAT

Habite en Habitat collectif	57% vs 44%
Ne possède pas de jardin	88% vs 75%
N'a pas de jardin familial ou potager	88% vs 75%
N'a pas de jardin d'agrément	57% vs 46%
Ayant un jardin de moins de 500m ²	38% vs 29%

LOCALISATION

Agglomération parisienne	24% vs 16%
IDF	26% vs 18%

N'a pas d'animal	66% vs 57%
------------------	------------

FOYER

2 personnes le soir le week end	40% vs 34%
2 personnes à midi le week end	39% vs 33%
2 personnes au foyer	39% vs 34%
2 personnes le soir en semaine	41% vs 36%
Consommateurs occasionnels de légumes	27% vs 24%

SOCIO DEMO

Cadre, profession intellectuelle supérieure	15% vs 12%
25-34 ans	19% vs 17%

Déchets de cuisine

Jetez avec les ordures ménagères	79% vs 61%
Pratiquez la collecte des déchets de cuisine	6% vs 3%
N'ayant pas vu son volume d'ordure ménagère diminuer	45% vs 26%

Jette toujours autant les déchets de cuisine avec les ordures ménagères	29% vs 14%
---	------------

Déchets de maison

Pratiquez la collecte sélective des emballages / journaux	42% vs 33%
---	------------

Jette toujours autant les déchets de maison avec les ordures ménagères	33% vs 23%
--	------------

Déchets Verts

Emportez à la déchèterie	33% vs 25%
Déposez à la collecte des déchets verts	18% vs 12%

Ne brûlent pas à l'air libre leurs déchets Verts	86% vs 74%
--	------------

Evolutions envisagées

Composter vous-même vos déchets de cuisine	
Vous ne le ferez pas du tout	76% vs 59%
Donnez vos déchets de cuisine aux animaux	
- Vous ne le ferez pas du tout	43% vs 31%
Composter vous-même vos déchets verts	
- Vous ne le ferez pas du tout	56% vs 34%
Bruiser vos déchets verts	
Vous ne le ferez pas du tout	73% vs 62%
Epancher en paillage vos déchets verts	
Vous ne le ferez pas du tout	60% vs 48%

N'envisage certainement pas de prendre un animal dans son jardin	94% vs 89%
--	------------

Les éco-rétifs

Ils jettent quasiment tous leurs déchets aux ordures ménagères.

Ils ne pratiquent même pas la collecte des emballages et des papiers

17%



SOCIO DEMO

50 ans et plus	75% vs 45%
ST Inactifs	61% vs 37%
40 ans et plus	85% vs 62%

N'ont pas d'animaux	79% vs 57%
---------------------	------------

FOYER

1 personne au foyer	41% vs 21%
1 personne le soir en semaine	40% vs 21%
1 personne le soir le week end	33% vs 16%
Consomment des fruits tous les jours ou presque	82% vs 67%
N'ont pas de jardin d'agrément	60% vs 46%
1 personne à midi en semaine	38% vs 29%
1 personne à midi le week end	22% vs 15%

LOCALISATION

De 2 000 à 20 000 habitants	25% vs 17%
Bassin Parisien Est	15% vs 8%

Déchets de cuisine

Jetez avec les ordures ménagères 85% vs 61%

Ayant toujours eu cette gestion des déchets de cuisine 95% vs 85%

Déchets de maison

Jetez avec les ordures ménagères 65% vs 31%

Ayant toujours eu cette gestion des déchets de maison 88% vs 82%

Déchets Verts

Déposez en décharge communale ou cantonale 4% vs 2%

Jetez avec les ordures ménagères 8% vs 3%

Raison au non triage –
N'a pas assez de temps pour trier mes déchets 15% vs 5%

Evolutions envisagées

Composter vous-même vos déchets de cuisine
- Vous ne le ferez pas du tout 73% vs 59%

Composter vous-même vos déchets verts
- Vous ne le ferez pas du tout 57% vs 34%

Brûler vos déchets verts –
Vous ne le ferez pas du tout 77% vs 62%

Epancre en paillage vos déchets Verts –
Vous ne le ferez pas du tout 67% vs 48%

II - RAPPORT DES OPÉRATIONS

EXEMPLAIRES DU PNSCD

II.1 TYPE D'ÉCHANTILLON

L'étude prévoyait un sondage sur chacune des collectivités exemplaires du **Plan National de Soutien au Compostage Domestique**. Hormis deux d'entre elles, toutes soit 39 ont collaboré à ce sondage à l'échelle de leur territoire.

Deux choix étaient à faire par les collectivités exemplaires concernant le secteur pris en compte dans l'enquête :

1. Ensemble du territoire de la collectivité ou seulement certaines zones concernées par l'opération de promotion du compostage domestique en cours ou encore seulement des zones NON concernées :
 - L'avantage d'enquêter sur des zones « vierges » de promotion est d'avoir une idée du niveau 0 de la gestion domestique avant promotion, et donc d'évaluer l'efficacité d'une opération de promotion ultérieure sur ces zones
 - L'avantage d'enquêter sur les seules zones concernées par l'opération de promotion est de comparer les résultats avec d'autres enquêtes menées par la collectivité
2. Ensemble des habitats ou uniquement l'habitat individuel :
 - L'avantage de considérer tous les habitats réside dans la possibilité d'apprécier le niveau local de pratiques en habitat vertical notamment dans le cadre de projets de lombricompostage ou de compostage en pied d'immeuble. L'inconvénient majeur pour les collectivités avec un fort taux d'habitat collectif était de risquer d'avoir un faible nombre de pratiquant de la gestion domestique et donc des résultats inexploitable car non représentatifs. Cette crainte s'est révélée justifiée.
 - Dans le cas d'une enquête uniquement sur l'habitat individuel, le nombre de pratiquants de la gestion domestique étant potentiellement plus élevé, les résultats devenaient plus représentatifs. Cette solution permettait aussi de se comparer avec l'ensemble de l'habitat individuel français.
 - Dans les deux options et à de rares exceptions près, le faible nombre d'interview n'a pas permis d'obtenir des bases suffisantes pour analyser des questions sur la pratique du compostage (composteur fourni par la collectivité, volume, antériorité du compostage pour les personnes qui avaient pris un composteur...)

Très peu de collectivités ont choisi de focaliser les enquêtes sur des zones encore non sensibilisées : il s'agit du SIVOM de l'agglomération Mulhousienne, du Pays de la Haute Sarthe, de Cap Atlantique, de Nantes Métropole et de la Communauté de l'agglomération Rouennaise.

Les choix « 2 » des collectivités apparaissent dans les tableaux ci-après (le n° de fiche renvoie en annexe aux fiches par collectivité).

Choix 2 des collectivités

Choix « tout type d'habitat »

Collectivité	N° Fiche
Communauté Urbaine de Strasbourg	02
SMICTOM Alsace centrale	04
Communauté de l'Auxerrois	08
SMICTOM Plaine dijonnaise	10
Ville de Beaune	11
SYDOM du Jura	15
SYTEVOM	16
ville de Rueil Malmaison	20
Centre Hérault	22
SICTOM Pézenas-Agde	25
SICTOM Région d'Uzès	26
Communauté urbaine du Grand Nancy	27
Communauté de communes de Lumbres	29
Syndicat mixte de la région de Bapaume	30
SYDEVOM de Haute Provence	31
Pays de la Haute Sarthe	34
Communauté de communes de la région Pouancé Combrée	35
SICTOM Loir et Sarthe	36
Syndicat Mixte Sud Vendéen	37
Chambéry Métropole	39

Choix « habitat individuel »

Collectivité	N° Fiche
SIVOM de l'agglomération mulhousienne	03
Communauté d'agglomération Caen la Mer	05
Syndicat mixte du Point Fort	06
Communauté d'Agglomération du Grand Chalons	07
Rennes Métropole	12
SMICTOM Nord de l'arrondissement de Redon	13
Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan	14
Communauté de l'agglomération Rouennaise	17
SEAPFA	18
SIREDOM	19
Ville de Plaisir	21
Communauté d'agglomération de Montpellier	23
Communauté de communes du pays de Lunel	24
Communauté Artois-Lys	28
Cap Atlantique	32
Nantes Métropole	33
Parc Naturel Régional Oise-Pays de France	38
Communauté urbaine de Lyon	40
Grenoble-Alpes Métropole	41

II.2 ENSEIGNEMENTS

II.2.1 SYNTHÈSE PAR COLLECTIVITÉ

Chaque fiche en annexe présente pour chaque collectivité les résultats détaillés ainsi qu'une analyse en comparaison :

- Avec l'échantillon national pour les collectivités qui ont choisi « tous type d'habitat »
- Avec l'échantillon national habitat individuel pour celles qui ont choisi « habitat individuel »

Cependant à l'issue de cette analyse, il est apparu que l'échantillon de certaines collectivités¹ du groupe « tous type d'habitat » comportaient un taux d'habitat individuel supérieur à 70% et méritaient une comparaison avec l'habitat individuel français.

Dans l'analyse ci-après les collectivités sont répartis en trois groupes et comparées au national ou à l'habitat individuel national :

- Les collectivités tout type d'habitat
- Les collectivités tout type d'habitat avec forte proportion d'individuel
- Les collectivités habitat individuel

Par ailleurs, les données relatives aux déchets verts ne concernent que les détenteurs de jardin ; elles sont donc comparables avec l'échantillon national quel que soit l'habitat (les jardins sont essentiellement détenus par des habitants de maisons individuelles).

Enfin on rappelle qu'il s'agit d'une enquête fondée sur du déclaratif y compris vis-à-vis de la présence des équipements.

II.2.1.1 *Tout type d'habitat*

En tournant par l'est depuis le sud vers le nord ...

II.2.1.1.1 *Chambéry Métropole*

La gestion domestique est du même niveau que la moyenne nationale tout comme les principales caractéristiques de l'échantillon (avec toutefois un caractère nettement plus urbain).

Des marges de progrès sont donc importantes, d'autant plus que les habitants se souviennent un peu plus que l'ensemble des français des actions de communication menées par leur collectivité.

II.2.1.1.2 *Ville de Beaune*

La gestion domestique est assez faible mais présente malgré le caractère urbain. Le recours à la collecte sélective est plus fréquent pour les cartonnettes. Le niveau de gestion domestique des déchets de jardin est

¹ SMICTOM Alsace Centrale, SYTEVOM de Haute Saône, SICTOM Région d'Uzès, SICTOM Pézenas-Agde, Syndicat Centre Hérault, Communauté de communes de Lumbres, Syndicat Mixte de la Région de Bapaume, SYDEVOM de Haute Provence, Pays de la Haute Sarthe, Communauté de communes de la région Pouancé Combrée, SICTOM Loir et Sarthe, Syndicat Mixte de la Vendée, SYDOM du Jura

plus faible alors que le recours à la déchèterie est plus fréquent. Les habitants se souviennent plus qu'au niveau national des actions de communication menées par la collectivité ce qui est encourageant. Toutefois l'impact de celles-ci n'est pas encore visible dans les intentions de modification de comportement : on n'observe pas plus de personnes se disant prêtes à changer leur comportement que sur l'échantillon national.

II.2.1.1.3 Communauté urbaine du Grand Nancy

La gestion domestique est inférieure à la moyenne nationale alors que, mis à part le caractère urbain des lieux, les caractéristiques de l'échantillon sont assez proches du national. Malgré les efforts développés par la Communauté, le compostage reste à un faible niveau notamment pour les tontes. Le brûlage des déchets verts est très faible et le recours à la déchèterie plus fréquent probablement en raison d'une proportion plus importante de petits jardins et du caractère plus urbain de l'agglomération. Les habitants ne se souviennent pas plus que l'ensemble des français des actions de communication menées par leur collectivité.

II.2.1.1.4 Communauté Urbaine de Strasbourg

Le niveau de compostage des déchets de cuisine est équivalent à l'échantillon national malgré le fort caractère urbain et l'importance de l'habitat collectif. La gestion domestique des déchets de jardin reste faible, essentiellement en raison d'un plus faible usage en paillage et du peu de brûlage. Le recours aux déchèteries est nettement plus fréquent qu'au niveau national.

II.2.1.1.5 Ville de Rueil Malmaison

La gestion domestique est assez faible mais présente malgré le caractère urbain. Le recours à la collecte sélective est plus fréquent pour les cartonnets. Le faible niveau de gestion domestique des déchets de jardin peut s'expliquer par une plus forte proportion de petits jardins mais surtout par un recours plus fréquent à la collecte sélective en place. Les habitants se souviennent plus des actions de communication menées par la collectivité mais leur impact n'est pas encore visible dans les intentions de modification de comportement : pas plus de personnes se disent prêtes à changer leur comportement que sur l'échantillon national.

*II.2.1.2 **Habitat individuel***

En tournant par l'est depuis le sud vers le nord...

II.2.1.2.1 Communauté de communes du pays de Lunel

Le niveau de gestion domestique est plus faible que la moyenne de l'habitat individuel français pour les déchets de cuisine comme pour les déchets verts, notamment en raison d'un recours moindre au compostage. En revanche, l'usage de la déchèterie est plus fréquent qu'au niveau national.

Comme au niveau national, les pratiques de gestion résultent encore plus de l'habitude. Par contre, les habitants se souviennent plus des actions de communication menées par la collectivité mais celles-ci n'ont pas encore d'impact visible : plus d'habitants se déclarent prêt à ne pas composter du tout de déchets de cuisine.

II.2.1.2.2 Communauté d'Agglomération de Montpellier

Le niveau de gestion domestique est plus faible que la moyenne de l'habitat individuel français pour les déchets de cuisine comme pour les déchets verts, notamment en raison d'un recours moindre au compostage. En revanche, l'usage de la déchèterie est plus fréquent qu'au niveau national de même que le recours à la collecte des déchets verts (qualifiés de biodéchets par les habitants).

Comme au niveau national, les pratiques de gestion résultent plus de l'habitude. Les habitants ne se souviennent pas plus des actions de communication menées par la collectivité et n'ont pas plus l'intention d'augmenter ou réduire leurs pratiques de gestion domestique.

II.2.1.2.3 Grenoble Alpes Métropole

Le niveau de gestion domestique est comparable à la moyenne de l'habitat individuel français pour les déchets de cuisine mais ce chiffre masque un niveau de compostage supérieur pour les épiluchures compensé par une alimentation animale moins fréquente. Le niveau de gestion domestique pour les déchets verts est plus faible que la moyenne nationale au profit des déchèteries qui restent la filière prioritaire pour les déchets verts.

Comme au niveau national, les pratiques de gestion résultent plus de l'habitude. Les habitants se souviennent moins des actions de communication menées par la collectivité et n'ont pas plus l'intention que la moyenne des français d'augmenter ou réduire leurs pratiques de gestion domestique.

II.2.1.2.4 Communauté urbaine de Lyon

Le niveau de gestion domestique est plus faible que la moyenne de l'habitat individuel français pour les déchets de cuisine notamment parce que le compostage et l'alimentation animale sont beaucoup moins fréquents. Le niveau de gestion domestique pour les déchets verts est également plus faible que la moyenne nationale malgré un niveau de gestion domestique des tontes comparable mais compensé par un brûlage nettement inférieur. L'usage des déchèteries reste la filière prioritaire pour les déchets verts.

Comme au niveau national, les pratiques de gestion résultent plus de l'habitude. Les habitants se souviennent moins des actions de communication menées par la collectivité et n'ont pas plus l'intention que la moyenne des français d'augmenter ou réduire leurs pratiques de gestion domestique.

II.2.1.2.5 Communauté d'Agglomération du Grand Chalon

Le niveau de gestion domestique est plus faible que la moyenne de l'habitat individuel français pour les déchets de cuisine comme pour les déchets verts. L'usage de la déchèterie est plus élevé qu'au niveau national contrairement au brûlage des déchets verts.

Comme au niveau national, les pratiques de gestion résultent plus de l'habitude. Toutefois les habitants se souviennent plus des actions de communication menées par la collectivité même si leur impact ne s'est pas encore traduit dans les intentions de changement de comportement : les habitants n'ont pas plus l'intention que la moyenne des français d'augmenter ou réduire leurs pratiques de gestion domestique.

II.2.1.2.6 SIVOM de l'agglomération Mulhousienne

Le niveau de gestion domestique est plus élevé que la moyenne de l'habitat individuel français pour les déchets de cuisine essentiellement en raison d'un recours accru au compostage. Le compostage reste très utilisé pour les déchets de jardin tel que les feuilles, tontes ou mauvaises herbes. La déchèterie reste la filière prioritaire pour les petites tailles et les branches. Le brûlage est nettement moins utilisé que sur l'ensemble de l'habitat individuel français, vraisemblablement en raison de l'interdiction de brûlage à l'air libre qui existe sur le département.

Comme au niveau national, les pratiques de gestion résultent plus de l'habitude. Moins d'habitants déclarent avoir eu connaissance d'une campagne de communication ce qui reflète bien la réalité puisque les 2/3 du secteur n'ont pas encore été sensibilisés par le SIVOM.

Au niveau des intentions, le fait marquant est que moins d'habitants qu'au niveau national se disent prêts à composter plus souvent leurs déchets de cuisine alors que plus d'habitants qu'au niveau national se disent prêts à les composter aussi souvent. Cela se comprend bien du fait du taux déjà important d'adeptes du compostage (71 % vs 55 %).

II.2.1.2.7 Communauté Artois Lys

Le niveau de gestion domestique est comparable à la moyenne de l'habitat individuel français pour les déchets de cuisine comme pour les déchets verts. L'utilisation des déchets carnés pour nourrir les animaux est un peu supérieure à la moyenne française. En revanche, l'usage de la déchèterie est un peu plus fréquent qu'au niveau national. Le compostage en tas est nettement plus fréquent mais, comme au niveau national, les pratiques de gestion résultent plus de l'habitude. Les habitants se souviennent moins des actions de communication menées par la collectivité. Les habitants n'ont pas plus l'intention d'augmenter ou réduire leurs pratiques de gestion domestique, hormis la réduction du brûlage.

II.2.1.2.8 Communauté de l'agglomération Rouennaise

Le niveau de gestion domestique est plus faible que la moyenne de l'habitat individuel français pour les déchets de cuisine comme pour les déchets verts, notamment en raison d'un recours moindre au compostage et à l'alimentation d'animaux. L'usage de la déchèterie est plus faible qu'au niveau national au profit de la collecte des déchets verts citée par la moitié des personnes interrogées.

Comme au niveau national, les pratiques de gestion résultent plus de l'habitude. Les habitants ne se souviennent pas plus des actions de communication menées par la collectivité ce qui est logique car ce secteur n'avait pas encore fait l'objet d'action particulière de promotion. Les habitants n'ont pas plus l'intention que la moyenne des français d'augmenter ou réduire leurs pratiques de gestion domestique.

II.2.1.2.9 Syndicat Mixte du Point Fort

Le niveau de gestion domestique est plus élevé que la moyenne de l'habitat individuel français pour les déchets de cuisine comme pour les déchets verts notamment parce que le compostage et l'alimentation d'animaux sont plus fréquents. Le brûlage reste similaire au niveau national.

Comme au niveau national, les pratiques de gestion résultent plus de l'habitude et les habitants ne se souviennent pas plus que l'ensemble des français des actions de communication menées par la collectivité. Ils sont cependant plus nombreux à prévoir de donner plus souvent leurs déchets de cuisine aux animaux.

II.2.1.2.10 Communauté d'agglomération Caen la Mer

Le niveau de gestion domestique est plus faible que la moyenne de l'habitat individuel français pour les déchets de cuisine comme pour les déchets verts, notamment en raison d'un recours moindre au compostage et à l'alimentation d'animaux. L'usage de la déchèterie est plus faible qu'au niveau national au profit de la collecte des déchets verts citée par la moitié des personnes interrogées.

Comme au niveau national, les pratiques de gestion résultent plus de l'habitude et les habitants ne se souviennent pas plus des actions de communication menées par la collectivité. Les habitants n'ont pas plus l'intention que la moyenne des français d'augmenter ou réduire leurs pratiques de gestion domestique.

II.2.1.2.11 Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan

Le niveau de gestion domestique est plus élevé que la moyenne de l'habitat individuel français pour les déchets de cuisine notamment parce que le compostage est plus fréquent. Le niveau de gestion domestique est aussi plus élevé pour les déchets verts : il correspond à la fois à un recours plus fréquent à de bonnes pratiques (laisser sur place des tontes, compostage...) et à des moins recommandables sur un plan environnemental (brûlage des tailles mais aussi de déchets du potager...). Le recours aux déchèteries est aussi plus élevé, essentiellement grâce aux mauvaises herbes, plus souvent destinées à cette filière qu'au niveau national.

Comme au niveau national, les pratiques de gestion résultent plus de l'habitude. Toutefois, les habitants se souviennent plus que l'ensemble des français des actions de communication menées par la collectivité même s'ils n'ont pas plus l'intention d'augmenter ou réduire leurs pratiques de gestion domestique.

II.2.1.2.12 Rennes Métropole

Le niveau de gestion domestique est légèrement inférieur à la moyenne de l'habitat individuel français pour les déchets de cuisine essentiellement en raison d'un recours moins fréquent aux animaux pour les déchets carnés et restes de poissons (alors qu'il y a autant d'animaux domestiques qu'ailleurs). Le niveau de compostage reste quant à lui comparable au niveau national. Pour les déchets verts, on observe aussi des niveaux de gestion domestique comparable à la moyenne nationale. Le brûlage est en revanche plus faible et le recours aux déchèteries plus élevé.

Comme au niveau national, les pratiques de gestion résultent plus de l'habitude. Toutefois, les habitants se souviennent plus que l'ensemble des français des actions de communication menées par la collectivité même s'ils n'ont pas plus l'intention d'augmenter ou réduire leurs pratiques de gestion domestique.

II.2.1.2.13 SMICTOM du Nord de l'arrondissement de Redon

Le niveau de gestion domestique est plus élevé que la moyenne de l'habitat individuel français pour les déchets de cuisine comme pour les déchets verts notamment parce que le compostage est plus fréquent. Pour les déchets verts, ce bon niveau est aussi lié à l'importance du brûlage.

Comme au niveau national, les pratiques de gestion résultent plus de l'habitude. Toutefois, les habitants se souviennent plus que l'ensemble des français des actions de communication menées par la collectivité même s'ils n'ont pas plus l'intention d'augmenter ou réduire leurs pratiques de gestion domestique.

II.2.1.2.14 Cap Atlantique

Le niveau de gestion domestique est plus élevé que la moyenne de l'habitat individuel français pour les déchets de cuisine comme pour les déchets verts notamment grâce au compostage. Le compostage en bacs est bien plus fréquent qu'au niveau national et les acquéreurs se souviennent bien qu'ils étaient fournis par la collectivité. Le brûlage des déchets verts n'est pas plus répandu mais le recours aux déchèteries est légèrement supérieur au niveau national. Comme au niveau national, les pratiques de gestion résultent plus de l'habitude. Toutefois, les habitants se souviennent plus que l'ensemble des français des actions de communication menées par la collectivité. Celles-ci commencent peut être à induire des effets puisque beaucoup moins d'habitants se déclarent réfractaires au compostage domestique des déchets de cuisine.

II.2.1.2.15 Nantes Métropole

Le niveau de gestion domestique est plus élevé que la moyenne de l'habitat individuel français pour les déchets de cuisine notamment parce que le compostage est beaucoup plus fréquent. Le niveau de gestion domestique pour les déchets verts est comparable à la moyenne nationale pour l'habitat individuel avec un

recours accru au compostage des feuilles qui compense la quasi absence de brûlage. L'usage des déchèteries reste la filière prioritaire pour les déchets verts. La collecte sélective des cartonnettes est très supérieure au niveau national et les mouchoirs en papier et essuies tout sont nettement plus compostés.

Contrairement au niveau national, les pratiques de gestion des déchets de cuisine sont beaucoup plus récentes et traduisent les actions de distribution de composteurs menées par la collectivité.

II.2.1.2.16 Parc Naturel Régional Oise-Pays de France

Le niveau de gestion domestique est plus faible que la moyenne de l'habitat individuel français pour les déchets de cuisine comme pour les déchets verts, notamment en raison d'un recours moindre au compostage, à l'alimentation d'animaux et au brûlage. L'usage de la déchèterie est plus faible qu'au niveau national au profit de la collecte des déchets verts citée par la moitié des personnes interrogées.

Comme au niveau national, les pratiques de gestion résultent plus de l'habitude et les habitants ne se souviennent pas plus des actions de communication menées par la collectivité. Les habitants n'ont pas plus l'intention que la moyenne des français d'augmenter ou réduire leurs pratiques de gestion domestique.

II.2.1.2.17 SEAPFA

Le niveau de gestion domestique est légèrement inférieur à la moyenne de l'habitat individuel français pour les déchets de cuisine essentiellement en raison d'un recours moins fréquent aux animaux pour les déchets carnés et restes de poissons (alors qu'il y a autant d'animaux domestiques qu'ailleurs). Le niveau de compostage reste quant à lui comparable au niveau national et même supérieur pour les épiluchures. Pour les déchets verts, on observe aussi des niveaux de gestion domestique comparables à la moyenne nationale. Le brûlage est en revanche plus faible, le recours aux déchèteries comparable et le mélange avec les ordures ménagères plus élevé.

L'usage des composteurs est nettement plus élevé traduisant les actions réalisées par la collectivité. Cependant, comme au niveau national, les pratiques de gestion résultent plus de l'habitude. Les habitants se souviennent plus que l'ensemble des français des actions de communication menées par la collectivité même s'ils n'ont pas plus l'intention d'augmenter ou réduire leurs pratiques de gestion domestique.

II.2.1.2.18 SIREDOM

Le niveau de gestion domestique est plus faible que la moyenne de l'habitat individuel français pour les déchets de cuisine comme pour les déchets verts, notamment en raison d'un recours moindre au compostage, à l'alimentation d'animaux et au brûlage. L'usage de la déchèterie est plus faible qu'au niveau national au profit de la collecte des déchets verts citée par la moitié des personnes interrogées.

Comme au niveau national, les pratiques de gestion résultent plus de l'habitude et les habitants ne se souviennent pas plus des actions de communication menées par la collectivité. Les habitants n'ont pas plus l'intention que la moyenne des français d'augmenter ou réduire leurs pratiques de gestion domestique.

II.2.1.2.19 Ville de Plaisir

Le niveau de gestion domestique est plus faible que la moyenne de l'habitat individuel français pour les déchets de cuisine comme pour les déchets verts, notamment en raison d'un recours moindre au

compostage, à l'alimentation d'animaux et au brûlage. L'usage de la déchèterie reste la filière prioritaire pour les déchets verts.

Comme au niveau national, les pratiques de gestion résultent plus de l'habitude mais les habitants se souviennent tout de même plus des actions de communication menées par leur collectivité. Toutefois celles-ci n'apportent pas encore de changement visible car les habitants n'ont pas plus l'intention que la moyenne des français d'augmenter ou réduire leurs pratiques de gestion domestique.

II.2.1.3 Tous types d'habitat mais très forte proportion d'habitat individuel dans l'échantillon (minimum 73%)

En tournant par l'est depuis le sud vers le nord...

II.2.1.3.1 Syndicat Centre Hérault

Le niveau de gestion domestique est comparable à la moyenne de l'habitat individuel français pour les déchets de cuisine mais inférieur pour les déchets verts. Le recours plus fréquent à la collecte sélective et au brûlage à l'air libre des feuilles explique vraisemblablement ce constat. Le recours à la déchèterie reste aussi fréquent qu'au niveau national malgré la collecte au porte-à-porte des biodéchets (réservée aux petits déchets verts cependant). Les habitants se souviennent plus que l'ensemble des français des actions de communication menées par la collectivité et de véritables changements de comportement pour les déchets de cuisine sont amorcés : par rapport au niveau national, nettement moins de personnes déclarent avoir « toujours géré de cette manière » leurs déchets de cuisine.

II.2.1.3.2 SICTOM Région d'Uzès

Le niveau de gestion domestique est comparable à la moyenne de l'habitat individuel français pour les déchets de cuisine. Il est supérieur pour les déchets verts, essentiellement en raison d'un recours plus fréquent et traditionnel au brûlage à l'air libre. En corollaire, les déchèteries sont moins fréquentées pour les déchets verts malgré leur plus forte présence sur le territoire.

Les habitants se souviennent plus des actions de communication menées par la collectivité mais celles-ci ne donnent pas encore de résultat visible dans les intentions de modification de comportement : pas plus de personnes se disent prêtes à changer leur comportement que sur l'échantillon national.

II.2.1.3.3 SICTOM Pézenas-Agde

Le niveau de gestion domestique des déchets de cuisine et des déchets verts est comparable à la moyenne de l'habitat individuel français. Le recours au compostage domestique est plus fréquent ; il se pratique ici nettement plus en composteur. Le recours aux déchèteries est aussi plus important. Les habitants se souviennent plus que l'ensemble des français des actions de communication menées par la collectivité et les intentions de changement de comportement en faveur du compostage des déchets de cuisine sont plus nombreuses.

II.2.1.3.4 SYDEVOM de Haute Provence

Le niveau de gestion domestique est nettement plus élevé que la moyenne de l'habitat individuel français pour les déchets de cuisine à la fois parce que le compostage est plus fréquent tout comme l'alimentation animale. Le niveau de gestion domestique est aussi plus élevé pour les déchets verts : il correspond à la fois à un recours plus fréquent à de bonnes pratiques (laisser sur place des tontes, compostage...) et à des moins recommandables (brûlage des feuilles...). Les cartonnettes sont très peu jetées aux ordures

ménagères à la fois parce qu'elles sont collectées sélectivement (niveau comparable à la moyenne nationale) mais aussi parce qu'elles restent plus souvent brûlées qu'au niveau national. La faible présence de déchèteries dans un rayon de 10 minutes contribue certainement à ces hauts niveaux de gestion domestique. Comme au niveau national, les pratiques de gestion résultent plus de l'habitude. Par contre, les habitants se souviennent plus que l'ensemble des français des actions de communication menées par la collectivité.

II.2.1.3.5 SMICTOM de la Plaine Dijonnaise

La gestion domestique des déchets de cuisine et des déchets verts reste du même niveau que celle de l'ensemble des français résidant en habitat individuel. Le brûlage est moins répandu et le recours aux déchèteries plus important. La pratique du compostage en composteur est nettement plus fréquente et les habitants se souviennent plus des actions de communication que la moyenne des français ce qui reflète probablement les actions récentes d'incitation au compostage. Dans le même ordre d'idée, les pratiquants du compostage brassent et arrosent nettement plus leur compost que les français. Par contre, comme au niveau national, les changements de comportements sont rares et ces bonnes pratiques relèveraient plutôt de l'habitude.

II.2.1.3.6 Communauté de l'Auxerrois

La gestion domestique des déchets de cuisine reste du même niveau que celle de l'ensemble des français (supérieur à la moyenne nationale mais légèrement inférieure à la moyenne de l'habitat individuel). La gestion domestique des déchets verts est un peu plus fréquente surtout en raison d'un important recours au compostage. Le brûlage est nettement moins répandu que sur l'ensemble du territoire français. Les pratiquants du compostage brassent et arrosent nettement plus leur compost que les français mais l'utilisent moins au final. Les habitants ne se souviennent pas plus d'actions de communication que les autres français.

II.2.1.3.7 SYDOM du Jura

Le niveau de gestion domestique est plus élevé que la moyenne de l'habitat individuel français pour les déchets de cuisine comme pour les déchets verts notamment parce que le compostage est plus fréquent. Le niveau de collecte sélective des papiers est supérieur à la moyenne nationale et le recours au brûlage des cartonnettes pas plus important que sur l'ensemble de l'habitat individuel français. Le brûlage des déchets verts est également très peu répandu, au profit de la gestion domestique puisque le recours aux déchèteries n'est pas plus fréquent qu'au niveau national. Les actions anciennes engagées par le SYDOM ont donc porté leurs fruits mais les effets des nouvelles actions ne sont pas encore visibles puisque les jurassiens ne se souviennent pas plus que les autres des actions de sensibilisation. Toutefois, un nombre plus élevé de personnes se dit prêt à composter plus souvent les déchets de cuisine.

II.2.1.3.8 SYTEVOM

Le niveau de gestion domestique est supérieur à la moyenne de l'habitat individuel français pour les déchets de cuisine. La collecte sélective des cartonnettes est plus faible et leur brûlage plus fréquent. La gestion domestique des déchets verts est importante notamment pour les feuilles et tontes mais le recours au brûlage des tailles est aussi fréquent. En corollaire, les déchèteries sont moins fréquentées pour les déchets verts malgré leur plus forte présence sur le territoire.

Comme au niveau national, les pratiques de gestion résultent plus de l'habitude mais les habitants se souviennent plus que l'ensemble des français des actions de communication menées par la collectivité. Il est

possible que celles-ci commencent à porter leurs fruits car plus d'habitants se disent prêts à composter plus de déchets de cuisine.

II.2.1.3.9 SMICTOM Alsace Centrale

Le niveau de gestion domestique est plus élevé que la moyenne de l'habitat individuel français pour les déchets de cuisine comme pour les déchets verts notamment grâce au compostage. Le compostage en tas est bien plus fréquent qu'au niveau national, peut être parce que les terrains sont plus grands que sur le reste de la France. Néanmoins, le brûlage des déchets verts n'est pas plus répandu et comme le recours aux déchèteries est moins fréquent qu'au niveau national, la gestion domestique augmente. En revanche, le recours au brûlage des cartonnettes reste un peu plus fréquent que sur l'ensemble de l'habitat individuel français. Comme au niveau national, les pratiques de gestion résultent plus de l'habitude. Toutefois, les habitants se souviennent plus que l'ensemble des français des actions de communication menées par la collectivité même si ceci ne se reflète pas encore dans les intentions de modification de pratiques qui sont similaires au niveau national.

II.2.1.3.10 Communauté de communes de Lumbres

Le niveau de gestion domestique est supérieur à la moyenne observée sur l'habitat individuel français pour les déchets de cuisine et pour les déchets de jardin. Bien que toujours présent, le brûlage des déchets verts est à peine plus répandu qu'au niveau national en dépit du caractère très rural du secteur. En revanche, les déchèteries sont plus utilisées qu'au niveau national.

Le recours au brûlage est plus fréquent pour les cartonnettes ainsi que leur collecte sélective si bien que les cartonnettes sont beaucoup moins jetées à la poubelle qu'au niveau national.

Le compostage est essentiellement réalisé en tas. Les pratiques de gestion domestique résultent encore plus de l'habitude qu'au niveau national mais plus de personnes se disent prêtes à composter davantage de déchets de cuisine et à apporter davantage de déchets de jardin en déchèteries.

II.2.1.3.11 Syndicat Mixte de la Région de Bapaume

Le niveau de gestion domestique est plus faible que la moyenne de l'habitat individuel français pour les déchets de cuisine comme pour les déchets verts. Le recours plus fréquent à la collecte sélective des fermentescibles explique vraisemblablement ce constat, de même qu'un recours moins fréquent à la collecte sélective des emballages pour les cartonnettes. Pourtant celles-ci restent plus souvent brûlées qu'au niveau national.

La gestion domestique des déchets verts est nettement plus faible qu'un niveau national, probablement par un recours plus fréquent à la collecte au porte-à-porte des déchets verts. Curieusement, les déchets verts sont aussi plus souvent jetés aux ordures ménagères qu'au niveau national.

Si les pratiques de gestion résultent encore plus de l'habitude qu'au niveau national, les habitants se souviennent plus que l'ensemble des français des actions de communication menées par la collectivité. Toutefois, des efforts restent à faire puisque deux fois plus d'habitants qu'au niveau national se disent prêt à jeter aussi souvent leurs déchets verts aux ordures ménagères.

II.2.1.3.12 Pays de la Haute Sarthe

Le niveau de gestion domestique est **nettement plus élevé** que la moyenne de l'habitat individuel français pour les déchets de cuisine notamment parce que le compostage est plus fréquent. Le niveau de gestion domestique est aussi plus élevé pour les déchets verts : il correspond à la fois à un recours plus fréquent à

de bonnes pratiques (paillage avec les feuilles ou compostage) mais aussi à plus de brûlage en dépit d'un nombre de déchèteries accessibles sur le territoire plus important qu'au niveau national. Les cartonnettes sont peu jetées aux ordures ménagères plutôt en raison d'un recours au brûlage plus fréquent qu'au niveau national. Une particularité du Pays de la Haute Sarthe est l'usage plus important de composteurs qui reflète bien les importantes distributions effectuées. Même si plus de la moitié des personnes compostaient déjà avant de l'avoir, les récentes modifications de comportement sur les déchets de cuisine laissent penser que les actions de distribution ont bien eu un effet positif sur la gestion domestique.

II.2.1.3.13 SICTOM Loir et Sarthe

Le niveau de gestion domestique est **nettement plus élevé** que la moyenne de l'habitat individuel français pour les déchets de cuisine à la fois parce que le compostage est plus fréquent mais aussi l'alimentation animale. Le niveau de gestion domestique est aussi plus élevé pour les déchets verts : il correspond à la fois à un recours plus fréquent à de bonnes pratiques (laisser sur place des tontes, compostage des feuilles) et à un recours fréquent au brûlage, en dépit d'un nombre de déchèteries accessibles sur le territoire plus important qu'au niveau national. Les cartonnettes sont très peu jetées aux ordures ménagères à la fois parce qu'elles sont collectées sélectivement (niveau comparable à la moyenne nationale) mais aussi parce qu'elles sont un peu plus souvent brûlées qu'au niveau national.

Comme au niveau national, les pratiques de gestion résultent plus de l'habitude. Les actions de communication menées par la collectivité sont plus perçues qu'au niveau national mais ne se reflètent pas encore dans les intentions de modification de pratiques qui sont similaires au niveau national.

II.2.1.3.14 Communauté de communes de la région Pouancé Combrée

Le niveau de gestion domestique est **nettement plus élevé** que la moyenne de l'habitat individuel français pour les déchets de cuisine comme pour les déchets verts notamment parce que le compostage est plus fréquent. Le niveau de collecte sélective des cartonnettes est comparable à la moyenne nationale mais le recours au brûlage un peu plus fréquent. Une particularité de la Région de Pouancé Combrée est l'importance du compostage en tas qui reflète bien les actions de sensibilisation effectuées en faveur de cette pratique.

II.2.1.3.15 Syndicat Mixte de la Vendée

Le niveau de gestion domestique est plus élevé que la moyenne de l'habitat individuel français pour les déchets de cuisine comme pour les déchets verts notamment parce que le compostage est plus fréquent. Le niveau de collecte sélective des cartonnettes est supérieur à la moyenne nationale et le recours au brûlage deux fois moins fréquent que sur l'ensemble de l'habitat individuel français. Le brûlage des déchets verts est également très peu répandu, au profit de la gestion domestique et d'un recours aux déchèteries plus fréquent qu'au niveau national. Les changements de comportement sont plus récents qu'au niveau national et la pratique du compostage en composteur nettement plus répandue : ceci reflète bien les actions d'incitation au compostage et notamment la distribution quasi systématique et gratuite des composteurs.

II.2.2 SYNTHÈSE POUR L'ENSEMBLE DES COLLECTIVITÉS EXEMPLAIRES

La première impression qui ressort de ces collectivités est leur variété tant en termes de niveau de gestion domestique que d'habitat.

En tirer des éléments communs est donc particulièrement délicat et les appréciations qui suivent relèvent donc plutôt de la tendance :

❖ *L'importance des habitudes*

A part quatre collectivités (Nantes Métropole pour laquelle l'échantillon était très ciblé - quelques quartiers bien précis de l'agglomération- Centre Hérault, Pays de Haute Sarthe et Syndicat Mixte Vendéen) une tendance commune qui ressort est que les pratiques de gestion domestique des déchets de cuisine relèvent plus de l'habitude que de changements récents de comportement, tout comme ce qui est observé au niveau national (quel que soit le type d'habitat). Ainsi, même pour les collectivités qui présentent un bon niveau de gestion domestique, il apparaît que les habitants ont toujours pratiqué de la sorte pour au moins 70% d'entre eux.

Cette tendance est encore plus forte pour les déchets verts (78% d'habitants les gèrent de la même façon depuis toujours).

❖ *Un niveau moyen de gestion domestique proche du niveau national*

Pour les collectivités « habitat individuel » ou « proche », le niveau de gestion domestique des déchets de cuisine (tous déchets de cuisine confondus) est voisin du niveau moyen français : en moyenne non pondérée, 45% des habitants résidant en habitation individuelle sur les collectivités exemplaires gèrent principalement de façon domestique leurs déchets de cuisine alors qu'ils sont 42% sur l'échantillon national, toujours pour l'habitat individuel.

Pour les collectivités « tous types d'habitat » le niveau de gestion domestique des déchets de cuisine la moyenne tous déchets de cuisine confondue est de 26% alors que le national est à 29%.

Un constat similaire ressortirait pour la gestion domestique des déchets de jardin.

❖ *Des niveaux de gestion domestique assez différents d'une collectivité à l'autre et souvent inférieur au niveau national*

Comparer les collectivités entre elles est délicat compte tenu de leur différences intrinsèques (en terme d'habitat, de niveau de ruralité, ...). En raison de taux d'habitat individuel variables, cette comparaison serait dénuée de sens pour les collectivités ayant choisi l'option « tous types d'habitat ».

Pour les dix neuf collectivités sur lesquelles seul l'habitat individuel était interrogé, il apparaît que :

- 7 ont des niveaux moyens de gestion domestique significativement supérieurs au niveau national : 49 à 53% d'habitants gèrent principalement leurs déchets de cuisine de façon domestique contre 42% au niveau national
- 9 ont des niveaux moyens de gestion domestique significativement inférieurs au niveau national : 23 à 36% d'habitants gèrent principalement leurs déchets de cuisine de façon domestique contre 42% au niveau national
- 3 ont des niveaux comparables au niveau national : 39 à 44% d'habitants gèrent principalement leurs déchets de cuisine de façon domestique contre 42% au niveau national

❖ ***L'importance du brûlage et de l'alimentation animale***

Plusieurs collectivités présentent un bon niveau de gestion domestique parce que le brûlage occupe une part significativement plus importante qu'au niveau national. Cette pratique peut aller de pair avec un bon niveau de compostage ou d'alimentation d'animaux avec des déchets carnés. A l'exception de celles situées en Normandie (faut-il y voir des raisons climatiques...), ces collectivités se trouvent plutôt en milieu rural, aussi bien au sud (par exemple SYDEVOM de Haute Provence) que plus au nord (Haute Sarthe).

Une autre particularité du milieu rural réside dans l'alimentation des animaux avec des déchets de cuisine (déchets carnés ou restes de poisson).

Inversement les collectivités plus urbaines (y compris sur leur habitat individuel) pratiquent bien moins le brûlage (pour des raisons évidentes de nuisances) mais aussi l'alimentation d'animaux domestiques. En conséquence, leur niveau de gestion domestique repose plus sur le compostage ou sur l'usage de déchets verts en paillage.

❖ ***La déchèterie : un service plus utilisé en milieu urbain***

Sur ces collectivités plus urbaines les habitants se tournent volontiers vers les déchèteries notamment pour tout ce qu'ils ne peuvent pas brûler (branches, tailles, feuilles) ou ce qui est volumineux et qu'ils ne souhaitent pas conserver sur leur petits terrains (feuilles, tontes).

En milieu rural, les habitants n'utilisent pas autant les déchèteries pour les déchets verts alors qu'ils déclarent en disposer (dans un rayon accessible en 10 minutes) à des niveaux élevés.

❖ ***La collecte sélective de déchets verts est-elle compatible avec la gestion domestique ?***

La gestion domestique est plus faible là où des collectes sélectives de déchets verts au porte-à-porte existent en milieu urbain (par ex : CA Caen la Mer) comme en milieu rural (Syndicat Mixte Région de Bapaume).

❖ ***Le compostage en composteur améliore-t'il la gestion domestique ?***

Pour les déchets verts, ce n'est certainement pas le cas : on trouve des niveaux de gestion domestique aussi élevés sur des collectivités où l'usage du tas domine (ex : SMICTOM Nord de l'arrondissement de Redon) que sur celles où le composteur domine (ex : Syndicat Mixte Sud Vendéen).

Pour les déchets de cuisine, le composteur ne semble pas apporter de meilleures performances que le tas en milieu rural (Pays de la Haute Sarthe, SMICTOM Plaine Dijonnaise, SYTEVOM Haute Saône pratiquent plus le tas avec de très hauts niveaux de gestion domestique). Par contre, en milieu urbain un avantage semble se dégager en sa faveur (CA de Montpellier, Nantes Métropole).

❖ ***Collecte sélective des cartonnettes et brûlage ?***

Les meilleurs niveaux de collecte sélective se trouvent plutôt en ville ou en agglomération alors que le brûlage des cartonnettes reste souvent cité en milieu plus rural.

❖ ***Le souvenir des actions de communication***

Globalement, les habitants des collectivités exemplaires se souviennent un peu plus des actions de communication que leur collectivité a mené (en moyenne 36% vs 21% au niveau national) mais les écarts sont élevés (8% à 67%) et des marges de manœuvre importantes subsistent sur plusieurs collectivités.

III - INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

III.1 ENSEIGNEMENTS POUR LA GESTION DOMESTIQUE DES DÉCHETS, POUR LA GESTION DES BIODÉCHETS ET LA GESTION DES DÉCHETS EN GÉNÉRAL

Au-delà d'une photographie de l'état des pratiques de gestion domestique, l'enquête visait à répondre à plusieurs questions relatives au développement de cette gestion domestique.

III.1.1 AMPLEUR ET ÉVOLUTION DE LA GESTION DOMESTIQUE

III.1.1.1 *L'ampleur de la gestion domestique*

La gestion domestique des déchets organiques est une réalité pour 62 % des français (déchets de cuisine) et 70 % des détenteurs de jardin (déchets verts).

La gestion domestique recouvre des filières aussi diverses que l'alimentation animale, le non ramassage des tontes, l'épandage des cendres de bois ou le compostage. Cette diversité nécessite une approche différente selon les catégories de déchets.

❖ **Pour les déchets de cuisine :**

- Tout type d'habitat confondu :
 - ✓ 25 % des foyers gèrent principalement à domicile les catégories de déchets de cuisine les plus volumineuses (épluchures, fruits ou légumes abîmés, restes de viande).
 - ✓ Le compostage est la filière prioritaire pour les déchets à composante végétale (18 % des foyers le pratique prioritairement) alors que l'alimentation animale domine pour les déchets carnés (19 % des foyers).
- Une forte différenciation selon l'habitat
 - ✓ 35 à 43 % des foyers résidant en maison gèrent principalement à domicile les catégories de déchets de cuisine les plus volumineuses (épluchures, fruits ou légumes abîmés, restes de viande) alors qu'ils ne sont que 9 à 10 % en habitat collectif.
 - ✓ Ce chiffre supérieur à la moyenne tous types d'habitat s'explique essentiellement par un recours plus important au compostage (31 à 32 % des foyers résidant en habitat individuel) et à l'alimentation animale (31 % des foyers en maison donnent les déchets carnés aux animaux).
 - ✓ En habitat individuel, seuls 53 à 55 % des foyers jettent à la poubelle leurs épluchures ou fruits (60% les déchets carnés).

❖ **Pour les déchets de jardin :**

- Sont concernés 54 % des foyers (déchets verts des jardins d'agrément) et 22 % des foyers (potagers).
- Les déchets du potager sont majoritairement gérés à domicile (81% des foyers qui disposent d'un potager) et souvent par compostage (67 %). Seuls 3 % de ces foyers les jettent aux ordures ménagères.

- Concernant les déchets verts (les chiffres ne concernent que les foyers possesseurs de jardin) :
 - ✓ Des pratiques assez différentes apparaissent pour les branches et petites tailles d'une part et les autres déchets de jardin d'autre part.
 - ✓ Pour les tontes, les feuilles, les mauvaises herbes ou les plantes annuelles renouvelées, les pratiques sont assez proches :
 - un recours à la déchèterie pour environ un quart des foyers et une gestion domestique autour de 50 % pour les tontes et 40 % pour les autres déchets.
 - tous ces déchets sont compostés par environ 30 % des foyers.
 - les 10% de gestion domestique supplémentaires pour les tontes sont liés à la pratique du « paillage ou laisser sur place » (18 % des foyers gèrent ainsi leur tontes).
 - le brûlage à l'air libre ou le dépôt en décharge communale concernent encore 5 % des foyers pour les tontes et jusqu'à 10 % pour les autres déchets.
 - ✓ Pour les branches et petites tailles on observe :
 - un recours plus fréquent à la déchèterie (un tiers des foyers).
 - beaucoup plus de brûlage à l'air libre (presque 20 % des foyers).
 - gestion à domicile selon des « bonnes pratiques » pour environ 15% (dont 9 % de compostage pour les petites tailles et 10 % de bois de chauffage pour les branches).
 - ✓ Enfin, environ 12 % des possesseurs de jardin valorisent toutes ces catégories de déchets de jardin à travers les collectes sélectives de déchets verts (10% en province et 28% en Ile de France où ces collectes sont plus répandues).

III.1.1.2 L'importance du brûlage

III.1.1.2.1 Le brûlage des déchets verts

Au niveau national, 20% des détenteurs de jardin déclarent recourir principalement au brûlage pour les branches et petites tailles.

L'enquête « collectivités exemplaires » montre que plusieurs collectivités présentent un bon niveau de gestion domestique parce que le brûlage occupe une part significativement plus importante qu'au niveau national. Cette pratique peut aller de pair avec un bon niveau de compostage. A l'exception de celles situées en Normandie (faut-il y voir des raisons climatiques...), ces collectivités se trouvent plutôt en milieu rural, aussi bien au sud que plus au nord.

Inversement les collectivités plus urbaines (y compris sur leur habitat individuel) pratiquent bien moins le brûlage (pour des raisons évidentes de nuisances). En conséquence, leur niveau de gestion domestique repose plus sur le compostage ou sur l'usage de déchets verts en paillage.

Pour les collectivités rurales, il serait intéressant de qualifier l'impact sanitaire de ce brûlage et d'en tirer les conséquences sur l'intérêt de sa promotion ou au contraire d'actions restrictives.

III.1.1.2.2 Le brûlage des cartonnettes et leur collecte sélective

D'après l'enquête nationale le brûlage des cartonnettes et papiers reste une destination principale pour respectivement 4 et 6 % de l'ensemble des foyers français et 19 et 26 % des foyers équipés d'appareils de chauffage.

L'enquête « collectivités exemplaires » montre que le brûlage des cartonnettes est plus souvent cité en milieu rural qu'en milieu urbain (à type d'habitat égal). La collecte sélective reste heureusement la destination principale des cartonnettes (65% à 91% de citations avec une moyenne sur l'enquête nationale à 77%), mais là où le brûlage est élevé, les taux de collecte sélective sont plus faibles. Il faut peut être y voir une solution de valorisation plus simple d'utilisation que la collecte sélective : lorsque l'appareil de chauffage est en service, le brûlage évite de stocker des cartons ou évite de les apporter aux points d'apport volontaire, ce mode de collecte étant fréquent en milieu rural.

Pour les collectivités rurales, il serait intéressant de qualifier l'impact sanitaire de ce brûlage et d'en tirer les conséquences sur les messages à adresser aux utilisateurs d'appareils de chauffage au bois, surtout dans un contexte où l'état favorise fiscalement le chauffage au bois.

III.1.1.3 L'importance de l'alimentation animale

Une autre particularité du milieu rural réside dans l'alimentation des animaux avec des déchets de cuisine (déchets carnés ou restes de poisson).

Inversement les collectivités plus urbaines (y compris sur leur habitat individuel) pratiquent moins l'alimentation d'animaux domestiques ceux-ci étant moins présents : sur l'habitat individuel des grosses agglomérations comme Rennes Métropole, Nantes Métropole ou la Communauté d'Agglomération Rouennaise, l'alimentation d'animaux domestique avec les déchets carnés est presque deux fois moins citée qu'en moyenne nationale (21 à 23% contre 35%).

III.1.1.4 La gestion des déchets biodégradables résulte plus de l'habitude mais ne décline pas

III.1.1.4.1 La gestion domestique résulte plus de l'habitude

L'enquête montre clairement que les pratiques de gestion domestiques résultent plus de l'habitude que d'une adoption récente. Les habitants ont toujours pratiqué de la sorte pour 85% d'entre eux au niveau national et pour au moins 70% sur les opérations exemplaires qui présentent un bon niveau de gestion domestique.

Cette tendance est encore plus forte pour les déchets verts (86% des possesseurs de jardin les gèrent de la même façon depuis toujours au niveau national et au moins 78% des habitants en logements individuels sur les opérations exemplaires).

III.1.1.4.2 La gestion domestique ne décline pas

Un des objectifs de l'enquête était de voir si la gestion domestique déclinait. Ce n'est pas le cas.

Pour répondre à cette demande les personnes enquêtées devaient dire : si elles avaient modifié leurs habitudes de gestion des déchets, depuis quand et enfin si elles avaient le sentiment de « maintenant moins jeter les déchets de cuisine avec les ordures ménagères » ou au contraire « jeter plus ou autant de déchets avec les ordures ménagères ». Ceci était répété pour les déchets de maison et les déchets verts.

L'enquête nationale montre que seuls 4% de personnes ont modifié leur comportement dans le sens de « jeter plus ou autant avec les ordures ménagères ». Quand elles l'ont fait, c'est essentiellement par manque de place ou de matériel.

III.1.2 LES LIENS AVEC LA GESTION DES BIODÉCHETS

III.1.2.1 *La connaissance des services en place*

Plusieurs filières de gestion collective ont été mises en place en France pour les biodéchets. L'enquête collecte 2005¹ évalue leur ampleur en terme d'habitants desservis. Les déclarations des français sur l'existence de ces services, dans le cadre de la présente enquête, fournissent un autre indicateur avec des chiffres 10 à 20% inférieurs à ceux de l'enquête collecte :

- La filière accueil en déchèteries pour les déchets verts : 91% de la population est desservie d'après l'enquête collecte 2005, 73% d'après l'enquête gestion domestique ;
- La filière collecte des biodéchets et/ou déchets verts en porte à porte : 30% de la population est desservie d'après l'enquête collecte 2005, 20% d'après l'enquête gestion domestique mais des confusions ont pu être faites avec les filières élimination des encombrants.

Malgré cet écart, l'enquête reflète bien le développement important des déchèteries et le niveau très moyen (en comparaison avec l'Allemagne par exemple) des collectes de biodéchets/déchets verts.

En France, les collectes de biodéchets/déchets verts concernent rarement les déchets de cuisine. L'enquête gestion domestique reflète aussi cet état de fait puisque seuls 3% de Français citent ce mode de gestion comme destination principale pour leurs déchets de cuisine.

III.1.2.2 *La présence des déchèteries favorise t-elle la gestion domestique des déchets verts*

L'enquête nationale met en évidence l'intérêt de la déchèterie surtout pour les petites branches et les tailles (30% des possesseurs de jardin l'utilisent pour ces déchets) et dans une moindre mesure (25%) pour les feuilles et tontes. La déchèterie est ainsi la première filière pour les petites branches et tailles alors que la gestion domestique est prépondérante pour les feuilles et tontes.

La déchèterie serait donc un bon complément de la gestion domestique.

Mais les enquêtes collectivités permettent de nuancer ce constat global :

- Sur les collectivités plus urbaines (Ile de France à part puisque les déchèteries y sont rares) les habitants se tournent volontiers vers les déchèteries notamment pour tout ce qu'ils ne peuvent pas brûler (branches, tailles, feuilles) mais aussi pour ce qui est volumineux et qu'ils ne souhaitent pas conserver sur leur petit terrain (feuilles, tontes).
- En milieu rural, les habitants n'utilisent pas autant les déchèteries pour les déchets verts alors qu'ils déclarent en disposer (dans un rayon accessible en 10 minutes) à des niveaux élevés.

Si on comprend bien l'intérêt d'éviter le brûlage en ville, d'un certain point de vue, la déchèterie constitue une solution de facilité pour « évacuer » les déchets verts de son jardin en évitant de remettre en question des choix individuels de végétalisation et d'entretien générateurs de grandes quantités de végétaux : haies à croissance rapide, gazon impeccable... **L'existence même du « service actuel déchèteries » n'inciterait donc pas forcément à plus de gestion domestique.** Par service actuel, il faut entendre des déchèteries qui acceptent souvent avec peu de limite toutes sortes de déchets verts, y compris ceux qui peuvent relativement facilement se gérer à domicile (feuilles, tontes...). Il serait intéressant d'analyser de

¹ La collecte des déchets par le service public en France, résultats année 2005 ; ADEME décembre 2007

façon plus fine l'impact sur la gestion domestique de restriction de volume à l'entrée des déchèteries (x m3 maximum par dépôt par ex. à l'instar de ce qui est pratiqué pour les artisans).

III.1.2.3 La collecte sélective de déchets verts est-elle compatible avec la gestion domestique ?

Les enquêtes « collectivités exemplaires » montrent assez clairement que la gestion domestique est plus faible là où des collectes sélectives de déchets verts au porte-à-porte existent et ceci en milieu urbain comme en milieu rural.

Il semble donc incompatible pour une collectivité de mettre l'accent à la fois sur un choix de gestion collectif (collectes de biodéchets) et individuel (gestion domestique).

III.1.3 LE COMPOSTAGE ET LA QUALITÉ DU COMPOST

III.1.3.1 Les personnes qui compostent utilisent leur compost

Un des enjeux du Plan National de Soutien au Compostage Domestique est de diffuser une pratique de qualité. Un des moyens pour mesurer la qualité du compostage consiste à se fier à la satisfaction des usagers de longue date. L'enquête nationale montre en effet que :

- Le compost est utilisé par 8 foyers sur 10 et parmi les raisons citées pour la non utilisation du compost, la mauvaise qualité ne représente que 7 % des non utilisateurs. La non utilisation du compost est essentiellement due à un manque de besoin, ou au fait que le compost soit trop jeune.
- Ce constat s'applique aussi bien aux « anciens pratiquants du compost » qu'aux « nouveaux » et indépendamment de la méthode (en tas ou en composteur)

En considérant que la plupart des utilisateurs le sont depuis longtemps, on peut penser que la qualité du compost les satisfait réellement.

III.1.3.2 Les odeurs sont rarement citées

Un des objectifs de l'enquête était de voir si les éventuels désagréments du compostage disparaissaient avec les années de pratique.

La question n'était pas posée directement mais les personnes enquêtées pouvaient mentionner les odeurs (ou d'autres désagréments) comme la cause d'un abandon du compostage avec comme conséquence plus de déchets jetés à la poubelle. Nous avons vu que seuls 4% de personnes ont modifié leur comportement vers « je jette plus ou autant de déchets ». Or celles-ci ne citent quasiment pas les odeurs comme l'une des causes de changement de comportement (les bases de réponse restent toutefois très faibles).

On peut donc dire que les odeurs sont statistiquement sans effet sur le maintien de la pratique du compostage, soit parce qu'il n'y en a pas soit parce qu'elles ne sont pas considérées comme gênantes par l'utilisateur.

Ce constat est à mettre en parallèle avec le fait que les déchets carnés ou de poisson, source d'odeurs ou d'attraction de rongeurs, sont rarement compostés (8% des foyers).

III.1.4 IMPACT SANITAIRE DU COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Des études sont en cours pour qualifier l'impact sanitaire du compostage domestique. L'enquête nationale fournit quelques éclairages sur la pratique :

- Le suivi du compostage :

- ✓ 72 % des foyers compostent sans suivi particulier, ce qui est à mettre en parallèle avec le pourcentage élevé de compostage en tas, moins exigeant en suivi : seuls 22% des utilisateurs du tas effectuent un suivi contre 39% des utilisateurs de composteurs.
- ✓ Mais le nombre d'utilisateurs du tas étant plus important, on observe autant de foyers qui effectuent un suivi de leur compostage parmi les utilisateurs du tas (14%) que parmi ceux qui utilisent un composteur (14%)
- ✓ Ces chiffres restent cependant en deçà de la valeur souhaitable puisque tous les utilisateurs du composteur devraient effectuer un suivi
- L'hygiène dans la pré-collecte :
 - Plusieurs questions visaient à cerner les pratiques de gestion des déchets de cuisine avant le compostage. D'après les déclarations des utilisateurs celles-ci se révèlent plutôt satisfaisantes :
 - ✓ Les déchets de cuisine destinés au compostage sont conservés le plus souvent dans un seau ouvert ou fermé et vidés dans les 3 jours pour les ¾ des utilisateurs. Le risque de voir se développer une fermentation anaérobie qui nuirait à l'intérêt de la filière au niveau effet de serre est donc faible
 - ✓ Un gros tiers des utilisateurs conserve ces seaux en cuisine et 63% le lavent à chaque vidage

III.1.5 LE COMPOSTEUR AIDE T'IL À DIFFUSER LA PRATIQUE

A de rares exceptions, la diffusion de la pratique du compostage s'accompagne d'une distribution ou d'une aide à l'acquisition de composteur d'où deux questions :

- Le composteur est-il le bon outil dans la mesure où il impose un suivi du processus de compostage plus régulier que le tas ?
- La diffusion massive de composteurs augmente-t-elle le nombre de pratiquants ?

III.1.5.1 *Le composteur favorise le compostage en zone urbaines*

L'enquête nationale montre que le compostage en tas prédomine (64 %) alors que le compostage en composteur ne représente que 36 % des foyers qui compostent.

Mais le composteur est souvent acquis par de nouveaux « adeptes » puisque seuls 35 % des foyers qui ont acquis un composteur compostaient déjà avant.

Par ailleurs, des tris croisés montrent que des déchets « inconvenants » dans le paysage du jardin tels que les déchets de cuisine ou les mouchoirs en papier sont plus compostés par les utilisateurs de composteurs que par les adeptes du compostage en tas :

% de personnes déclarant destiner leurs déchets de...au compostage	Compostage en tas	Compostage en composteur
Déchets de cuisine (la fourchette correspond aux différentes catégories de déchets de cuisine)	42 à 46%	57 à 70% des utilisateurs du bac
Mouchoirs en papier	1%	8%

On peut donc dire que même si une distribution de composteur n'est pas efficace à 100%, compte tenu des personnes qui compostaient déjà avant, tout montre que c'est la bonne solution pour accroître le nombre de participants mais aussi les déchets compostés et notamment ceux de cuisine qui vont réduire la poubelle.

Toutefois, l'enquête collectivités exemplaires incite à nuancer l'intérêt du composteur selon le type de milieu. En milieu rural, pour les déchets de cuisine, il ne semble pas apporter de meilleures performances que le tas : le Pays de la Haute Sarthe, le SMICTOM de la Plaine Dijonnaise et le SYTEVOM de la Haute Saône pratiquent plus le tas avec de très hauts niveaux de gestion domestique. Mais en milieu urbain un avantage semble se dégager en sa faveur (CA de Montpellier, Nantes Métropole) probablement parce qu'en ville, vu le faible niveau de l'alimentation animale, le développement de la gestion domestique des déchets de cuisine repose plus sur le compostage. Or le compostage des épluchures dans un petit jardin est plus discret lorsqu'il est réalisé en composteur plutôt qu'en tas.

En revanche, le composteur ne semble pas apporter d'avantage pour les déchets verts : on trouve des niveaux de gestion domestique aussi élevés sur des collectivités où l'usage du tas domine (ex : SMICTOM de Redon) que sur celles où le composteur domine (ex : Syndicat Mixte Sud Vendéen).

III.1.5.2 Les distributions gratuites de composteur favorisent son usage

Au niveau national, les composteurs sont, dans la majorité des cas, fournis par les municipalités (40% des personnes qui compostent en composteur), puis achetés dans le commerce (32%).

Une analyse croisée de l'impact de la fourniture et de la gratuité ou pas est proposée ci-après¹ :

- Sur les dix collectivités exemplaires qui ont distribué des composteurs gratuitement, en moyenne, 78% des personnes qui compostent en composteur déclarent l'avoir obtenu par la collectivité et le taux moyen de personnes qui compostent en composteur est de 53% et dépasse souvent 60%.
- Sur les 24 collectivités exemplaires où le composteur devait être acheté (avec ou sans aide ou « demande de participation »), en moyenne, 33% des personnes qui compostent en composteur déclarent l'avoir obtenu par la collectivité et le taux moyen de personnes qui compostent en composteur est de 37% c'est-à-dire à peine supérieur au 34% observé sur l'échantillon national « habitat individuel ».

Les distributions gratuites permettraient donc d'augmenter le nombre de personnes pratiquant le compostage.

III.1.6 IMPACT DE LA GESTION DOMESTIQUE SUR LES FLUX DE DÉCHETS

III.1.6.1 Mode d'évaluation

- **L'impact de la gestion domestique des déchets de cuisine :**
 - ✓ Les données bibliographiques issues d'observations sur les quantités déposées au composteur ou sur la réduction du poids de la poubelle des personnes qui compostent restent encore éparées et

¹ Analyse réalisée sur collectivités comparables, c'est-à-dire en excluant les cinq collectivités à forte proportion d'habitat urbain

doivent être affinées. Cependant, on peut considérer, en hypothèse basse, qu'une personne qui destine régulièrement au compostage ses principaux déchets de cuisine détourne 40kg/an.

- ✓ Si l'on considère que les déchets de cuisine gérés à domicile représentent en moyenne 40 kg/hab/an pour 25% des français, le flux annuel géré à domicile pour 62 000 000 de français s'établit à 0,62 millions de tonnes soit 3% du flux d'ordures ménagères collecté en 2005¹.
- ✓ Sur ces mêmes bases, le flux de déchets correspondant aux 8% de français qui ont modifié leurs pratiques dans les 5 dernières années (avec une baisse des quantités jetées aux ordures ménagères) est évalué à 0,2 millions de tonnes soit 1% du flux d'ordures ménagères collecté en 2005.

■ **Impact de la gestion domestique des déchets verts sur les flux de déchets :**

- ✓ Les extrapolations sont très délicates car les ratios de productions de déchets de jardin sont très variables d'un cas à l'autre.
- ✓ En considérant que seuls 35 à 44% des producteurs de déchets verts recourent aux déchèteries ou aux collectes sélectives de déchets verts, que les ratios observés² en 2005 sont de l'ordre de 56 kg/hab/an (déchèterie plus collectes sélectives), on peut penser que la gestion domestique des déchets verts représente un flux au moins équivalent à ce qui est aujourd'hui collecté sélectivement et traité sur les unités collectives c'est-à-dire 3,5 millions de tonnes.

■ **Impact de la gestion domestique des déchets de maison :**

- ✓ Il est très délicat d'extrapoler des flux à partir des fréquences de pratiques en raison de l'insuffisance des données disponibles : on ne sait pas combien de kilogrammes de mouchoirs en papier consomme une personne qui les composte régulièrement, combien de cartons brûle une personne qui brûle régulièrement ses déchets³, on ne sait pas quelle est la quantité moyenne de cendres produite par une personne qui les épand etc... . La gestion domestique des déchets de maison n'est donc pas prise en compte.

■ **Impact global de gestion domestique :**

- ✓ Selon nos hypothèses et sans compter la gestion domestique des déchets de maison, la gestion domestique de déchets organiques représenterait 4 120 milliers de tonnes (620 kt de déchets de cuisine et 3500 kt de déchets de jardin).
- ✓ Le tonnage de déchets organiques collecté par le service public dans la perspective d'une valorisation organique est de 4 205 milliers de tonnes (637 kt d'ordures grises compostées, 955 kt de collectes sélectives de déchets verts/biodéchets et 2613 kt de déchets verts en déchèteries). Le tonnage de déchets organiques collecté par le service public, toutes destinations de traitement

¹ L'enquête « la collecte des déchets par le service public en France » menée par l'ADEME fait état pour 2005 d'un flux d'ordures ménagères collecté de 20,5 millions de tonnes.

² Source : enquête ADEME « la collecte des déchets par le service public en France » pour l'année 2005 : 0,99 millions de tonnes collectées par collectes sélectives et 2,55 millions de tonnes de déchets verts collectés en déchèterie

³ 4% de Français déclarent brûler principalement leur carton et 6% leurs papiers. En supposant qu'une personne qui brûle principalement ses papiers et cartons brûle 80% de la production moyenne par habitant soit 44 kg/hab de papiers et 26 kg/hab/an de cartons (en milieu rural d'après le MODECOM 1993), le flux brûlé à domicile serait de : $(0,06 \times 44 \times 0,8 + 0,04 \times 26 \times 0,8) = 2,93 \text{ kg/hab/an} \times 62\ 000 = 182\ 700 \text{ t/an}$

confondues, est bien entendu supérieur car les ordures ménagères non triées et incinérées ou stockées contiennent encore 25 à 30% de déchets putrescibles soit 5125 à 6151 kt, à ajouter aux 990 kt de déchets verts collectés sélectivement et aux 2613 kt de déchets verts collectés en déchèteries. Toutes filières confondues le service public gèrerait donc 8728 à 9754 milliers de tonnes de matières organiques qui pourraient être aussi gérées à domicile. Cette fourchette peut être comparée aux 4120 milliers de tonnes gérées à domicile, toutes filières confondues.

- ✓ **Le tonnage de déchets organiques géré à domicile est donc équivalent à celui collecté par le service public en vue d'une valorisation organique** mais deux fois plus faible que le tonnage collecté par ce service public toutes filières de traitement confondues.
- ✓ Ces 4 120 000 t représentent 11% de l'ensemble des déchets ménagers gérés par le service public (voir synoptique page suivante).

III.1.6.2 Synoptique

Les flux estimés de la gestion domestique sont présentés sur le synoptique page suivante. Les données relatives aux flux de déchets collectés par le service public sont issus de l'enquête collecte 2005 déjà citée.

Synoptique des flux collectés en France en 2005 et estimation des flux gérés à domicile - milliers de tonnes -

Brûlage papiers cartons ?		Déchets de cuisine 620		Déchets verts 3 500		}	Σ gestion domestique 4 120	
Ordures ménagères (OM) et collectes sélectives (CS) 24 823				Autres déchets ménagers 11 304			}	Σ Collectes service public 36 127
OM non triées 20 503	CS Verre 1 733	CS autres emballages et journaux 2 561	CS biodéchets 26	CS Déchets verts 964	Collectes Encombrants 906	Déchèteries 9 434		
		↔ 990 ↔						
167		1 733		2 546		342	2 143	Σ valorisation matière 6 931
637				955			2 613	Σ valorisation organique 4 205
11 343		12		26		54	460	Σ incinération (avec ou sans valo. énergie) 11 895
8 356		3		9		510	2 710	Σ Stockage ISDND 11 588
						1 508	Σ stockage ISD inerte 1 508	

III.1.7 EVALUATION DU POTENTIEL DE RÉDUCTION DES ORDURES MÉNAGÈRES

III.1.7.1 *Intentions de modifications de comportement*

Avec toutes les précautions qui s'imposent quant il s'agit de sondages d'intentions, l'enquête montre que les intentions de modifications de comportement vont globalement vers de meilleures pratiques mais pas forcément vers plus de gestion domestique :

- ✓ Si 13 % des foyers se déclarent prêts à composter plus souvent leurs déchets de cuisine...
- ✓ ... et 13 % des foyers se déclarent prêts à brûler moins souvent leurs déchets verts...
- ✓ ... presque autant de foyers se déclarent prêts à apporter plus souvent leurs déchets verts en déchèteries qu'à moins souvent les brûler : tout se passe comme si la destination déchèterie venait remplacer le brûlage !
- ✓ Enfin, une minorité de foyers envisage de prendre un animal pour entretenir le jardin (4 % de l'ensemble des foyers et 6 % en milieu rural) !

III.1.7.2 *Typologie*

L'analyse croisée des résultats de l'enquête nationale a permis de définir une typologie pour les personnes ayant des comportements similaires ; elle met en évidence des points clef qui peuvent faire l'objet d'actions d'amélioration :

- ✓ 11 % des français sont qualifiés de véritables « nature et animaux » :
 - Leur comportement tient davantage d'un certain mode de vie, proche de la nature
 - Plutôt à la campagne et en maison individuelle, ils ne jettent pratiquement pas de déchets de cuisine avec les ordures ménagères car ils nourrissent des animaux domestiques avec (animaux de basse-cour, herbivores)
 - Ils pratiquent le compostage des déchets verts en tas mais les brûlent aussi beaucoup (40 %) et n'envisagent pas tellement de changer cette habitude
 - Cette population n'est pas plus âgée que la moyenne des français
- ✓ 17 % des français sont qualifiés de « jardiniers » :
 - leur gestion domestique se place dans la logique de l'entretien du jardin
 - Egalement à la campagne et en maison individuelle, ils sont plus cultivateurs dans leur « potager » et pratiquent beaucoup le compostage mais depuis peu de temps pour 1/3 d'entre eux entre eux
 - Beaucoup envisagent de composter plus de déchets de cuisine
 - Population légèrement plus âgée que la moyenne des français
- ✓ 17 % des français sont qualifiés d'éco-rétifs :
 - Plutôt âgés, inactifs et souvent seuls, ils ne pratiquent ni le tri sélectif des emballages ni celui des déchets de cuisine
 - Ces personnes n'envisagent pas du tout de composter leurs déchets de cuisine

- Ce sont des personnes qui n'ont pas beaucoup de déchets et qui vraisemblablement ne « prennent pas la peine de trier »
- ✓ Enfin 47 % sont ce que l'on pourrait appeler des « services publics » :
 - Une typologie en majorité constituée d'individus qui suivent les politiques locales de collecte des déchets et profitent des mesures mises en place par la collectivité
 - Ce premier pas vers la gestion des déchets (puisqu'elle implique un tri et non plus le rejet systématique vers la poubelle OMR) n'est cependant pas accompagné de gestion domestique
 - Résidant plutôt en habitat collectif et sans jardin, ils pratiquent plus la collecte sélective des emballages et journaux mais jettent à 80 % leurs déchets de cuisine aux ordures ménagères
 - Beaucoup n'envisagent pas du tout de composter leurs déchets de cuisine
 - Au sein de ceux ayant un jardin, on y trouve également plus de personnes utilisant les services de la déchèterie que la moyenne nationale

III.1.7.3 Evaluation du « potentiel gestion domestique »

Cette évaluation n'est présentée que pour les déchets de cuisine pour lesquels seuls 13% de français se déclarent prêts à les composter plus souvent. Aucune évaluation n'est présentée pour les déchets verts étant donné les intentions contradictoires (en termes de gestion domestique) déclarées par les possesseurs de jardin : autant de Français se déclarent prêts à brûler moins souvent qu'à apporter plus en déchèteries.

D'après l'enquête nationale, la gestion domestique des déchets de cuisine serait pratiquée régulièrement par 25% des Français mais avec une forte disparité selon l'habitat : 40% de ceux qui résident en habitat individuel mais seulement quelques % en habitat collectif (2 à 3% de compostage des principaux déchets de cuisine en habitat collectif). Or environ 55% de Français résident en habitat individuel et 45% en habitat collectif.

Si l'on estime que la progression de la gestion domestique suivra les intentions déclarées des français, la gestion domestique progressera de 50% (13% de plus alors qu'on est à 25% actuellement).

Une autre estimation consisterait à considérer qu'à terme, seuls les 18% de personnes qualifiées d'Eco-rétives ne seront pas mobilisés mais ceci supposerait qu'une majorité de personnes gère à domicile ses déchets de cuisine y compris en habitat collectif où 60% ne gèrent actuellement aucun déchet de cuisine à domicile et où seuls 2 à 3% compostent leur déchets de cuisine.

Une dernière estimation repose sur l'hypothèse suivante : 80% de l'habitat individuel et 20% des logements collectifs (notamment toutes les petites copropriétés) peuvent gérer leurs déchets de cuisine à domicile.

Le flux maximum détourné des collectes d'ordures ménagères serait alors de 7%¹ des ordures ménagères soit 4% de mieux qu'aujourd'hui.

¹ Hypothèses et calculs :

Sur les 62 000 000 de français, 55% résident en habitat individuel et 45% en habitat collectif

Un habitant en habitat individuel gère à domicile 40 kg de déchet de cuisine, un habitant en habitat collectif 35 kg

Tonnage détourné sur l'habitat individuel : $62\,000\,000 \times 0,55 \times 0,8 \times 40 / 1000 = 1\,091\,200$ tonnes

Tonnage détourné sur l'habitat collectif : $62\,000\,000 \times 0,45 \times 0,2 \times 35 / 1000 = 195\,300$ tonnes

La gestion domestique des déchets de cuisine est donc une filière importante mais loin de résoudre les éventuelles problématiques de pénurie d'exutoires pour les flux collectés par le service public.

III.2 EN CONCLUSION

Cette enquête montre que la gestion domestique est une véritable filière de gestion des déchets organiques des ménages.

Si elle correspond essentiellement à des habitudes anciennes, il faut souligner que celles-ci ne se perdent pas et qu'elles font de nouveaux adeptes.

Le niveau actuel de gestion domestique comme voie principale de gestion des catégories les plus volumineuses de déchets de cuisine se situe autour de 25 % des foyers en moyenne nationale et près de 40 % des foyers pour l'habitat individuel. Ceci représente 620 000 t de déchets de cuisine soit 3% des ordures ménagères résiduelles collectées par le service public.

Ce niveau est à comparer avec l'objectif de faire composter de l'ordre de 50 % des foyers de l'habitat individuel que se donnent souvent les dernières générations de Plan Départementaux d'Élimination des Déchets ménagers : il faudra être plus ambitieux pour développer encore plus la gestion domestique !

Concernant les déchets verts, l'enquête montre que plus de la moitié des foyers qui les produit recourt à de la gestion domestique (compostage des déchets de potager, des feuilles et tontes, ou paillage).

Les déchèteries restent une filière prioritaire pour les ligneux mais seuls 1/3 des foyers disposant d'un jardin les utilisent pour ces déchets (20 à 25% des foyers pour les autres déchets de jardin).

Brûlage et décharges communales (quelques pourcentages) sont encore utilisés par 20 % des foyers producteurs de branchages ou tailles.

La gestion domestique des flux de déchets de jardin est évaluée à 3 500 000 t.

Les tonnages en déchèterie peuvent donc encore augmenter, notamment compte tenu de la volonté affirmée (par 13% des foyers avec jardin) de moins brûler les branchages et de la difficulté de les gérer à domicile sans broyeur (ou sans appareil de chauffage au bois : 20 % des foyers équipés utilisent des branchages en bois de chauffage). Avec ces perspectives, il serait intéressant d'apprécier la pertinence économique et environnementale de développer des solutions collectives de broyage en guise de piste de réduction des quantités de branchages en déchèteries.

Enfin, les quantités gérées à domicile méritent que l'on porte attention à cette filière : ensemble, déchets de cuisine et de jardin gérés à domicile représentent 4 120 000 t/an soit un flux équivalent aux déchets ménagers collectés par le service public en vue d'une valorisation organique.

Tonnage total détourné : 1,3 millions de tonnes/an soit moins de 9% des ordures ménagères collectées en 2005